



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1796,24

Eur. 511<sup>5</sup>

Mercurie

-1796,24





Grec 135.

# MERCURE FRANÇAIS, HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

( N°. 43. )

*Décadi 10 Fructidor, l'an 4.*

---

Ce journal, composé de quatre feuilles *in-8°*, et quelquefois de cinq, paraît tous les DÉCADIS. Il contient deux parties ; l'une consacrée aux SCIENCES, aux LETTRES et aux ARTS ; l'autre à la POLITIQUE EXTÉRIEURE, aux séances du CORPS LÉGISLATIF, aux NOUVELLES de Paris et des départemens, ainsi que des ARMÉES de la République.

---

*Le prix de l'abonnement de ce Journal est en numéraire de 9 liv. pour trois mois, de 16 liv. pour six mois et de 30 liv. pour un an.*

# CALENDRIER RÉPUBLICAIN. FRUCTIDOR.

La Lune du mois a 29 jours. Du premier au 30 les jours décroissent le matin de 40 m. & le soir de 41 min.

Ere Républicaine.	Ere Vulgaire	J.	PHASES de la LUNE.	Temps moye. au midi vrai
		L.		H. M. S.
1 primedi 1 <sup>re</sup> Décade.	18 jeudi.	1		0 3 20
2 duodi . . . . .	19 vend.	2		0 3 6
3 tridi . . . . .	20 same.	3		0 3 52
4 quartidi . . . . .	21 Dim.	4		0 2 37
5 quintidi . . . . .	22 lundi	5	P. L.	0 2 22
6 sextidi . . . . .	23 mardi	6	le 1 à 0	0 2 7
7 septidi . . . . .	24 merc.	7	h. 46 m.	0 1 51
8 octidi . . . . .	25 jeudi.	8	du mat.	0 1 34
9 nonidi . . . . .	26 vend.	7		0 1 18
10 Decadi . . . . .	27 same.	10		0 1 0
11 primedi II <sup>e</sup> Décade.	28 Dim.	11	D. Q.	0 0 43
12 duodi . . . . .	29 lundi.	12	le 8 à	0 0 25
13 tridi . . . . .	30 mardi	13	h. 13 m.	0 0 7
14 quartidi . . . . .	31 merc.	14	du mat.	11 59 49
15 quintidi . . . . .	1 jeudi.	15		11 59 30
16 sextidi . . . . .	2 vend.	16	N. L.	11 59 11
17 septidi . . . . .	3 Sam.	17	le 15 à 7	11 58 52
18 octidi . . . . .	4 Dim.	18	h. 3 m.	11 58 32
19 nonidi . . . . .	5 lundi.	19	du mat.	11 58 13
20 Decadi . . . . .	6 mardi	20		11 57 53
21 primedi III <sup>e</sup> Décad.	7 merc.	21		11 57 33
22 duodi . . . . .	8 jeudi.	22		11 57 13
23 tridi . . . . .	9 vend.	23	P. Q.	11 56 52
24 quartidi . . . . .	10 same.	24	le 23 à 3	11 56 31
25 quintidi . . . . .	11 Dim.	25	h. 13 m.	11 56 11
26 sextidi . . . . .	12 lundi.	26	du soir.	11 55 50
27 septidi . . . . .	13 mardi	27		11 55 27
28 octidi . . . . .	14 merc.	28		11 55 8
29 nonidi . . . . .	15 jeudi.	29		11 54 47
30 Decadi . . . . .	16 vend.	30		11 54 25

MERCURE  
FRANÇAIS,  
HISTORIQUE, POLITIQUE  
ET LITTÉRAIRE;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

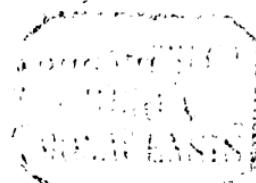
*Du décadi 10 fructidor, l'an quatrième  
de la République Française.*

( Samedi 27 août 1796, vieux style. )

---

TOME XXIV.

---



A PARIS,

Au bureau du Mercure, rue des Poitevins,  
n°. 18.

**TABLE des Matières Littéraires du Tome XXIII.**

<b>SUR les Aventures de Friso , et la Littérature hollandaise.....</b>	<i>Page</i>	3.
Découvertes faites sur le Rhin d'Amagétobrie , etc..	13.	
Manuel révolutionnaire.....	19.	
Epitre d'un commis à un rentier.....	39.	
Annonces de livres étrangers.....	35.	
Cinquième lettre sur l'Origine des Cultes.....	65.	
Sur deux ouvrages relatifs au gouvernement de la France .....	75.	
Ode à nos Sibarites , par le cit. Lebrun.....	96.	
Annonces de livres français .....	99.	
Les Amours de Léandre et de Héro ; traduits par J. B. Gail.....	129.	
Voyages dans les deux Siciles , par Spallanzani , traduits par G. Toscan et A. Duval.....	145.	
Le jour des Morts dans une campagne , par le cit. Fontanes .....	168.	
Annonces de livres français.....	169.	
Sur l'ouvrage intitulé : <i>De la faiblesse d'un gouvernement qui commence</i> , etc. par Ad. Lezay.....	193.	
Séance publique de l'Institut , 15 mess. (1 <sup>er</sup> . extr.).	217.	
Anecdote.....	226.	
Les deux côtés de la Médaille , par François de Neufchâteau .....	227.	
Annonces de livres français.....	231.	
De l'éducation dans les grandes rép. , par J. G. Labene.	257	
Lettre sur les <i>Contes et Nouvelles</i> de Mirabeau...	263.	
Séance publique de l'Institut , 15 mess. (2 <sup>e</sup> . extr.).	271.	
Lettre sur une accusation de larcin littéraire...	282.	
Anecdotes militaires pendant les campagnes de Pichegru , en 1794 et 1795.....	287.	
Imitation d'une ode d'Horace , au peuple romain.	291.	
Voyage entrepris pour la découverte des mines de cuivre , etc. , depuis 1769 jusqu'à 1772 , par Samuel Hearne.....	321.	
Séance publique de l'Institut , 15 mess. (3 <sup>e</sup> . extr.).	339.	
Notes historiques de plusieurs de nos généraux , extraites des campagnes du général Pichegru...	355.	
Annonces de livres nouveaux .....	359.	

# MERCURE FRANÇAIS.

---

DÉCADI 10 FRUCTIDOR, l'an quatrième de la République.  
( Samedi 27 août 1796, vieux style. )

---

## LÉGISLATION.

*Réflexions sur Lycurgue et le gouvernement de Sparte.*

Si l'on pouvait douter de la force de l'éducation, de la flexibilité extrême de l'homme, et du parti que le génie d'un législateur peut tirer de cette disposition naturelle, on n'aurait qu'à jeter les yeux sur Sparte et sur Lycurgue. Le gouvernement de Sparte a été comme un de ces ouvrages merveilleux que l'art n'a produit qu'une fois, et qu'il n'a pas osé tenter de nouveau, comme s'il eût été étonné lui-même de son succès. La statue de Lycurgue, défigurée par le tems, et par cela même rendue plus vénérable, ne se distingue plus des simulacres des Dieux, dont il semble avoir eu la puissance. Personne en effet n'en exerça jamais une plus grande sur la nature humaine. Il la refondit en quelque sorte. Il lui donna la trempe qu'il voulut, et la façonna au gré de ses desirs. Les effets de ses institutions furent prompts et rapides, il les vit lui-même et jouit de son ouvrage. C'est un bonheur qu'il ait flonné un exemple de ce qui est possible, non point pour faire encore ce qu'il a fait, mais pour oser comme lui, lorsqu'on aura son génie.

A 2

Platon fut sollicité par deux peuples pour leur donner des lois; il répondit aux habitans de Mégalopolis qu'ils n'aimaient pas assez l'égalité; à ceux de Cyrene, qu'ils étaient trop riches, et il retourna à ses romans de politique, comme un architecte qui, ne trouvant jamais aucun terrain à sa fantaisie, s'abstiendrait toujours de bâtir, et passerait sa vie à faire des plans. Lycurgue tira ses conceptions du pays des chimères; Platon aimait mieux y rester.

Des écrivains modernes paraissent douter des grands changemens que Lycurgue opéra dans l'état de Sparte. Mais si l'on en croit Plutarque, et il faut bien s'en rappoiter à lui, Sparte ne fut plus reconnaissable quelques années après l'établissement de ses lois, qu'à la vérité nous ne connaissons point, puisqu'elles ne furent jamais écrites. D'ailleurs, ce n'est point par le nombre des réformes et des institutions nouvelles qu'il faut juger des effets d'une législation. Il n'est pas toujours nécessaire de tout détruire; on doit même l'éviter, s'il est possible, soit pour ne point rencontrer de trop fortes résistances, soit pour ne point s'ensevelir sous des ruines. Une seule réforme bien adoptée, en attaquant les abus dans leur source, peut tarir mille canaux par lesquels ils circulaient dans tout le corps social. De même, une seule bonne institution peut avoir une telle influence que le corps politique en reçoive autant de vigueur qu'il aurait pu faire de la meilleure constitution. On a vu une nation moderne, à la faveur de deux ou trois institutions particulières, se distinguer de tous les peuples de l'Europe, jusqu'au moment où la révolution française nous a mis au point de ne lui rien envier.

On ne conteste point à Lycurgue l'établissement d'un sénat. Cette institution , pour n'être pas neuve , lorsque Lycurgue la proposa , n'en a pas moins mérité les éloges des Anciens , parce qu'elle remplit , du moins pour un tems , le but qu'il s'était proposé. Sparte était tour-à-tour avilie par le despotisme de ses rois et par les excès de l'ochlocratie ; en mettant une barrière entre les deux partis , Lycurgue mit fin à une lutte qui aurait fini par anéantir l'état.

On dit que l'idée d'un conseil des vieillards nous vient de sauvages. Cette origine ne lui ôte rien de sa dignité. Il faut accueillir le bon sens de quelque part qu'il vienne. C'est une idée salutaire que celle de tempérer par la maturité de l'âge l'impétuosité si naturelle à la jeunesse , et si contraire aux affaires ; car gouverner , c'est diriger des affaires , et les grandes n'exigent pas d'autres règles de conduite que les petites. Les unes et les autres demandent de l'expérience que rien ne peut remplacer , et sur-tout la connaissance des hommes et des passions , la plus tardive de toutes. La nature des penchans propres à chaque âge mérite aussi une grande attention. Qu'on mette d'un côté une assemblée de vieillards , et de l'autre une assemblée de jeunes gens , il y a tout à parier que les premiers opineront toujours pour la paix , et les autres pour la guerre. Or , la guerre est toujours un mal , même lorsqu'elle est nécessaire. Il n'est ni juste , ni raisonnable que le bonheur et la tranquillité d'une nation dépendent des ébullitions de sang de quelques jeunes gens , qui les prennent quelquefois modestement pour des inspirations du génie.

Il paraît que dans les républiques anciennes , la

principale fonction du sénat était de diriger la puissance législative. Là, le petit nombre proposait, et la multitude décidait. On sait le mot d'Anacharsis sur cela. Cependant lorsque le peuple exerce directement par lui-même sa souveraineté, cela doit être ainsi. L'inverse peut avoir lieu sans inconvénient, lorsque le peuple a commis l'exercice de ses droits à un certain nombre d'individus qui le représentent. Le sénat avait aussi plus ou moins de part à la puissance exécutive. A Rome, il faisait même des actes législatifs, puisque les senatus-consultes avaient force de loi pendant un an, sans avoir besoin d'être revêtus de la sanction du peuple.

L'interposition d'un sénat qui partage ou arrête le pouvoir, a paru un moyen convenable aux législateurs qui ont eu la liberté pour objet. Ils ne l'ont plus vue là où le pouvoir s'est trouvé concentré dans les mêmes mains. Comme il n'y a rien dont on soit aussi porté à abuser que du pouvoir, on a cherché à lui donner des limites en le divisant et en l'opposant à lui-même. Machiavel dit, que celui qui fonde une république doit supposer les hommes méchans. Il serait en effet dangereux de chercher sa sécurité dans les maximes de ceux à qui on confie un grand pouvoir. Il vaut mieux les placer dans une disposition de choses telle qu'ils soient forcés d'en faire un bon usage. A Rome, la puissance exécutive allait en quelque manière s'éteindre dans une foule de magistratures; elle agissait partout, et nulle part elle n'effrayait les citoyens.

La nature du pouvoir qui n'est point arrêté par des bornes, est d'agir avec une certaine fougue.

Un sénat est propre à la modérer par cette sorte d'immobilité qui fait son caractère.

L'établissement des éphores ne fut point l'ouvrage de Lycurgue ; ce nouveau ressort introduit dans la constitution long-tems après lui, n'avait pas sans doute été nécessaire de son tems. On a lieu de croire que dans la suite le sénat, composé de vingt-huit membres, et sans doute trop peu nombreux, fut entraîné du côté des rois. Le peuple de Sparte, alarmé de cette réunion, voulut, comme le peuple romain, se reposer sous un pouvoir tutélaire, et on créa des éphores (1), magistrats destinés à la protéger. Cela rétablit l'équilibre, et les institutions de Lycurgue reprirent toute leur force.

Mais la puissance des éphores était trop grande. C'est le sentiment d'Aristote. Ils réunissaient dans leurs mains plusieurs genres de pouvoirs qui ne sont gueres susceptibles d'être déterminés par les lois, et sont par conséquent dangereux. Ils peuvent d'autant plus facilement devenir oppresseurs, qu'ils se disent armés pour repousser l'oppression. Tel est le pouvoir inquisitorial, qu'exerçaient les éphores, pouvoir terrible qui fait pâlir l'innocence même. Il se trouve hors des routes de la prudence ordinaire, et ne doit son existence qu'aux inquiétudes d'une sombre méfiance. On ignore les circonstances qui ont pu forcer les Spartiates à chercher leur repos dans un genre de précaution qui trouble celui de tous les instans. Il semble que le pouvoir inquisitorial ne convenait point à Sparte. Sa véritable place

(1) *Inspecteurs.*



serait dans une oligarchie qui aurait usurpé la souveraineté du peuple , dont les membres ayant conspiré , voyent sans cesse des conspirateurs , et sont réduits à se rassurer par des moyens qui les font trembler eux-mêmes.

La puissance tribunitienne était aussi un attribut de l'éphorat. Ce genre de pouvoir se trouva singulièrement adapté à la situation de Rome , où un corps de patriciens tendait sans cesse à opprimer le peuple. Les écrivains politiques les plus célèbres s'accordent à penser que l'institution des tribuns sauva la république romaine . qui sans cela n'aurait jamais peut-être été qu'une aristocratie obscure , ou se serait perdue dans la confusion d'une démocratie turbulente. Ce nouveau moyen donna pour un tems une assiette assurée au vaisseau de l'Etat , sans cesse agité par les moindres mouvemens. Les efforts du peuple contre les patriciens furent moins tumultueux et plus efficaces , parce qu'on lui montra le but où ils devaient tendre.

L'influence du tribunat fut heureuse , tant qu'il se contint dans les bornes qui lui avaient été prescrites. Mais comme il est de la nature de ce pouvoir de n'en recevoir aucune , ou de les franchir toutes après avoir calmé les troubles , il devint lui-même un instrument de trouble. Les lois ne sauraient l'arrêter , parce qu'il parle au nom de celui qui les fait. Nourri des passions du peuple , et les fomentant à son tour , désordonné comme le foyer dont il émane , il ose tout ce que le peuple peut ; et agissant avec toutes ses forces , comme avec toute son impétuosité , il finit par renverser l'Etat.

même. Les tribuns de Rome , après avoir fait servir le peuple à toutes leurs vues particulières , à leur vanité , à leurs petits intérêts , à ceux de leurs amis , le vendirent au crédit de quelques grands (1) , et le conduisirent ainsi par l'agitation à la servitude.

A Sparte , les éphores vivifienter de même pendant quelque tems le corps politique ; mais il paraît que la corruption commença aussi par eux. L'éphore Epitades , en portant une loi qui permettait à chacun d'aliéner sa portion de territoire , sappa l'un des principaux fondemens des institutions de Lycurgue. Les éphores ont été accusés d'avoir les premiers introduit à Sparte le luxe , qui peut être indifférent ou même nécessaire à certaines nations , suivant les circonstances , mais qui est toujours funeste à un peuple auquel sa police ne permet pas de l'admettre ; et lorsque l'existence d'un peuple repose sur un certain état de mœurs , violer ces mœurs , c'est attaquer l'ordre public.

Cependant la puissance tribunitienne devrait , comme un principe de vie , animer tout Etat libre. Elle seule peut répandre dans tous les membres du corps social le sentiment d'une douce sécurité ; car avec une constitution libre on peut encore être très-esclave. Il semble que le pouvoir tribunitien serait sur-tout nécessaire chez une nation qui abandonnerait l'exercice de sa souveraineté à des délégués , puisque ceux-ci peuvent s'en servir contre ceux dont ils tiennent leur pouvoir. Comme ils sont dans une

---

(1) On sait avec quel zèle et quel succès les tribuns travaillèrent à augmenter la puissance de Pompée et de César.

position différente de celle de tous les autres membres de l'Etat , ils peuvent faire des lois qui ne soient favorables qu'à eux-mêmes , et sacrifier l'intérêt général à leur intérêt particulier et momentané.

Mais , où placer ce régulateur capable de remédier à toutes les déviations du pouvoir ? il est certain qu'il serait dangereux de le confier , comme à Sparte et à Rome , à un petit nombre d'hommes qui peuvent aisément être séduits. D'ailleurs , ce serait substituer les passions d'un petit nombre d'individus à celles d'un plus grand , et elles ont toujours plus d'activité dans le premier que dans le second. Celui qui peut se parer du titre de défenseur du peuple , peut facilement devenir son tyran , ou son ennemi ; il a du moins toujours dans sa main un moyen de troubler l'état. Les explosions de la puissance tribunitienne sont plus redoutables que les maux qu'on voudrait prévenir par elle. Semblable à ces agents naturels qui deviennent terribles , lorsqu'ils sont concentrés , ce ressort ne saurait être manié avec assez de précaution. Il faudrait que son influence uniformément répandue , comme la chaleur vitale , se fit sentir partout , et ne devint nulle part un principe d'irritation ; que sans force pour entreprendre , elle en eût une très-efficace , pour empêcher que par elle chaque abus pût rencontrer un obstacle proportionné à sa force ; en un mot , que tous les mouvements salutaires du corps politique eussent un libre développement , et que tous ceux qui tendent à lui nuire se trouvassent aussi-tôt primés , comme dans un corps sain et bien constitué.

Les éphores exerçaient aussi la censure , pouvoir qui tire toute sa force de celle des mesurs et de

L'opinion publique, mais qui par cela même semble inutile dans une petite république, dont tous les membres se connaissent et vivent perpétuellement ensemble. Là, les citoyens peuvent être censeurs les uns des autres. Cette espece de censure produit plus sûrement son effet, et dispense de donner à un homme un pouvoir qu'il peut employer à satisfaire des vues étrangères à l'objet de cette magistrature.

A Sparte, où les citoyens étaient toujours ensemble, réunis dans leurs repas, et dans leurs exercices, occupés des mêmes objets, animés du même intérêt et des mêmes sentimens, la force de l'opinion publique devait avoir le plus grand degré d'intensité qu'elle ait jamais eu dans aucun lieu de la terre. On ne peut pas espérer cet avantage chez les grandes nations, qui n'ont point la même uniformité de mœurs. Chez elles, la diversité des états, des intérêts et des habitudes influant diversement sur la maniere de penser des individus, donne nécessairement à l'opinion un caractere équivoque et incertain. Le sentiment du plus grand nombre y reste toujours plus ou moins indéterminé, et ne se marque bien que dans les choses qui sont d'un intérêt commun. L'opinion devait produire sur les Spartiates l'effet d'un instinct moral aussi prompt que sûr.

Lycurgue établit un genre de censure qui, en écartant les idées d'austérité que ce mot réveille, devait produire un effet infaillible. Il confia aux jeunes filles le soin de corriger les jeunes garçons, comme s'il eût voulu châtier ceux-ci avec des fleurs. Ces jeunes filles, dans les processions et dans les

Danses publiques, chantaient des chansons, où étaient célébrés les noms de ceux qui se distinguaient par leur courage et leur amour pour la patrie. Mais les mêmes bouches chantaient des vers, assaisonnés des traits d'une raillerie piquante contre ceux qui remplissaient leurs devoirs avec négligence. On se doutait bien que les flèches d'Hercule n'auraient pas été aussi redoutables que ces traits lancés par la beauté, et que plus les mains dont ils partaient étaient faibles, plus leurs blessures étaient profondes. C'était en quelque sorte confier aux grâces le dépôt sacré des mœurs, et l'on pouvait compter sur la puissance comme sur l'incorruptibilité de ce tribunal. La législation de Lycorgue, où toutes les facultés de la nature humaine semblent avoir été calculées et mises en activité, qui rectifia les sentimens par les sentimens, présenta souvent le contraste de ce que le plaisir a de plus libre, et de ce que la morale a de plus sévere. Elle semble appeler les ris et les jeux au secours des lois. Ce sont l'amour et la vanité qui préparent le triomphe des mœurs. Il est vrai cependant que ces deux sentimens sont les plus puissans mobiles du cœur humain, mais auxquels on ne s'était encore avisé peut-être de donner un emploi si noble.

## PHILOSOPHIE MORALE.

*Philosophie de l'Univers; un volume in-8°. de 236 pages.*

*A Paris, de l'imprimerie de Dupont, rue de la Loi,  
n°. 1232.*

**L**A première pensée de l'homme qui eut quelque loisir, dut être de se connaître soi-même. Étonné de sa place au milieu des êtres dont il était environné, se trouvant ne ressembler à aucun, il dut naturellement chercher hors de lui les causes d'une supériorité qu'il ne trouvait pas en lui; il est remarquable que cette étude qui dut être la première de l'homme pensant, se trouve encore aujourd'hui la moins avancée. Les phénomènes physiques de son existence sont encore presque tous ignorés, la circulation du sang est une découverte nouvelle, la digestion, la fécondation, l'accroissement, la départition des sucs nutritifs, sont des problèmes dont peu d'inconnues sont encore dégagées. Les phénomènes intellectuels, la mémoire, l'entendement, l'imagination sont des énigmes dont le mot est de nous totalement ignoré. Il a été permis à l'homme de mesurer la pesanteur, le volume et la distance des globes célestes, il a pu par l'analyse chimique décomposer la matière jusques dans ses premiers élémens; ses recherches curieuses l'ont très-souvent conduit à des découvertes utiles, et même lui refusant ce qu'il cherchait par orgueil, il a trouvé sur sa route et chemin faisant presque toutes les choses dont l'usage

lui était nécessaire , et qu'il ne cherchait pas. Je pense et j'agis , cela est incontestable ; j'agis , parce que je pense ; cela est encore incontestable ; mais comment ma pensée produit-elle une action ? Voilà l'éternel sujet des discussions dont le résultat est le doute.

Cependant il n'est presque aucune tête fortement organisée , dont la première et la dernière pensée ne se soient tournées sur elle-même.

Dans l'adolescence , avant de lever les yeux sur l'univers , le jeune homme s'aperçoit et s'examine. Bientôt le grand spectacle qui l'environne le détourne et l'appelle. Et dans l'âge avancé , la réflexion , qui n'est que la maturité des pensées , le ramène à lui-même. Peu satisfait de tout ce qu'il a connu , il tente encore de se connaître avant de se quitter. A 20 ans , on commence le roman de la vie ; à 60 , on essaie d'en écrire l'histoire.

Honneur aux *historiens* ; c'est pour eux que les vérités traversent les siècles , et mettent chaque génération en état de commencer où la génération précédente a fini. Nous devons aussi à un *historien* l'ouvrage nouveau ayant pour titre : *La Philosophie de l'Univers*. Sous ce titre sont traitées toutes les questions qui le composent ; l'existence et la nature d'un Dieu , l'essence et l'organisation de la matière , la double nature de l'homme , considéré comme être matériel à la fois et spirituel , la hiérarchie des intelligences supérieures , leurs relations avec toutes les intelligences qui animent la matière organisée , l'ordre moral qui les régit , et duquel émane nécessairement un système religieux de peines et de récompenses.

Sur ce vaste tableau , qui exige une grande richesse de composition , une grande pureté de dessin , l'auteur a su répandre encore une grande variété de ton , et un coloris animé et brillant. Il a sauvé ainsi la sécheresse trop souvent inséparable des idées abstraites et métaphysiques ; n'ayant souvent que des vraisemblances et des analogies à donner pour préuve , il a su les rendre sensibles par des assimilations tirées des objets qui tombent journellement sous nos sens. Rien n'est hasard , pas même un coup de dez ; il n'est réellement que le résultat d'une impulsion combinée avec la forme , la pesanteur et le volume d'un dez cubes. Rien n'est hasard , où tout mouvement prouve un moteur , où tout mouvement réglé un régulateur ; toute règle invariable , un conservateur. A cet argument si usité : ma raison n'est pas obligée de croire ce qu'elle ne peut comprendre , l'auteur répond à-peu-près comme celui qui se promenait devant le sophiste qui niait le mouvement ; le bras se leve au commandement de la volonté , et prouve ainsi que l'esprit peut agir sur la matière. Par des exemples plus matériels encore , il rend cette vérité sensible : la ténuité de la vapeur de l'eau bouillante échappe aux organes de nos cinq sens , et cependant elle agit dans la pompe à feu avec une force immense sur des masses très-matérielles et très-pesantes. Pour prouver les transmigrations des ames et la possibilité qu'un même principe de vie anime successivement des corps sous des formes organisées très-différentes , il nous montre le même principe de vie rampant dans la chemille , sommeillant empâté dans sa crinalide , prenant son essor en ressus-

tant sous la forme d'un papillon , et finissant par se disséminer dans un millier d'œufs destinés à la même *métamorphose*. Ce système fut celui des plus anciens mages de l'Orient , dont on retrouve les traces sous la forme de dogmes religieux ; aux Indes , au Thibet , dans toute la haute Asie qui fut la première station des connaissances humaines , l'auteur y ajoute une pensée qui sauve au moins une des difficultés de la création . Tant d'êtres spirituels qui sortent sans cesse du néant pour n'y rentrer jamais , étonnent même l'imagination . Ici , leur tâche est de se perfectionner dans leurs métamorphoses successives ; et selon qu'elles remplissent cette tâche bien ou mal , elles gagnent ou perdent aux changes , et trouvent ainsi , dans leur état même , un Tartare et un Élysée , qui n'ont ni des joies incompréhensibles , ni des tourmens éternels . Elles voyagent ainsi jusqu'à ce que lassées d'agir , leur inertie mérite et obtient le néant . Les bons écrits sont réfractaires à l'analyse , précisément parce que n'ayant rien de trop , l'extrait ne peut leur ôter que ce qui n'est pas de trop . En donner une idée avantageuse , c'est seulement avertir le public qu'un nouveau venu se présente , et mérite d'être admis ; et lorsque de nombreux aînés ont déjà fait leurs preuves , celles du talent et d'un civisme éclairé ont droit à l'admission héréditaire . Il est surtout des époques où la morale doit essayer toutes les formes pour se faire accueillir ; les plus aimables sont les plus sûres du succès ; la liberté jouit des prérogatives des femmes ; elle consent qu'on l'instruise , mais elle veut qu'on lui plaise . De tous les moyens d'y réussir , l'auteur n'en a négligé aucun ; la volupté même

même a' été appellée : tout n'est pas esprit dans un ouvrage qui en contient beaucoup.

La Philosophie de l'Univers est précédée d'un morceau intitulé *Oromasis*. C'est un dialogue entre *Oromasis* et *Arimane*. Il est aisé de voir par le nom des personnages, que l'auteur y traite la question du bien, et du mal, problème qui a paru aux philosophes anciens et modernes d'une solution si difficile. *Oromasis* arrange, ordonne la matière, crée les mondes, les plantes, les animaux ; l'homme, enfin la femme, chef-d'œuvre de la création. A mesure qu'*Oromasis* verse le bien sur ses ouvrages, *Atimahe* y mêle tout le mal qu'il peut faire, mais heureusement dans une mesure toujours inférieure au bien.

Voici de quelle manière l'auteur suppose qu'*Oromasis* termine l'œuvre de la création, par celle de la femme ; il s'adresse à l'homme qu'il vient de former.

„ Pour ta félicité, je mettrai tous mes soins à fabriquer mon dernier chef-d'œuvre. Dans les plantes j'ai fait de la fleur, destinée à produire le fruit, ce qu'il y a de plus agréable, de plus brillant, de travaillé avec le plus d'art : la femme sera la fleur du genre humain.

„ A moi tous les éléments de la beauté, de la grâce, des vertus, de la sensibilité, de la bienfaisance et de la douceur. Artangez-vous, combinez-vous pour plaire et pour enchanter. Je pouvais créer l'homme à mon image ; je n'ai pour la femme de modèle que le beau idéal. Qu'elle soit la plus parfaite des créatures visibles ; et, s'il se peut, la plus heureuse.

Que son cœur batte plus vite que celui de l'homme. Qu'elle vive plus en moins de tems, et cependant que sa carrière aussi soit plus longue; elle sera bonne et secourable jusqu'à son dernier moment. Qu'elle serve à trois générations; qu'elle fasse le bonheur de son amant, de ses enfans, de ses petits enfans encore; et que dans tous les âges la tendresse qu'elle fera naître soit toujours mêlée de respect. Que des nerfs délicats portent à tous ses sens des affections rapides. Que son pied léger soit propre à la danse, et sa blanche main aux caresses; qu'elle ne les prodigue, ni à la course, ni à de trop rudes travaux. Que sa taille élégante et ses membres arrondis appellent et peignent la volupté par tous leurs mouvemens; qu'un doux satin les couvre, et ne puisse être touché sans embrâser le téméraire. Que ses beaux yeux soient le miroir de son âme; qu'on y lise une indulgente et affectueuse bonté; que même en se baissant, ils trahissent ses sentiments secrets. Que son haleine répande le parfum de la pêche; qu'on en voie le duvet sur ses joues; qu'un vermillon expressif les colore, et que, dans une tendre pensée, une pudeur ingénue le porte quelquefois jusqu'à son front. Que son sein éblouissant représente les globes célestes; qu'un bouton de rose en soit le pôle aimanté; qu'il offre au désir sa première jouissance, à l'enfance son premier aliment; et qu'on ignore à jamais lequel, du père ou du fils, il aura rendu le plus heureux. Que ses longs cheveux ondoyans et bouclés, servent à tant d'appas de voile et de parure; que l'enfant nouveau-né puisse trouver sous eux un abri; et quand

le hasard, mais sur-tout quand la tendresse les entr'ouvrira, que son ami voie le ciel ouvert avec eux.

„ Leve-toi, déesse, dont les charmes émeuvent celui même qui t'a formé. Va régner sur ton compagnon qui se croira le maître parce qu'il est le plus fort, et qui n'est le plus fort que pour te mieux défendre et te mieux servir.

„ Je te donne un besoin, l'amour; une affaire, l'amour; un devoir, l'amour; une récompense, l'amour. „

Ce tableau est plein de chaleur, de grâce, de sensibilité; il est digne du pinceau de Raphaël. Lecteurs indiscrets, ne demandez pas ce qu'*Arimane* a mêlé de mal, à tant de bien. Jugez vous-même, si malgré les efforts de ce génie malfaisant, l'ouvrage d'*Oremasis* n'a pas conservé de sa première perfection.

La conclusion de ce charmant poème, c'est qu'à tout prendre la dose du bien est plus forte que celle du mal; souffrir pour jouir, c'est vivre; et qui a reçu la vie, l'aime, et yeut jouir.

Tel est l'esprit de cet ouvrage. La partie systématique peut rencontrer des censeurs; la partie morale n'obtiendra que des éloges, et fera aimer et l'auteur et son livre.

E. E. T.

---

B 2

## ART DRAMATIQUE.

*Questions adressées au Rédacteur du Mercure.*

CITOYEN RÉDACTEUR,

Vous aimez les lettres ; permettez-moi quelques questions sur un art que j'idolâtre ; et pour répondre, il ne vous en coûtera, si vous voulez, qu'un monosyllabe à la fin de chaque alinéa.

Thalie et Melpomene nous firent-elles, dans le dernier siècle, la réputation la plus incontestable ? ont-elles porté notre langue dans les pays les plus lointains, et forcé nos ennemis même à l'adopter ?

Est-il vrai que nos auteurs, nos acteurs, pour la plupart, nos amateurs aient perdu de vue toutes les finesse de l'art dramatique, et que la connaissance de ses règles soit utile à la gloire des uns et au plaisir des autres ?

Est-il vrai que l'univers littéraire ait les yeux sur nous, et brûle de voir ce que nous allons faire pour ramener le goût, l'ordre, la décence où régnent la barbarie, le désordre, l'immoralité ?

Est-il vrai que dans une république naissante, et dans un pays sur-tout où le théâtre est le seul prône du peuple, il soit bien nécessaire que rien d'impur ne découle de cette première source d'instruction ?

Pensez-vous qu'à travers nos mille et un professeurs, un professeur dramatique fût de trop, et figurât mal ?

Pensez-vous que le théâtre, ce livre immense,

fermé dès les premières pages pour la médiocrité, et sans cesse ouvert pour le génie, ne demande pas un homme tout entier ?

Pensez-vous que chez un peuple jaloux de se montrer grand et magnifique en tout, il ne soit pas ridicule d'opposer l'économie à l'établissement d'une chaire de plus ?

Pensez vous enfin ? les gens de goût pensent-ils que cette chaire dramatique soit nécessaire à l'art, à notre gloire, à nos plaisirs ? C'est ici que je demande un *oui* ou un *non* bien prononcé.

Bon ! va finement s'écrier la malignité ; l'auteur des questions veut être professeur. Eh ! pourquoi pas ? Mais que la chaire échappe à la futilité, qu'un artiste profond y fasse des efforts pour ramener les beaux jours de Thalie, de Melpomene, mes vœux sont comblés, et je le signe. CAILHAVA.

#### RÉPONSE.

En adressant les mêmes questions à tous les journalistes, le cit. Cailhava a voulu sans doute appeler l'attention publique sur les moyens de ranimer en France l'art dramatique qui s'affaiblit et se perd de jour en jour. Cette intention est très-louable ; - elle annonce combien l'auteur des questions est pénétré de l'influence que les productions théâtrales peuvent exercer sur le caractère et les mœurs d'un peuple.

Nous mettrons bien volontiers à la fin de ses premiers alinéa, le monosyllabe affirmatif qu'il desire. Mais nous adoptons formellement la négative sur tous les autres.

Qu'est-ce qu'un *professeur dramatique*? qu'enseignerait-il? Les règles de la tragédie et de la comédie ! Ce ne sont pas les poétiques qui nous manquent. Depuis Aristote jusqu'au cit. Cailhava lui-même, les préceptes de l'art dramatique ont été rigoureusement tracés. Cela n'a pas empêché que l'on n'ait fait de mauvaises tragédies et de mauvaises comédies. Pour faire de bonnes pièces, il faut plus que des préceptes, il faut du génie, et le génie ne s'enseigne pas.

Où Corneille, Racine, Voltaire, Crébillan, avaient-ils pris l'art d'émoouvoir et d'attendrir qu'ils ont porté à un si haut degré? où Moliere, Regnard, sur-tout Moliere, avaient-ils puisé ces peintures si vraies du cœur humain, ces caractères, ces ridicules, cette force comique qui les ont placés au rang des plus grands peintres-moralistes? est-ce à l'école d'un professeur dramatique? Non; c'est à l'école d'un maître plus habile, à celle de la nature, dans l'observation profonde de l'homme et des hommes, dans l'étude comparée de l'histoire et de la société. Eh bien! ce maître parle encore à qui sait entendre ses leçons; les autres ne l'apprendront jamais d'un professeur.

Les règles sont peu de chose. Qui les connaissait mieux que l'abbé d'Aubignac? a-t-il pu faire une tragédie supportable? et qui se souvient aujourd'hui que d'Aubignac ait existé? Les choses même de goût et de style ne sont gueres susceptibles de communication. Racine avait créé le sien, comme Corneille à qui on a si justement appliqué ce vers d'une de ses pièces.

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

En général, dans l'art oratoire, comme dans l'art dramatique et dans l'épopée, les grands chef-d'œuvres ont toujours précédé les règles. Les hommes de génie les créent, et les hommes médiocres croient les imiter en se traînant sur leurs pas.

Une chaire d'art dramatique ne ferait donc que multiplier la médiocrité qui aborde et obstrue la carrière, bien loin de l'étendre. Tel jeune homme, pour avoir pris quelque facilité pour l'inspiration du talent, ne fera de sa vie que des pièces médiocres, qui aurait pu appliquer plus utilement ses facultés s'il eût su en disposer avec plus d'intelligence.

Sans doute la révolution doit avoir une grande influence sur l'art dramatique. Ce fut après les guerres civiles de la ligue, que parut tout-à-coup le génie vigoureux de Corneille. S'il ne s'en présente plus parmi nous, ce ne sera pas faute de grands événements, ni de fortes commotions données aux esprits. Il est donc probable que l'art de la tragédie sera le premier qui renaîtra et se perfectionnera en France.

Il n'en est pas de même de la comédie; ses progrès seront plus lents, et sa perfection plus tardive. La raison en est que pour la comédie, il faut des mœurs faites, et véritablement les nôtres ne le sont point encore. On pourra faire des pièces de circonstances; nos aristophanes, si nous en avons, pourront aiguiser leurs sarcasmes aux dépens de quelques parvenus, ou de quelques personnages platement et ridiculement importants; de pareils sujets sont bientôt épuisés. Le talent d'un auteur comique ne se nourrit pas seulement des travers et des ridicules d'un jour. Il lui faut des habitudes de mœurs formées, des caractères

teres qui aient une physionomie, et sur-tout des contrastes. Nous n'avons plus heureusement de bourgeois qui veuille trancher sottement du gentilhomme, ni de marquis esctocs, ni de comtes insolens de vanité, ni de chevaliers à bonne fortune, ni de petits abbés, ni de vieilles comtesses, etc. etc. Qu'aurons-nous à la place ? D'autres vices, d'autres ridicules sans doute. Mais dans le bouleversement qui s'est opéré par la révolution, nous n'avons entre les mœurs passées, et les mœurs à venir, qu'un état provisoire, trop fugtif et trop insignifiant pour offrir à la comédie des tableaux d'un grand intérêt. D'ailleurs, les esprits encore aigris par de grandes passions, ou divisés par des opinions politiques, n'ont point acquis assez de calme pour souffrir de les voir traduites sur la scène. C'est ce qui fait que nos pièces révolutionnaires sont presque toujours devenues des sujets de discorde. Il faut donc se résoudre à n'avoir, du moins pour quelque tems, que des pièces à intrigue, au lieu de pièces à caractère.

Toutes ces considérations ne seraient point favorables à l'établissement d'une chaire d'art dramatique, quand même son utilité serait reconnue.

Si le cit. Cailhava a entendu parler d'une école de déclamation, depuis long-tems il en existe, et nos acteurs n'en sont pas meilleurs. C'est une preuve que l'art du comédien ne s'apprend pas mieux dans une école, que l'art de faire de bonnes pièces. Les Baron, les Lekain, les Grandval, les Bellecour, les Preville, les Dumesnil, les Dangeville, tous les grands acteurs qui dans l'un et l'autre genre ont illustré la scène fran-

çaise , n'ont dû qu'à eux-mêmes la perfection de leurs talens. Les écoles transmettent bien une certaine pratique , une tradition très-affaiblie , et quelques préceptes généraux. Mais elles ne donnent point ce qui ne saurait se communiquer , le sentiment et l'expression du grand et du beau dans toutes leurs modifications. Dans tous les arts d'imitation , c'est la nature qu'il faut copier , mais il n'appartient pas à tout le monde de saisir et de rendre la nature. Il serait trop long de rechercher ici les moyens qui peuvent concourir à perfectionner l'art dramatique en France. Comment aurions-nous de bons auteurs et de bons acteurs , nous n'avons plus de public pour les entendre. Formons d'abord des juges , nous aurons bientôt des hommes dignes de leurs suffrages.

### MÉLANGES.

*Suite des notes historiques sur plusieurs de nos généraux , extraites des campagnes du général Pichegru aux armées du Nord et de Sambre et Meuse.*

**M**ACDONAL est d'une famille très-cônnue en Ecosse , et souvent nommée dans les Voyages de cette partie de la Grande-Bretagne. Il a servi en Hollande ; mais il est établi depuis long-tems en France. C'est un jeune homme , qui n'a pas l'air d'avoir plus de 30 à 32 ans. Il est rempli de talens militaires , et a même des connaissances en tactique. Il a fait la campagne en qualité de général de brigade dans la première division. Quoiqu'il commandât la plus forte colonne de l'armée du nord , il dirigeait encore les mouvemens de celles de Jardon. Saint-Just avait destitué Macdonal , sous prétexte que n'ayant pas une figure à la comité révolutionnaire , et portant un nom écossais , il devait être aristocrate. C'est

à-peu-près le motif qu'il alléguâ lorsqu'on voulut lui faire des remontrances sur cette injuste destitution. Souham lui dit. " Je ne sais pas si dans le fond du cœur il est Républicain , je ne puis lire dans son ame ; mais je sais que c'est un excellent officier , qui , dans toutes les occasions , a bien servi la République , et je réponds , sur ma tête , qu'au lieu de la trahir , il la servira en bon et brave militaire . " " Il ne nous faut , répliqua Saint-Just , que des Républicains bien prononcés , et Macdonal n'a , ni la figure , ni le nom d'un Républicain . " Alors les suspicteux produisaient le même effet que la réalité. La destitution fut donc prononcée. Je suis fâché que les proconsuls n'aient pas été tenus de donner des motifs , lorsqu'ils lançaient ces lettres de cachet . Dans ce tems-là , les comités révolutionnaires s'amusaient à faire des suspects , et les tribunaux du même nom , envoyoyaient ces soi-disant suspects à la guillotine .

On nous faisait passer à l'armée les jugemens du tribunal d'Arras. Un extrait des motifs sur lesquels ils étaient fondés ferait quelquefois rire , si l'on pouvait oublier un moment les conséquences. J'en ai lu un où l'on s'exprimait ainsi : *N\*\*\* soupçonné d'être suspect* , a été condamné à mort. Les motifs de destitution qu'auraient pu donner nos proconsuls , n'auraient guere été moins ridicules. Les camarades de Macdonal l'ont soutenu avec courage , dans un tems où il n'y avait rien d'aussi dangereux que de prendre le parti d'un honnête homme : voilà ce qui fait son éloge. Ils n'ont pas eu lieu de s'en repentir , car il a rendu des services importans à notre patrie. Il est , dans ce moment , général de division à l'armée du Rhin.

Il y avait dans l'armée anglaise un général du même nom. Après le passage de la Meuse , ce militaire vint parlementer. Il nous dit : " Vous avez parmi vous un général qui porte mon nom ; nous voudrions bien le prendre . " — " Prenez garde , lui dit-on , qu'il ne vous prenne vous-même . " En effet , le lendemain il s'en fallut de peu qu'il ne fût pris par la colonne de Macdonal .

Devinther est un Hollandais , réfugié en France depuis la révolution de 1787. C'est un homme âgé de 34 à 35 ans , d'un physique et d'une physionomie distingués. Il est d'un caractère très-froid , et paraît très-réfléchi. Il était marin avant la révolution batave. Il paraît qu'il connaît bien les mers , où se fait la pêche de la baleine , et il a de grandes

connaissances sur les détails de cette pêche. Avec de l'étude il a acquis des talents et des connaissances militaires ; mais il faut qu'il en ait davantage pour la guerre maritime, puisque ses compatriotes l'ont nommé amiral des flottes bataves. Il a pourtant rendu de grands services à la France, en qualité de général de brigade.

Daëndels est aussi un Batave réfugié, avocat de profession, et cependant excellent militaire. Il est d'un caractère très-ardent. Après avoir fait une guerre d'avant-postes très-avantageuse, pendant l'hiver, en qualité de chef de brigade, on le nomma général au commencement de la campagne, et il commandait la colonne gauche de la première division. Il s'est parfaitement bien acquitté de toutes les missions dont on l'a chargé, et a rendu de grands services.

On lui reprochait d'avoir pris des principes exagérés dans un voyage qu'il fit à Paris. Je ne l'ai pas vu depuis son retour ; mais je puis attester qu'auparavant il avait une bonne façon de penser. Il est vrai qu'il manifestait une haine implacable contre ceux de ses concitoyens qui l'avaient desservi dans la révolution batave et depuis sa sortie. Non-seulement il voulait rentrer dans ses biens, ce qui était très-juste ; mais il parlait de massacrer ceux qui les avaient fait vendre et ceux qui les avaient achetés. J'avoue que ces dispositions n'étaient pas de mon goût.

Je ne hais point les émigrés français parce qu'ils ont quitté leur pays. Une opinion bien prononcée peut autoriser un homme à faire cette démarche ; mais s'ils ont pris les armes contre ma patrie, et s'ils ne se proposent d'y rentrer que pour nager dans le sang des Français, je suis leur ennemi. Je n'approuvais donc pas plus Daëndels lorsqu'il menaçait de couvrir son pays de cadavres, que je n'approuverais les émigrés français s'ils avaient de pareilles dispositions.

On m'a assuré que Daëndels n'avait été méchant qu'en paroles, et qu'il s'était sagement conduit dans sa patrie. Me voilà donc reconcilié avec lui. Il doit l'être avec ses compatriotes, puisqu'ils l'ont nommé général et chef de l'armée batave.

Salm est un jeune homme d'une belle figure. Il commandait une brigade de la division de Dépaux, qu'il tenait très-bien, et son camp était toujours mieux tracé et plus régulier que ceux des autres. Je ne sais ni d'où il est, ni de quelle famille il sort. Un maître-d'hôtel de la maison de Salm, qui était dans le château d'Hoogstraten lorsque nous y arrivâmes,

m'assura qu'il étais de la famille des Salm-Salm, qu'ayant dépensé toute sa fortune à Paris, il avait été obligé de s'engager dans un régiment de dragons.

Ce qui me fit former des doutes sur le rapport de ce maître-d'hôtel, c'est que dans le tems que les buveurs de sang obligeaient les nobles de sortir de Paris pour les égorguer plus facilement dans la suite, un proconsul, aussi féroce que mauvais administrateur, prit un arrêté qui enjoignait à tous les nobles de sortir des armées, quels fussent leurs grades. Presque tous, même les fusiliers, furent obligés de s'y conformer. Il me paraît étonnant que Salm ait pu échapper à la surveillance inquisitoriale de cet être détestable. Il est vrai que les carabiniers s'obstinerent à ne pas obéir à cet infâme arrêté, et qu'ils conserverent, haut la main, leur colonel d'Anglard, qui est un homme d'un mérite distingué. Il peut se faire que Salm se soit sauvé de la même maniere, ou par quelqu'autre moyen. Qu'il soit ce qu'il voudra, il n'en est pas moins vrai qu'il a servi en homme d'honneur, ainsi que tous les nobles qui sont restés dans les armées.

Jardon est natif de Verviers, près de Liège. Il est à-peu-près âgé de 35 à 36 ans. On a dit que la figure de l'homme était le fontispice de son ame. Celle de Jardon n'a rien qui annonce une audace extraordinaire; elle est large, aplatie, et n'a rien de distingué.

Il est pourtant rare de trouver un courage aussi constamment intrépide. Jardon chargerait une armée de vingt mille hommes, à la tête de deux compagnies de grenadiers, avec autant de plaisir, que s'il avait des forces égales; je dis avec autant de plaisir, car il n'en connaît pas de plus grand que celui de se battre. C'est exactement le *Baldus* du poème macaronique. Il m'a quelquefois prié à dîner; mais il n'a jamais oublié d'ajouter qu'après le repas nous irions charger l'ennemi. C'était son spectacle, et il ne croit pas qu'il en existe de plus amusant.

Son intrépidité semble tenir à une prévention qu'ont les Liégeois pour les enfans né-coëffés. Jardon dit à tout le monde, avec l'air de la plus grande conviction, que ni les bales, ni les boulets ne peuvent rien sur sa personne, et qu'il n'y a qu'une mine qui puisse le tuer. Si réellement il est imbû de ce préjugé, comme il m'a paru l'être, l'événement a dû le fortifier dans son idée. Nous n'avons presque pas eu d'affaire où Jardon n'ait eu des chevaux tués. Ses aides-de-camp et ses ordonnances ne combattaient jamais plusieurs

fois à ses côtés sans être tués, ou grièvement blessés. Lui-même n'en sortait presque pas sans avoir ses habits et son chapeau criblés de balles. Tous ses chevaux étaient mutilés de coups de feu. Ils avaient presque tous les oreilles, les lèvres, ou d'autres parties percées, et Jardon n'a pas reçu une égratignure. Au combat d'Outre-Meuse, il eut deux chevaux tués sous lui. Son jeune neveu reçut à ses côtés cinq blessures presque toutes mortelles. Un de ses adjoints fut tué, et plusieurs de ses ordonnances resterent sur la place. Une balle qui allait lui traverser la poitrine fut détournée par la lame de son sabre qui en fut mise en pièces. Une seconde lui cassa le pommeau du même sabre, sans lui blesser seulement le cinquième doigt. Dans une occasion, avec 75 hommes il a mis en déroute 900 Autrichiens ; et il n'allait jamais à la découverte sans être accueilli par une décharge de mousqueterie qui lui tuait quelqu'un des siens, et il a toujours été intact.

A Moëscroen, il était au milieu des ennemis, se battant comme un enragé. Nos troupes le prirent pour un soldat de l'empereur, et voulaient le faire prisonnier. Il eut beaucoup de peine à s'en faire connaître, parce que son costume ressemblait assez à celui de ces soldats autrichiens qui portent des casquettes ; en un mot, la vie militaire de Jardon est aussi merveilleuse que celle de nos plus fameux Flibustiers. On ne peut lui attribuer, ni de grands talens, ni même des connaissances militaires ; mais on ne peut lui refuser un courage et une intrépidité à toute épreuve ; et si la reconnaissance est une vertu politique, notre gouvernement en doit à cet officier.

Reunier est natif de Lausanne. Il est âgé de 23 ans ; taille de cinq pieds six pouces, assez bien bâti, et d'une bonne figure. Au premier abord, il a l'air stupide ; mais on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a du génie et qu'il est très-instruit ; mais la difficulté qu'il a à s'exprimer le fait souvent prendre pour un ignorant. J'ai vu beaucoup d'officiers qui, dans la première conversation qu'ils avaient avec lui, portaient des jugemens qui ne lui étaient pas favorables ; en un mot, il faut le fréquenter plusieurs fois pour le connaître et le bien juger.

Reunier n'avait que 21 ans au commencement de la campagne ; et à cet âge, où le raisonnement est à peine développé chez le commun des hommes, il dirigeait les mouvements de la plus forte division de l'armée du Nord. Tous les

généraux le consultaient, et Pichegru lui-même avait un faible pour les avis qu'il donnait dans les conseils de guerre.

Pendant l'hiver de 1794 il fit la carte topographique de tout le territoire, où la première division était cantonnée. Cette carte est fort exacte, très-détaillée ; il n'y a pas un seul sentier, ni un ouvrage de campagne ancien, ou nouveau, qui n'y soit dessiné, et elle était très-commode pour les officiers qui allaient porter les ordres.

Avant le commencement de la campagne, Reunier a été deux fois nommé général de brigade ; mais il a toujours refusé, sous prétexte qu'il était trop jeune. Il craignait même beaucoup qu'on ne le forcât à accepter ce grade. Dans ce temps-là, les proconsuls obligaient les officiers à prendre les grades qu'ils leur offraient, sous peine d'être regardés comme suspects, et traités comme tels. La plupart aimait mieux accepter que de se faire destituer et incarcérer ; mais dans le fait, les places éminentes étaient un grand fardeau ; car si la fortune abandonnait un instant ceux qui les occupaient, ils étaient sûrs d'aller à l'échafaud.

On n'obligea point Reunier à accepter le grade de général. Il fit donc toute la campagne d'été en qualité d'adjudant-général. Après la victoire politique du 9 thermidor (27 juillet), le comité de gouvernement fut un peu mieux composé ; Reunier fut nommé général, et il accepta. Cet officier a de grandes connaissances en tactique. Il est outre cela d'une bravoure éprouvée. Il est dans ce moment chef de l'état-major-général de l'armée du Rhin. Il est du bois dont on fait les généraux en chef. Il ne lui faut qu'un peu plus d'âge. Il a déjà beaucoup d'expérience.

Deverger est natif d'Etampes. Il est âgé d'environ 40 ans, il est bien fait et a une figure très-prévenante. Comme il ne se mêlait pas du mouvement de l'armée ; qu'étant chef de l'état-major de la première division, il ne s'occupait que de son bureau, je n'ai pas eu occasion d'en parler dans le cours de cette histoire. Duverger a pourtant des talents et des connaissances militaires. Il a l'esprit cultivé, et ses mœurs sont douces et pures. Mais il avait été dérouté par les extravagances des gouvernans d'alors, et sur-tout par une destitution injuste que le fameux Lavalette avait provoquée contre lui. Souham la fit révoquer, haut la main. Duverger n'en avait pas pris plus de confiance. Il connaissait les intentions de la montagne, et croyait qu'après la campagne, quelque chose que pussent faire les officiers généraux, elle les enverrait à la

mort. Cette idée le faisait tenir dans la plus grande réserve. Il ne blâmait pas hautement l'injustice ; mais il en avait le cœur déchiré. Il est maintenant général de brigade à l'armée du Rhin. Je suis sûr qu'il mènera bien sa colonne. Il a les connaissances et la pratique nécessaires pour la bien commander. C'est un serviteur de 20 ou 22 ans.

## V A R I É T È S.

### L E T T R E A U R É D A C T E U R D U M E R C U R E.

**V**ous avez inséré, citoyen, dans votre dernier numéro une lettre du cit. Sarret, en réponse à un article de la *Décade Philosophique*, relatif à la réclamation qu'il a faite des Éléments d'arithmétique attribués à Condorcet. Cette lettre est précédée d'un paragraphe dans lequel il se plaint de ce que la Décade n'a pas voulu admettre sa défense. Je dois à mes collègues de les justifier de cette imputation odieuse.

C'est moi qui ai répondu au cit. Sarret, que mes collaborateurs et moi-même serions toujours prêts à rectifier les erreurs qui auraient pu nous échapper ; que nous l'invitions à se renfermer dans les faits concilians qui pourraient être à sa décharge ; que sa lettre contenait des personnalités que nous n'admettions pas, même à l'égard de personnes qui nous seraient tout-à-fait étrangères ; et qu'enfin, il fallait qu'il rédigeât sa leître en bon français, car nous voulions éviter, autant que possible, d'insérer des phrases grossières et mal écrites. Et s'il avait exigé des exemples, nous lui aurions cité les passages sui-

Vans : Il est des erreurs et bien de la malhonnêteté dans le peu de lignes qu'il renferme (notre article). Je ne ferai pas remarquer l'espèce de lâcheté qu'il y a, etc.... Elle avertit le public de ce qu'il doit en penser; aussi, bien qu'il ne fut peut-être pas difficile de lever le voile dont cet auteur se couvre. Et en parlant de Condorcet : Le bonheur que j'ai eu d'avoir partagé et ses dangers et les soins donnés, encore plus dus à ses vertus, à son génie, sur-tout à son infortune.

Tels sont, citoyen, les motifs qui se sont opposés à l'insertion de la lettre du cit. Sarret; ces motifs ne sont pas si noirs qu'il les fait.

Au surplus, quelle est l'accusation la plus grave renfermée dans le paragraphe de la Décade dont il s'agit? C'est que le cit. Sarret a fait usage d'un manuscrit de Condorcet, sans le nommer; et le citoyen Sarret avoue aujourd'hui que le premier plan, et même les premières pages de son ouvrage sont copiés du manuscrit de Condorcet. Les personnes qui ont un peu de délicatesse seront toujours en droit de s'étonner qu'on se présente au concours, et qu'on sollicite un prix après s'être paré des talens d'un autre, d'un grand maître dans la même science, d'un homme malheureux, et qui ne peut plus se plaindre.

Salut et fraternité, J. B. SAY, l'un des Rédacteurs de la *Décade Philosophique*.

Les manuscrits de *Léonard de Vinci*, qui doivent être apportés à Paris, ne sont qu'une partie de ceux qu'a laissés ce peintre célèbre. L'autre partie des manuscrits formant un volume est actuellement à Londres

adres dans la bibliothèque de la reine. Ce volume traite principalement de l'anatomie. Toutes les remarques sont écrites à rebours, et on ne peut les lire qu'au moyen d'un miroir. Il est orné d'un grand nombre de dessins très-curieux. Le célèbre docteur Hunter, qui les avait examinés avec beaucoup de soin, y trouvait une exactitude anatomique aussi parfaite qu'on pourrait l'attendre d'un homme qui aurait passé toute sa vie à étudier la forme et la disposition des os du corps humain; et un des plus habiles dessinateurs d'Angleterre, assure que nul artiste d'aucun siècle n'a rien fait de supérieur à ces dessins,

---

### P O É S I E.

#### LES FLEURS ÉPOUX.

*Pièce allégorique, lue à la société des sciences, arts et belles-lettres, stante au Louvre.*

JADIS au milieu d'un parterre  
Une Rose, dit-on, vivait avec un Lys;  
Tous deux paraissaient bien unis,  
Même humeur, même caractere.  
Un beau jour cependant la Rose un peu légère  
Chercha querelle à son époux;  
On sut bientôt pourquoi : son dessein, entre nous,  
Était de faire un voyage à Cythere.  
Le mari, d'un ton calme et doux ;  
Lui dit : L'amour, il est donc vrai, ma chere,  
L'amour ne suffit plus, hélas, à votre cœur !  
En quoi pourtant ai-je pu vous déplaire ?  
Parlez, voulez-vous mon malheur ?

Tome XXIV.

Non , répondit tranquillement la Rose

Que l'amoureux zéphir attendait dans un coin ;

Non , mais je veux aller loger plus loin ,

On se lasse de voir toujours la même chose.

De mes enfans qui va désormais prendre soin ,

Reprit le Lys ? Ils ne peuvent nous suivre.

Beau sujet d'embarras , dit Rose ! Donnez-leur

Un gouverneur.

Qu'aux soins d'un étranger , juste Dieu ! je les livre ,

Répartit le Lys attendri !

Je suivrais l'exemple des autres ,

Moi qu'on connaît toujours bon père , bon mari !

Eh ! mes enfans ne sont-ils pas les vôtres ?

Ingrat , hélas ! jusqu'à ce point

Jé pourrais trahir la nature !

Eh bien ! restez ici , dit Rose , et je vous jure

Que je ne vous en voudrai point ,

Mais point du tout . Adieu , je vais faire un voyage ,

Dont je compte , d'honneur , ayant peu revenir .

Le mari , pour la retenir ,

A recours au plus doux langage ;

Mais en vain , car l'amant est là qui veut partir ;

Les ris et les amours conduisent l'équipage .

Adieu donc , cher époux ; mais sur-tout avec moi ,

Monsieur , point de cérémonie ,

Dit Rose , quand on s'aime est-il besoin , ma foi ,

D'employer la galanterie ?

Fi donc ! .. et puis , vous m'entendez , je crois ,

Dé vous je veux être obéie .

Restez , vous dis-je , enfin ... Et la voilà partie

Sans embrasser seulement son époux .

Que je le plains ! à moins l'on peut être jaloux ;

Il aimait tendrement sa dame ,

Il l'aimait plus pour elle que pour lui .

Combien en voit-on aujourd'hui  
 Qui cherissent ainsi leur femme !  
 Que va-t-il faire ? en longs sanglots  
 Exhaler sa douleur ? Non, au fond de son ame  
 Il dévore en pleurant ses chagrins et ses maux.  
 Un sang brûlant dès-lors circule dans ses veines,  
 Son incarnat s'efface et son corps dépérît,  
 Ses enfans partagent ses peines,  
 Ils gémissent quand il gémit.  
 La mort, hélas ! bientôt vint combler leur misere ;  
 Le Lys meurt, tous ensemble expirent sur leur pere :  
 Un seul d'enti'eux, un seul survit,  
 Il est pâle et défait : depuis ce jour funeste,  
 Les lys, qui d'âge en âge en sont tous descendus,  
 Portent de leur douleur l'empreinte manifeste.  
 Après cinq ans pour l'amitié perdus,  
 Rose revint de son pélerinage ;  
 Son époux, hélas ! n'était plus,  
 Et son amant, comme elle inconstant et-volage  
 Aux doux charmes de sa Vénus,  
 Depuis trois mois entiers cessait de rendre hommage.  
 Rose était délaissée, ah ! dans un tel malheur  
 Que faire ? point d'enfans, point d'ami secourable,  
 On lui fait en tous lieux un accueil effroyable,  
 On craint de partager son triste déshonneur.  
 Flore elle-même impitoyable  
 Account, la chasse avec dédain  
 De son jardin.  
 Dès lors en ses arrêts sévère et formidable,  
 Pour écarter la foule des amans  
 Elle veut ( ô douleurs mortelles )  
 Que d'épines cruelles  
 Son corps soit couvert en tout tems  
 Après un si sanglant outrage,

Rose , hélas ! n'eut plus qu'à mourir !  
 Veuve d'un époux tendre et sage ,  
 Amante d'un léger zéphir ,  
 Son malheur est le fruit de son libertinage .  
 Rose perd sa beauté , sa fraîcheur , quel dommage !  
 Plus loin ( qui le croirait ? ) dédaignant de la voir ,  
 Zéphir , pour l'insulter , jette aux vents son feuillage ,  
 La mort fond aussi-tôt ; cédant à son pouvoir ,  
 Rose chancelle , tombe et meurt de désespoir .

---

Sexe adorable , mais volage ;  
 Sexe enfant de l'esprit , chef-d'œuvre de l'amour ,  
 De Rose , hélas ! craignez le dangereux naufrage .  
 L'ignominie est son partage ;  
 Le zéphir aime , adore et méprise en un jour .  
 Aux dépens d'une folle on peut devenir sage ;  
 S'il est beau dans le mariage  
 De respecter la foi promise à son époux .  
 Rien n'est aussi plus doux  
 Qu'un pareil esclavage .

( Par le cit. BOINVILLIERS . )

---

### A N N O N C E S.

*Réfutation de la Théorie pneumatique des Chimistes modernes* , présenté article par article , dans une suite de réponses aux articles rassemblés et publiés par le cit. Foureroy dans sa *Philosophie chimique* ; précédée d'un supplément complémentaire de la théorie exposée dans l'ouvrage intitulé : *Recherches sur les causes des principaux faits physiques* , auxquels celui-ci fait suite et devient nécessaire ; par J. B. Lamarck , de l'Institut national de France . Un volume in-8°. de 484 pages . A Paris , chez l'auteur , au Muséum d'histoire naturelle ; et Agasse , libraire , rue des Poitevins . L'an IV .

Cet ouvrage dont nous rendrons compte incessamment .

mérite de fixer l'attention des savans ; ces sortes de débats et de contradictions tournent toujours au profit de la vanité , et contribuent aux progrès de la science.

*Éloge philosophique et politique de Guillaume-Thomas Raynal* ; par Cherhal-Montréal , auteur du *Gouvernement des Hommes libres*. Brôchure in-8°. de 75 pages. Prix , 15 sols ; et 20 sols , franc de port. A Paris , chez Détoy , libraire et commissionnaire en librairie , rue du Cimetière-André-des-Arcs , n°. 15. L'an IV ( 1796 ).

*La Dévote ridicule* , comédie en cinq actes et en vers , par le cit. Pierre-Michel Luminais ; in-8°. Prix , 30 sols , franc de port. A Paris , chez le même.

*Héloïse* , romance , par le même ; chez le même libraire.

*Histoire romaine* , par Rollin , nouvelle édition: in-8°. Nos. 7 , 8 et 9. A Paris , chez Aubout-Dumoulin , imprimeur-libraire , cloître Honoré.

*Observations iatrorchirurgiques* , pleines de remarques curieuses et événemens singuliers , ouvrage publié en 1639 , par Jos. Covillard , maître chirurgien juré à Montelimard ; seconde édition , augmentée de remarques historiques et pratiques , de plusieurs mémoires et observations , par Jean-François Thomassin , maître en chirurgie de la ville de Dôle , etc. Un volume in-8°. broché , Prix , 2 liv. 10-sols. A Strasbourg , chez Levraut ; et à Paris , chez Fuschs , libraire , rue des Mathurins , hôtel de Cluny.

*La Parole* , poème en quatre méditations , par B. E. Manuel. Brochure in-18. A Paris , chez Dufart , imprimeur-libraire. L'an IV ( 1796 ).

*Soirées Amusantes* , journal récréatif , dédié aux habitans des villes et des campagnes. Le prix de la souscription pour 12 cahiers in-18 , est de 6-liv. , franc de port ; il en paraît actuellement 20 cahiers. A Paris , chez Aubout-Dumoulin , libraire , cloître Honoté.

Ce recueil distribué , par cahiers , contient quelques ouvrages intéressans , tels que les *Lettres de deux amis habitans de Lyon* , par Léquard. — *Mitis Lony* traduit de l'allemand , par madame de la Roche. — *Henriette Wyndham ou la Coquette abusée*. — *Les Trois Infortunes de la Mere Jalouse* , etc. etc.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De Philadelphie, le 24 juin 1796.*

THOMAS MIFFLIN, gouverneur de cet Etat, vient de publier une proclamation au nom de la république de Pensylvanie, par laquelle il déclare que d'après les rapports qui lui ont été faits d'une maladie contagieuse qui s'est manifestée dans quelques îles des Indes occidentales, la sûreté des citoyens exigeait que tous les vaisseaux qui arriveraient de ces îles dans le port de Philadelphie fussent soumis à une quarantaine, dont les réglements sont fixés par ladite proclamation.

Le bruit qui s'est répandu que le gouvernement de France avait donné ordre à tous les officiers de sa marine de s'emparer des navires américains chargés pour l'Angleterre, comme les Anglais s'emparaient de ceux chargés pour France, a jetté une grande consternation dans notre commerce; la prise récente de quelques uns de nos vaisseaux par des corsaires français, confirme encore ce bruit.

### ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 10 août 1796.*

Nous apprenons de Petersbourg que l'impératrice

s'est empressée de faire réparer les dommages occasionnés par l'incendie, que la foudre alluma le 5 juin dernier. Elle a assigné à cet effet une somme de huit cents cinquante mille roubles. Tous les canaux sont actuellement couverts de bois de construction ; et l'on espère que dans quelques semaines les 60 galères brûlées seront remplacées.

Le 2 du mois dernier, la grande-duchesse Maria Fœdorowna accoucha heureusement d'un prince auquel on donna le nom de Nicolas Paulowitz.

Ce fut le 9 juillet que les Polonais réunis à la monarchie prussienne prièrent serment d'obéissance et de fidélité à Frédéric-Guillaume, entre les mains du comte de Hoym, son premier ministre dans ses nouvelles possessions, et qu'il avait revêtu pour cette cérémonie, du titre de son commissaire plénipotentiaire. Il n'y a personne qui ne sache d'avance ce qu'un ministre doit dire dans une semblable circonstance. Décrier le régime passé ; vanter le régime futur ; promettre, de la part du maître, *bienfaisance*, *protection*, *faveur* ; faire briller à tous les yeux la perspective de l'abondance et du repos : telle est sa tâche. Mais comme parmi ces lieux communs on trouve dans le discours de M. de Hoym des idées que le projet que l'on suppose au roi de Prusse de replacer la Pologne au nombre des puissances de l'Europe, rend très-remarquables, nous croyons devoir le transcrire.

*Discours prononcé par le comte de Hoym, premier ministre des états du roi de Prusse en Pologne, nommé commissaire plénipotentiaire pour recevoir le serment de fidélité et d'obéissance des délégués des états de Pologne, assemblés au palais de Varsovie le 9 juillet 1796.*

“ L'occasion qui nous rassemble ici est la plus importante qui puisse réunir les hommes dans leurs relations sociales. Vous allez, messieurs, faire le serment d'obéissance et de fidélité à l'illustre roi Frédéric-Guillaume II. Je suis chargé de l'honorabla fonction de recevoir, au nom de sa majesté, l'attestation de votre inviolable fidélité, et de vous assurer, en retour, de sa protection, bienfaisance et faveur royale. Puisse cet acte solennel laisser des traces profondes sur vos ames, et produire tous les heureux effets que j'ose en espérer ! ”

“ Ce pays, si favorisé de la nature, a trop long-tems été le théâtre de la dévastation; votre brave et noble nation est depuis trop long-tems en proie aux horreurs de l'anarchie. Des guerres étrangères, et ce qui est encore plus horrible, une guerre civile, ont comblé ses calamités. L'agriculture, les arts, le commerce ont été suspendus; le pauvre a été opprimé, et souvent obligé de céder sa cabane à l'ennemi ou de l'abandonner aux flammes. Le riche, le puissant, entraîné invinciblement dans les factions, n'était jamais sûr, quelque parti qu'il épousât, de conserver sa propriété, son existence politique, et même son existence physique. La tranquillité, l'ordre et le bonheur domestique, s'éloignaient tous les jours de lui. Je suis assuré que vous ne m'accuserez pas d'exagération dans cette peinture de vos maux. Et quelles étaient les causes de cet état malheureux? Elles ne tenaient pas à des circonstances extérieures; elles étaient dans la constitution même du gouvernement. La plus noble passion

de l'homme , celle qui le met en état de déployer tout ce qu'il a en lui d'énergie , de grandeur et de sublimité , l'amour de la liberté , mais d'une liberté mal entendue , a allumé la flamme dévorante qui a si fréquemment détruit et le bien public et le bonheur des individus. La liberté de faire tout ce qu'on desire ou tout ce que les passions sans guide et sans frein peuvent se permettre , n'est que la liberté de l'homme sauvage: L'homme civilisé est soumis à des relations particulières et politiques ; il faut qu'il sacrifie une partie de sa liberté naturelle à sa sûreté. Cette liberté , qui seule en mérite le nom , est indépendante des formes du gouvernement ; on la trouve dans les monarchies comme dans les républiques , mais principalement , comme l'histoire nous l'atteste , sous la protection d'un chef unique. Également éloignée de la licence du sauvage et de l'esclavage du despotisme , elle n'est qu'une soumission volontaire à la domination de lois sages et appropriées à l'état qui s'y soumet. Ces lois doivent lier également la généralité des citoyens. Ni la volonté arbitraire d'un homme , ni les résolutions impétueuses d'une multitude passionnée ne doivent dominer sur elles ; le chef de l'état , étendant sa protection sur toutes les classes du corps social , doit garantir à chacun la liberté de son culte , la sûreté de sa propriété , et tout le bonheur domestique que sa situation lui permet d'y goûter. Alors , les infortunés trouvent des secours ; le mérite , sa récompence ; l'industrie , des encouragements ; le seul perturbateur de l'ordre public est justement puni lorsqu'il tente de priver les autres de leurs droits légitimes , dont il se rend par-là indigne de jouir lui-même.

„ Cette esquisse que je viens de vous tracer , messieurs , ne peut paraître une chimère aux hommes qui habitent un pays voisin du royaume de Prusse ; qui depuis long-tems jouit du bonheur que peuvent donner une sage constitution et un gouvernement humain .

„ Vous , ministres révérés de la religion , dont le caractère essentiel doit être la douceur et l'indulgence réciproque , vous serez protégés dans toutes les fonctions de votre ministère religieux ; mais vous donnerez aussi à toutes les autres classes l'exemple de la soumission ; vous montrerez , à l'égard de ceux qui diffèrent de votre croyance , cet esprit de charité et de tolérance que vous prescrivez l'humanité ; vous instruirez le peuple de ses devoirs envers son souverain ; vous lui apprendrez , ce que vous savez vous-mêmes , qu'on ne peut être un digne ministre de la religion sans être un sujet fidèle et un bon citoyen .

„ Vous , nobles de la nation , vous êtes d'un degré plus près du trône que les autres sujets . Votre naissance , votre rang vous appellent à la défense de l'état , aux plus importantes fonctions de la société . Remplissez cette sublime destinée avec ce noble sentiment d'honneur qui vous distingue particulièrement ; avec cette fidélité inébranlable envers votre roi et votre maître ; persuadez-vous bien , par l'exemple des autres nations , que les intérêts de la monarchie et de la noblesse ne peuvent être séparés , et que l'un et l'autre doivent rester debout ou tomber ensemble . Notre grand roi vous honora et vous appellera auprès de sa personne ; il vous laissera jouir de toutes les prérogatives que comporte un état bien ordonné . Traitez aussi vos vassaux avec douceur et humanité ; tels sont les désirs du roi et votre devoir ; et quoiqu'en l'acquittant vous en obtiendrez la plus douce récompense , vous devez en appercevoir une autre presqu'aussi immédiate dans l'accroissement de vos revenus et dans l'affection de vos vassaux .

„ Vous , députés représentans des villes , je n'ai besoin que de fixer votre attention sur les cités des anciennes provinces de Prusse . C'es-là que vous appercevrez un commerce et des manufactures florissantes , et une active industrie ; vous appercevrez à chaque pas des encouragemens vraiment royaux . Exercez-vous , de votre côté , dans l'administration impartiale

de la justice , et donnez une attention particulière aux lois de police. Le gouvernement protégera votre juste autorité ; vous verrez prospérer vos cités ; et aux yeux de l'étranger étonné , qui vous a vus précédemment , vous déployerez le spectacle d'un peuple content.

„ Salut enfin , salut à vous , habitans des campagnes. On sait enfin ce que vous valez , et vos droits sont assurés. Vous serez sacrés pour vos concitoyens sous un bon gouvernement , qui cependant exige de vous une soumission exacte et le respect pour les lois . „

„ Telles sont les sublimes et bienveillantes intentions du roi mon maître. Varsovie l'éprouvera en particulier ; la tranquillité et les bénédictions de la paix y succéderont dorénavant aux vestiges du sang . „

„ Tel est , messieurs , l'état de prospérité où votre pays peut parvenir , si chacun de vous vient y coopérer. Prenez-en donc l'engagement par un serment solennel à la face de Dieu , le maître des rois et des sujets . „

*De Francfort-sur-le-Main , le 15 août.*

L'influence du roi de Prusse dans l'Empire allemand s'étend et se fortifie chaque jour. Les désastres des Autrichiens mettent les petits Etats dans la nécessité de recourir à sa protection , ou pour éloigner d'eux le fléau de la guerre , ou pour obtenir aux conditions les moins défavorables leur réconciliation avec les vainqueurs. Il n'est pas douteux qu'il ne veuille s'affermir dans cette position brillante où le placent les événemens d'une guerre dont il a eu la sagesse de se retirer , et qu'il n'aspire à la rendre indépendante par une puissance territoriale , qui soit constamment prépondérante. Déjà il a opéré dans le

cercle de Francqnie des réunions extrêmement importantes , à titre de bourgrave de Nuremberg ; il vient de se mettre en possession des fiefs immédiats de l'Empire dans le cercle de Westphalie , à titre de comte de la Marck. On est persuadé que Hambourg et Bremen ne tarderont pas à faire partie de ses Etats , à titre de convenance ; et l'on peut conjecturer qu'au même titre il nous fera subir le même sort. C'est du moins ce que semblent annoncer les conférences que nos sénateurs ont eues avec un de ses envoyés et le ministre de France près du landgrave de Hesse-cassel , à la suite desquelles le sénat a invité tous les citoyens à porter dans les 24 heures , à la maison commune , leur argent , leur vaisselle , leurs bijoux , et tous leurs effets précieux , en leur annonçant que ce n'était que par ces sacrifices qu'ils pouvaient éviter de grands malheurs , et un changement formel dans la constitution de leur patrie . Rien ne paraît devoir s'opposer à l'exécution des vues du cabinet de Berlin , la seule puissance qui aurait pu les combattre étant maintenant épuisée. Aussi l'empereur a-t-il répondu aux députés de Nuremberg que les circonstances ne lui permettaient pas de s'occuper de leurs réclamations. Cependant le conseil aulique a lancé un décret contre les opérations de Frédéric-Guillaume en Westphalie ; mais il est probable qu'il ne le regarde que comme une vaine formalité.

Au surplus , ce n'est pas le roi de Prusse seul dont il paraît que la guerre actuelle augmentera la considération et la puissance par des réunions et des déplacemens qui non-seulement doivent affaiblir la maison d'Autriche , mais aussi changer le système de

la confédération germanique. Le landgrave de Hesse-Cassel , avec lequel il entretient l'intelligence la plus intime , saura aussi profiter des circonstances actuelles pour reculer les bornes de ses Etats. Quelques personnes assurent même que si nous devons perdre notre indépendance , ce sera pour passer sous la domination de ce prince.

*De Vienne , le 6 août.*

Le prince de Stahremberg , âgé de 90 ans , ancien ministre de Marie-Thérèse , vient d'être nommé ministre des affaires étrangères ; le comte de Lehrbach lui a été adjoint. On augure bien de ce changement.

La santé de l'empereur est parfaitement rétablie par l'usage des bains de Baden.

Pendant un grand conseil de guerre , tenu aujourd'hui , auquel a assisté sa majesté , on a annoncé une députation composée de vingt personnes , dont deux archevêques , envoyée par la nation hongroise , pour informer sa majesté qu'une armée de 49 mille hommes , destinée à défendre ses Etats , serait prête à marcher avant six semaines .

L'empereur , pénétré de reconnaissance pour une marque si grande de fidélité et d'attachement , répondit qu'espérant que la guerre touchait à sa fin , il ne pouvait accepter une offre aussi généreuse .

A l'issue du conseil de guerre , le comte de Lehrbach , l'un des ministres des affaires étrangères , fut expédié avec des dépêches pour les généraux français , le ministre impérial à Basle , et le Directoire de France .

Le lieutenant-général Hadler , du régiment de Modena , a aussi été expédié avec des instructions pour

Le comte de Vartensleben, concernant les tentatives que pourrait faire le roi de Prusse contre le royaume de Bohême.

Le capitaine Mayer, du régiment de Pellegrini, a également été envoyé avec des instructions pour l'archiduc Charles.

Le courrier du feld-maréchal comte de Wurmser, porteur de la relation des premières victoires remportées par ce général en Italie, était accompagné de six postillons, ayant leurs chapeaux et leurs cors ornés de branches d'olivier et de laurier; ce qui a causé une joie générale dans la ville.

S. M. impériale s'est conduite, à l'égard de la république de Gênes, avec une fierté plus conforme à sa dignité qu'à sa situation. Loin de consentir à rappeler, sur les instances du sénat, le comte Girola de sa mission, elle a hautement approuvé sa conduite, et lui a donné le titre de son ministre plénipotentiaire auprès de la même république. Elle a même fait entendre que M. Balbi, ministre de Gênes à Vienne, lui répondrait de sa personne des insultes qui pourraient être faites à M. Girola.

#### ITALIE. De Gênes, le 4 août.

Plusieurs lettres de Milan, écrites par des patriotes connus et par des commissaires français, annoncent que la reddition de Mantoue sera bientôt suivie des événemens les plus intéressans, non-seulement pour le Milanais, mais pour toute l'Italie. On assure que la République Française reconnaîtra l'indépendance de tous les pays conquis, et les réunira en un seul état. Cet état comprendra les duchés de Milan, de Mantoue et de Modene, la principauté de Massa, le Ferrarois et le Bolonois. Il portera le nom de République Italique, et non celui de Lombardie; non-seulement parce qu'il comprendra des pays qui ne font pas partie de la Lombardie, mais encore parce qu'il est de nature à s'agrandir avec le temps, et à

réunir la plus grande partie de l'Italie. Les législateurs de la France se proposent, dit-on, de charger un comité composé de gens éclairés, tant Français qu'Italiens, de préparer un plan sur le modèle de la constitution française, et de l'offrir ensuite à l'acceptation des assemblées primaires de la République Italique.

*Livourne, 29 juillet.* Pour écarter de cette rade les frégates et autres bâtimens anglais, les Français ont armé une grosse tartane qui porte quatre canons de bronze et cent hommes d'équipage, avec des fournaux pour faire rougir les boulets. Mercredi dernier, cette tartane sortit du port, et établit sa station sous le fortin de la pointe du môle, afin de protéger l'entrée des navires. Hier, une frégate et un brick anglais s'étant avancés presqu'à la portée du canon de cette pointe, le fortin et la tartane tirerent de maniere à leur faire promptement gagner le large. Le commandant de l'escadre anglaise, avait été informé de cet armement; car il a adressé, à ce sujet, aux marins français, une circulaire qui a été interceptée, et qui est conçue en ces termes :

“ Le commodore Nelson, informé que des tartanes sont armées de fourneaux pour rougir les boulets, donne avis que les équipages des tartanes ainsi armées seront considérés comme équipages de brûlots. En rade de Livourne, 28 juillet. Signé, NELSON. ”

Le citoyen Hulin, commandant français de la place de Livourne, a écrit aux équipages des tartanes la lettre suivante :

“ Une circulaire a été écrite par nos ennemis, les Anglais, déjà épouvantés par les forces que vous allez déployer contre eux : ils espèrent vous intimider, comme s'ils étaient victorieux, ils vous menacent d'une mort honteuse, dans le cas où le sort des batailles vous feraient tomber entre leurs mains. Votre énergie et votre courage se déployeront avec des forces suffisantes pour prouver à ces ennemis que nous ne les craignons pas plus qu'eux ne nous avons craincts aux batailles de Hoondescoote et ailleurs. Je vous estime très-heureux, messieurs camarades, de ce que vous serez les premiers à sortir de ce port pour leur annoncer que bientôt nous les ferons repentir de leurs menaces. ”

*De Rome, 29 juillet.* Dans presque toutes les villes d'Italie, et particulièrement dans celles de l'état ecclésiastique, on a vu des prodiges; les images de la vierge, les cadavres des saints

ont donné des signes de vie , plus ou moins sensibles. Mais celui qui a été le plus généralement remarqué , c'est le mouvement des yeux. Il n'y a pas une madone qui ne les ait alternativement ouverts, fermés, baissés, élevés, etc. On n'en nomme qu'une qui ait versé des larmes ; et c'étaient des larmes de sang. Celles d'Ancone ont donné l'éveil à toutes les autres. Il eût été plus convenable qu'elles le reçussent de celles que l'on révere ici. Quoi qu'il en soit, nous n'avons rien perdu pour attendre. Nous avons même vu ce qu'on n'a vu nulle autre part. Des lys , placés à côté de l'une de nos madones , s'étaient flétris et desséchés. Ils ont tout-à-coup repris leur fraîcheur, ils se sont couverts de boutons dont l'œil pouvait suivre le développement. Il en fallait beaucoup moins pour exciter un grand enthousiasme parmi les Romains depuis long-tems fervens amateurs des miracles. Mais qu'annonçaient ces miracles ? Le gouvernement a cru devoir les interpréter comme des signes de la colère céleste ; et en conséquence il a ordonné des missions , des processions de pénitence. Le peuple , et les personnages que les plus hautes distinctions en séparent , ont assisté en foule à ces actes de dévotion. Cependant ces mouvements produisaient une fermentation qui donnait des inquiétudes aux amis des Français , dont on attendait ici un ministre et des commissaires. Le chevalier Azara en était particulièrement agité ; il envoyait tous les jours des notes au secrétaire et à la congrégation d'état , pour avoir une réponse cathégorique relativement aux mesures à prendre pour la sûreté du ministre et des commissaires français. Le gouvernement se contentait de lui répondre qu'il n'y avait rien à craindre du peuple ni de ses rassemblemens , puisque les processions et les missions sont conformes au système suivi par l'église depuis tant de siecles , et dont elle ne pouvait se départir. Le chevalier Azara , ne pouvant obtenir d'autres réponses , engagea le gouvernement à expédier un courrier au ministre et aux commissaires français , avec des dépêches du saint-pere , qui leur donnaient toutes les assurances possibles. Ce courrier fut aussi chargé des lettres de M. Azara , qui assurait le ministre français qu'il ne le quitterait pas , et qu'il partagerait son sort s'il y avait le moindre danger. Le courrier papal fut de retour le 21 , et annonça qu'il avait trouvé les agents français à Sienne , et qu'ils arriveraient le même jour. Le chevalier Azara fut au devant du ministre Miot , le prit dans sa voiture et le mena dîner dans son hôtel. Ils entrerent dans Rome à deux heures après midi ; ils furent apperçus de peu de personnes ;

sonnes ; toute la ville se préparait pour deux grandes processions , qui eurent lieu l'après-dîner. Le soir , M. Azara conduisit le ministre Miot chez le secrétaire d'état le cardinal Zelada , et de-là à son habitation , à l'auberge du *Sarmiento*. Le lendemain matin , le ministre français alla chez sa saincté , accompagné du ministre d'Espagne , et eut avec elle une conférence d'environ six minutes : il était en uniforme et avait à son chapeau un panache tricolore. On se loua beaucoup de sa conduite modeste et réservée.

*De Naples , le 26 juillet.* Le roi a ratifié l'armistice. Quant au traité définitif de paix , il paraît que ni les Français , ni la cour de Naples ne se pressent de le conclure. Les premiers espèrent qu'après la prise de Mantoue ils seront en état de dicter des conditions plus dures ; le roi de Naples se flâne qu'en différant il pourra faire une paix plus honorable. En attendant , il continue les préparatifs de guerre. Par un édit en date du 17 , il ordonne à tous ses feudataires étrangers de se rendre dans le royaume de Naples. Quinze princes romains sont sujets aux dispositions de cet édit , et se préparent à partir. — Le prince royal est de retour des camps ; il arriva ici le 21 au soir. Dans la nuit du samedi suivant , le roi et son premier ministre Acton arriverent aussi dans cette capitale. — Il arrive continuellement de la Calabre un grand nombre de volontaires fantassins et cavaliers qui se rendent aux camps. Chaque jour le gouvernement reçoit de nouveaux dons en argent , chevaux et munitions.

## RÉPUBLIQUE BATAVE.

*DE LA HAYE , le 9 août.*

## CONVENTION NATIONALE.

Il a été fait lecture hier d'une note du citoyen Noël , ministre de la République Française , contenant une exhortation de la part du Directoire Français , pour donner , le plus promptement possible , à notre république , une forme de gouvernement stable et permanente , fondée sur l'unité et l'indivisibilité. Il fut arrêté de faire imprimer cette lettre dans les deux langues.

Le même jour , l'assemblée nationale ayant repris ses délibérations sur le rapport fait le 1<sup>er</sup> juillet , concernant l'établissement d'une religion nationale , « considérant , que

Tome XXIV.

D

quelque autre société ne puis subsister; encore moins fleurir, quand religion n'est pas respectée et protégée, où la vertu et les bonnes mœurs ne sont pas encouragées, la séparation néanmoins de l'église d'avec l'état; est nécessaire dans un pays où la vraie liberté fixera sa demeure; que de plus, une église dominante ou privilégiée est diamétralement contraire aux premiers principes même de l'égalité, sur lesquels sont bâties la vraie liberté et la fraternité; considérant en outre, qu'en reconnaissant et promulgant publiquement ces principes dans les Pays-Bas-Unis, l'église est déjà réellement séparée d'avec l'état; considérant enfin que toutes les suites qui résultent de la reconnaissance de ces principes, ne sauraient être mises en activité avec la même promptitude ni de la même manière, et qu'il est nécessaire qu'un établissement, entamé depuis si long-tems et si profondément dans notre pays, et qui a étendu ses branches de tous côtés, soit arraché avec beaucoup de sang-froid et de prudence», décreté qu'il n'y aurait à l'avenir aucune église privilégiée ni dominante dans les Pays-Bas-Unis. Ce décret comprend les dispositions pour opérer le changement par degrés et sans violence.

#### ANGLETERRE. De Londres, le 12 août.

Le roi, de l'avis de son conseil-privé, a mis un embargo sur tous les vaisseaux et bâtiments, maintenant dans les ports du royaume, ou qui y viendraient à l'avenir, chargés de marchandises des ports de la domination du grand-duc de Toscane et de l'état ecclésiastique.

On avait dit que M. Hammond allait en France pour traiter de la paix: on sait aujourd'hui qu'il s'est embarqué pour Cuxhaven et qu'il se rendra à Hambourg.

L'escadre du commodore Waren est rentrée à Falmouth; on rapporte qu'elle a brûlé deux vaisseaux, et qu'elle en a forcé six à s'échouer sur la côte de France.

Les émigrés français ont eu ordre de sortir des îles de Jersey et de Guernesey, et de passer en Angleterre. On a permis aux vieillards, aux infirmes, aux femmes grosses et aux entans de rester, en les prévenant que, dans les cas d'une attaque de la part des Républicains, il ne serait plus possible de les transporter dans un lieu de sûreté.

Une insurrection a éclaté dans l'île de la Trinité, en Amérique: les insurgens ont appellé les Français qui, à ce qu'on rapporte, sont actuellement maîtres de l'île.

~~ANNEE QUATRIÈME DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE.~~

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. CORPS LÉGISLATIF.

*Séances des deux conseils, du 25 thermidor au 5 fructidor.*

Le Directoire exécutif écrit au conseil des Cinq-cents : Les détails que nous vous avons fait passer sur les opérations de la brave armée d'Italie, dans la journée du 14, n'étaient que le prélude de succès plus éclatans encore. Le général en chef nous adresse, par un courrier de ce jour, l'historique des cinq mémorables journées qui assurent le succès de nos armes sur ce théâtre important. Voilà donc encore une campagne finie en cinq jours ! Wurmser a perdu, dans ces cinq jours, 12 à 15,000 hommes, faits prisonniers ; 6,000 hommes tués ou blessés ; 70 pièces de campagne, et 120 caissons d'infanterie. Le reste de l'armée ennemie est éparpillé, et l'on ramasse les prisonniers en allant à sa poursuite.

Pastoret prend la parole. Quelqu'active que soit notre reconnaissance, dit-il, les succès de nos braves frères d'armes sont plus actifs encore. Nous sommes condamnés à nous servir d'une formule usée ; mais il est beau de l'avoir usée par la victoire. Je demande que l'armée d'Italie soit déclarée ne cesset de bien mériter de la patrie. Adopté.

Le message du Directoire et la motion de Pastoret seront imprimés.

Monnot fait adopter son projet de résolution sur le mode de paiement de l'arriéré de l'emprunt forcé.

La pétition d'un soumissionnaire de Strasbourg, d'un bien appartenant au culte luthérien, donne lieu de s'occuper de la question, si les biens de tous les cultes sont nationaux. Treilhard observe que si on les regardait comme tels, il faudrait en pensionner les ministres. Cette question a paru assez importante pour être renvoyée à l'examen d'une commission.

D 2

Camus, au nom de la commission des dépenses : Les rentiers et les pensionnaires de l'état souffrent depuis long-tems, et tout vous commande de venir promptement à leur secours. La totalité des rentes et pensions s'élève par an à 300 millions. Vous sentez qu'il est impossible de payer cette somme en ce moment. L'ancien régime aurait suspendu tout paiement ou fait banqueroute. Vous ne ferez ni l'un ni l'autre ( où rit du sang-froid de Camus ), vous paierez ce que vous pourrez jusqu'à ce que dès tems plus heureux vous permettent d'acquitter les arrérages.

Il présente ensuite la résolution suivante, dont le conseil ordonne l'impression et l'ajournement.

1<sup>o</sup>. A compter du 1<sup>er</sup>. vendémiaire prochain, les rentiers et pensionnaires désignés dans les articles I et II de la loi du 8 messidor dernier, seront payés pour le semestre qui échera au 1<sup>er</sup>. vendémiaire, savoir : ceux dont la rente ou pension est de 600 liv. et au-dessous, en recevront la moitié en numéraire métallique : ceux dont la rente ou pension excédera 600 liv., recevront 300 liv. en numéraire métallique, et un 3<sup>e</sup>. , aussi en numéraire, du surplus du semestre ; ceux dont la rente ou pension excédera 10,000 liv., recevront 500 liv. en numéraire, et le 5<sup>e</sup>. du surplus jusqu'à 10,000 liv. seulement.

2<sup>o</sup>. Le paiement des sommes qui resteront dues aux rentiers et pensionnaires est suspendu jusqu'à la paix, et sera payé alors en numéraire métallique.

Thibaut fait adopter le même jour, 27, une partie du tarif sur les patentes ; et Guyton, un assez grand nombre d'articles sur les canaux.

Le conseil des Anciens a approuvé, dans sa séance du 26, le tarif des messageries. La commission y a vu beaucoup d'imperfections, mais elle l'a regardé comme un moyen de passage de l'état actuel des choses à un meilleur. Elle a écarté le considérant de la résolution portant que l'armée de l'Italie ne cessé de bien mériter de la patrie. Ce préambule dit qu'il est beau d'avoir usé par la victoire les formules de l'expression de la reconnaissance nationale. Le conseil n'a vu dans ces mots qu'une pointe déplacée et in-

compatible avec la dignité du Corps législatif. La résolution a été au surplus adoptée à l'unanimité.

Siméon, organe d'une commission spéciale, fait, le 28, un rapport sur la loi, qui veut que la question intentionnelle soit toujours proposée aux jurés dans les affaires criminelles. Il en est résulté une foule d'abus. Des hommes convaincus des délits les plus graves ont été absous, parce que, disait-on, ils n'avaient pas eu intention de nuire. Le rapporteur a terminé par un projet de résolution portant en substance 1<sup>o</sup>: La loi du 24 vendémiaire an III est rapportée. 2<sup>o</sup>: Il ne sera posé que trois questions, savoir : Le fait est-il constant? L'accusé est-il convaincu de l'avoir commis? Est-il excusable? Impression, ajournement.

Chenier propose le mode de célébrer la fête de la fondation de la République le 1<sup>er</sup>. vendémiaire. Dans quel tems, dit-il, fut-il plus nécessaire de raviver l'esprit public, que dans le moment où les débris des factions tour-à-tour abattues, cherchent à remuer encore; où l'opinion publique est voilée par les nuages de sang qui s'élèvent de toutes parts; où jusques dans le sénat, l'amitié et le fondateur de la République est couvert de calomnies; où l'on crie dans les journaux, la grande trahison du général Buonaparte; où l'on oppose Jourdan à Pichegru, Hoche à Buonaparte, Carnot à Barras, où l'on veut diviser pour régner, où l'on s'apitoie sur certains crimes commis pour faire oublier les délits précédents; où l'on est venu au point de décerner des couronnes civiques aux conspirateurs du 13 vendémiaire.

Ce qui doit immortaliser la Convention, c'est sa clémence à cette époque. La conspiration du 13 vendémiaire ne peut être contestée que par les conspirateurs eux-mêmes, etc. etc. Après de longues digressions sur l'esprit des factieux; après avoir peint ces personnages qui, toujours élevés sur les tréteaux du crime, ont toujours été au nombre des proscrits, et jamais dans celui des proscrits; le rapporteur propose le projet suivant:

**Art. I<sup>er</sup>.** Le 1<sup>er</sup> vendémiaire, la fête de la fondation de la République sera célébrée au champ-de-la-Fédération, par des courses à pied et à cheval, et par des jeux militaires. Le Directoire distribuera les prix aux vainqueurs.

**II.** Avant la célébration des jeux, le président du Directoire proclamera le 1<sup>er</sup>. article de la constitution, et attacherà une couronne aux drapeaux de chaque armée.

**III.** Le conservatoire de musique exécutera des morceaux analogues.

**IV.** La fête sera terminée par des danses. ( Murmures.)

Plusieurs députés se plaignent de ce que Chenier a donné le programme de la fête, au lieu d'en laisser le soin au Directoire. Doucet présente un nouveau projet auquel la priorité est accordée. Il porte que la fête sera célébrée, et le Directoire chargé de lui donner la solemnité dont elle est susceptible. On l'adopte, et on passe à l'ordre du jour sur la demande d'imprimer le discours de Chenier.

Camus fait ensuite résoudre que les rentiers et pensionnaires toucheront, sur ce qui leur est dû, 300 liv. en numéraire, et le 5<sup>e</sup>. en ays, par semestre. Les créanciers de rentes ou pensions excédant 10,000 l. seront payés sur le même pied que ceux de 10,000 l. Le paiement du reste est suspendu jusqu'à la paix.

Le conseil des Anciens s'est formé en comité secret pour les articles du traité de paix avec le duc de Württemberg.

Le rapporteur d'une commission spéciale appelle, le 29, l'attention du conseil des Cinq-cents sur les abus qui se sont glissés dans l'administration des secours accordés aux parens des défenseurs de la patrie. Il propose de supprimer les commissaires distributeurs et vérificateurs, et d'en attribuer les fonctions aux ministres de la guerre et de l'intérieur. Ce projet est ajourné.

Blutel fait adopter la rédaction de la résolution qui relève de la déchéance les défenseurs de la paix.

trie qui , présens aux drapéaux , ont été mis sur des listes d'émigrés .

Sur la proposition de Jourdan il arrête , le 30 , que les notaires qui ayant été inscrits sur des listes d'émigrés ont obtenu leur radiation provisoire , sont autorisés à exercer leurs fonctions .

Lacuée propose au conseil des Anciens d'approuver la résolution relative à ce qui reste à payer de l'emprunt forcé . Quoiqu'incomplète , il la juge dictée par un esprit de justice . Sans avoir aucun vice radical , elle doit fournir aux besoins du trésor public .

Dalphonse en a relevé quelques imperfections , telle que la disposition qui établit les administrateurs des départemens seuls juges de leur taxe . Cependant le conseil l'a sanctionnée , de même que celle en faveur des possesseurs de biens par indivis avec les émigrés .

Tronchet voulait qu'on rejettât celle-ci . Le législateur , disait-il , ne doit pas être juste à demi , il faut qu'il le soit tout-à-fait . Mais Dupont a répondu qu'il vaut mieux l'être un peu que de ne pas l'être du tout .

Le Directoire institut , le 1<sup>er</sup> fructidor , les deux conseils que Drouet s'est évadé la veille des prisons de l'Abbaye . Il ne doute pas que son évasion ne soit le fruit de la corruption . On est à sa recherche . La séance a été employée , en grande partie , dans l'un et l'autre , au renouvellement du bureau . Pastoret a été porté au fauteuil , dans le conseil des Cinq-cents . Peyré , Noailles , Osun et Bourdon aux places de secrétaires . Muraire a obtenu la majorité des suffrages , dans celui des Anciens , pour la présidence . Les nouveaux secrétaires sont Johannot , Fourcade , Ferron et Lepécheux .

Malhe reproduit , le 2 , son projet de résolution sur la suppression du clergé régulier de la ci-devant Belgique .

Péres est d'avis d'y comprendre le clergé séculier . Mais il désirerait qu'on ne fit pas une loi particulière pour la Belgique , et qu'on se bornât à y pu-

blier les lois rendues sur la suppression du clergé séculier et régulier de la France, puisqu'elle est réunie au territoire de la république, en autorisant néanmoins les membres de ces corporations à convertir leurs pensions en un capital avec lequel ils acquerraient des biens nationaux. La discussion sera continuée demain.

Lanjuinais fait approuver, par le conseil des Anciens, la résolution qui porte que toutes les successions échues et à écheoir, dans lesquelles les ci-devant religieux ou religieuses avaient des droits à exercer suivant les lois des 5 brumaire et 17 nivôse, appartiendront exclusivement aux héritiers présomptifs appellés à les recueillir, si ces mêmes individus étaient émigrés ou déportés à l'époque de la promulgation de ces lois.

Celui des Cinq-cents reprend, le 3, la discussion sur le projet de suppression du clergé régulier de la Belgique.

Philippe Delville appuie le projet de la commission, et vote pour la question préalable sur celui de Pérez. La superstition et la religion sont bien distinctes l'une de l'autre, dit il, et il faut bien se garder de les confondre, de punir tous les ministres des délits de quelques-uns, de forcer en quelque sorte les habitans de la Belgique à renier jusqu'à Dieu lui-même ou à se faire un Dieu d'une nouvelle fabrique. Les prêtres sont des hommes comme les autres; si des prestige les ont élaignés de vous, que la justice les en rapproche.

Un autre membre demande l'ajournement, jusqu'à ce que l'on ait fait connaître au conseil le nombre des individus à pensionner, et les ressources qu'offrent à cet effet les biens du clergé situés dans la Belgique. Mais si l'ajournement est rejeté, il pense qu'on doit vendre ces biens à de bons cultivateurs, ou en doter les défenseurs de la patrie; car c'est en vain, dit-il, que vous vous flattez d'attacher les prêtres à la république; ils sont ennemis de tout gouvernement, ils ont fait divorce avec la nature. Rappellez-vous les vêpres siciliennes, la Saint-Barthélémy, le 13 vendé-

miaire ; les prêtres ne méritent aucune confiance. En pensionnant les prêtres de la Belgique , vous pensionnerez vos ennemis , vous donnerez de nouveaux auxiliaires à l'empereur et à tous les malveillants de l'intérieur.

Duprat pense qu'il faut une législation particulière pour les religieux de la Belgique ; mais il déclare que proclamer, avant la paix , la suppression du clergé dans un pays où l'exécution de la constitution a été ajournée , où les partis se mesurent , se menacent , ce serait compromettre le succès de la révolution , amener des troubles civils , et peut-être une guerre de religion. Il vote pour le projet de la commission.

Mailhe déclare que la commission a pensé avec le gouvernement qu'il suffit dans ce moment de supprimer le clergé régulier. Il ne voit pas d'inconvénients à ajourner la suppression du clergé séculier. On vous a cité la Vendée , dit-il , pour soulever votre indignation contre les prêtres ; mais ne sait-on pas que c'est la manière horrible dont on a traité les prêtres constitutionnels , les prêtres qui s'étaient dévoués à la révolution , qui est la première cause de cette fatale guerre ? Le projet de la commission ôtera toute inquiétude , à cet égard , aux religieux de la ci-devant Belgique.

Le conseil accorde la priorité au projet de la commission , dont voici le premier article :

“ Les ordres et congrégations réguliers , monastères , abbayes , prieurs , chanoines réguliers , chanoinesses , et généralement toutes les maisons ou établissements religieux , sont supprimés dans les neuf départemens réunis par la loi du 9 vendémiaire dernier , ainsi que sur l'ancien territoire de la république . ”

Bergier , au nom d'une commission *ad hoc* , fait adopter , le 4 , la résolution sur le paiement en numéraire , ou mandats au cours , du prix des baux et fermages pour l'an IV. Celle qui porte que les ecclésiastiques reclus reprendront la jouissance de leurs biens est ajournée.

Armand fait au conseil des Anciens le rapport sur

La résolution relative aux rentiers et pensionnaires de l'Etat ; il exprime le vœu de la commission pour que l'on vienne promptement à leur secours ; mais elle ne pense pas qu'on doive leur donner des espérances illusoires. Or, il paraît prouvé par des calculs que la trésorerie ne serait pas en état au 1<sup>er</sup>. vendémiaire, de remplir les vues du Corps législatif. La résolution est rejetée. Celle qui leve le séquestre mis sur les biens des défenseurs de la patrie, inscrits mal-à-propos sur des listes d'émigrés, est ensuite approuvée.

Le conseil des Cinq-cents renvoie, le 5, à une commission, la demande faite par le tribunal civil du département du Tarn, de deux mois de vacance, ainsi que celle du cit. Vaublanc, député de Seine et Marne, et condamné à mort par contumace, par une des commissions militaires de vendémiaire, qui invite le Corps législatif à prononcer enfin sur son sort.

Delaunay présente un projet de résolution sur les postes et messageries ; il tend à en supprimer la régie et les donner à l'entreprise. Impression.

Celui des Anciens n'a sanctionné aucune résolution dans sa séance du 5 fructidor.

### PARIS. Nonidi 9 fructidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.

L'évasion de Drouet qui, dans d'autres tems, eût excité une grande agitation parmi les esprits, n'a produit qu'une sensation médiocre. C'est une preuve que l'on a assez de confiance dans la force actuelle des choses et de l'opinion, pour n'avoir rien à redouter d'un pareil événement. En général, on s'est plus occupé à former des conjectures sur les moyens par lesquels il a pu effectuer sa sortie, que de sa sortie elle-même.

Ce qui est assez remarquable, c'est que le 1<sup>er</sup>. de ce mois, c'est-à-dire le lendemain du soir de son évasion, Drouet a adressé à l'auteur du *Journal des Hommes libres*, connu par ses principes montagnards, une lettre dans laquelle il raconte comment il s'est échappé. Dès le 22 floréal, jour de son incarcération à l'Abbaye, son premier soin fut d'examiner sa

demeure. En visitant la cheminée, une grille de fer l'arrête ; mais sur cette grille, il trouve déposés un paquet de cordes, une scie propre à couper du fer, et quelques autres instrumens. Il redescend, et s'écrie : Je suis libre, et je le prouverai, dès que je verrai mes ennemis assez forts pour vouloir pousser jusqu'au bout leur entreprise.

En effet, le lendemain de la fête du 10 août, il se met à travailler : « Mes cordes, ajoute-t-il, mes outils, des pieces de bois appuyées sur un pignon, me mirent heureusement en liberté. » Il ne dit point si c'est par la fenêtre ou par la cheminée qu'il s'est évadé ; il n'a pas voulu entrer dans de plus grands détails. Il se contente d'ajouter qu'il s'est arrêté dans une allée sombre pour arranger ses vêtemens et en secouer la poussière ; qu'il fut atteint par des soldats qui lui demanderent s'il n'avait pas vu se sauver à toutes jambes un prisonnier avec un paquet ; qu'il leur répondit, non ; et que d'ailleurs il ne se mêlait pas d'arrêter les prisonniers qui se sauvent ; que les soldats continuèrent leur chemin, et lui aussi.

Tel est le récit, ou plutôt telle est la fable mal-adroite de Drouet. Voici maintenant ce qui résulte du procès-verbal de son évasion. A six heures du soir, un des hommes de l'intérieur de la prison, trouve encore Drouet dans sa chambre. A sept et demie, il y remonte et ne le trouve plus ; il va avertir le geolier, on cherche ; on trouve au bas de sa fenêtre donnant, non sur la rue, mais sur le préau, un bareau de fer scié, et une corde neuve nouée en plusieurs endroits, mais dont les noeuds n'étaient point serrés ; vérification faite, la corde était trop courte, trop faible pour supporter le poids d'un homme, le trou de la fenêtre trop étroit, nulle trace sur les parois du mur qui indiquât une escalade, et de plus il y avait à franchir un mur dans l'intérieur de plus de 40 pieds. Il est bien évident que Drouet ne s'est point sauvé par la fenêtre. Si les relations qu'il nous a données de sa captivité et de son évasion des prisons d'Autriche, ne sont pas plus véridiques, il est permis sans doute d'ajouter peu de foi à ses romans qu'il a pu arranger comme il lui a plu. Quoi qu'il en soit, on a trouvé la déclaration des deux porte-clefs si peu d'accord avec l'état des lieux et les circonstances, qu'ils ont été mis en état d'arrestation.

On peut croire aisément que chaque parti a mis cette évasion sur le compte de l'autre. On en a accusé les jacobins, les royalistes, et jusqu'au Directoire. Il serait assez singulier que le Directoire, contre lequel était dirigée la conspiration

de Babœuf et Drouet, et qui a mis une si grande activité à en éclairer toutes les parties, et à en poursuivre tous les auteurs, eût favorisé l'évasion de l'un d'entre eux. Cette idée est aussi absurde que la fable de Drouet. Il est plus vraisemblable que le parti auquel était attaché ce représentant, est le seul qui ait eu intérêt de le soustraire au tribunal de la haute-cour.

Rien n'est plus curieux que la lettre que Drouet a écrite au conseil des Cinq-cents. Ce conseil a refusé d'en entendre la lecture; mais elle n'a pas moins reçu la publicité qu'on voulait lui donner, grâce au *Journal des Hommes libres* qui s'est fait le héraut des productions de Drouet; circonstance qui indique assez le parti qui a eu quelque influence dans cet événement. Dans cette lettre, écrite du ton le plus audacieux, Drouet déclame vivement contre le *ministre de la police* dont il provoque la *punition*, contre ses *accusateurs* (le Directoire), contre le *Corps législatif*, qu'il menace du courroux des patriotes.

A ce ton menaçant, on s'imaginerait que Drouet et son parti se sentent bien forts. Des personnes instruites prétendent que tout s'arrangerait aisément, si certaines gens étaient assurés qu'on voudra bien les oublier. Au reste, on a remarqué que depuis l'affaire de Drouet beaucoup de députés de la montagne ont demandé des congés à long terme.

M. de Revel, envoyé de la cour de Turin, a reçu ordre de la part du Directoire, de quitter Paris ainsi que le territoire de la République. Des ordres semblables ont été donnés, dans des termes encore plus pressants, à MM. Pierrarchi et Evangelisti, envoyés du pape. On ignore précisément les motifs d'un éloignement aussi subit. Il paraît qu'on les soupçonne d'intrigues, et d'avoir usé de toutes les lenteurs de la politique italienne, pour traîner en longueur les négociations, dans l'espérance que les Français ne pourraient se maintenir en Italie. Il est probable, d'après ces mesures, que les affaires, en Italie, vont prendre une tournure plus sévère, et que Buonaparte va négocier d'une manière plus active.

Le ministre de la marine a fait publier le bulletin suivant, extrait des lettres officielles écrites de Cadix le 18 thermidor:

“ Le 17 de ce mois, les deux escadres espagnoles sous les ordres des amiraux Solano et Langara, ainsi que celle de la République, commandée par le contre-amiral Richery, ont appareillé de ce port. Elles sont aujourd’hui hors de vue,

faissant route par un vent favorable. La sortie simultanée de ces trois escadres bien commandées, bien armées, et animées du meilleur esprit, a jeté la consternation parmi les ennemis de la République. On se perd ici en conjectures ; on croit entrevoir de grands événements : le temps fixera les incertitudes.

Cette nouvelle importante a ainsi donné matière aux conjectures de nos politiques. Les uns pensent qu'il est question d'effectuer une descente en Islande ; d'autres, qu'il s'agit d'aller sur les côtes de Portugal, pour déterminer à secouer le joug de la domination anglaise. D'autres enfin, que les escadres combinées sont entrées dans la Méditerranée, et vont prendre à Toulon une autre division, pour agir avec toutes ces forces contre les Anglais, reprendre la Corse et l'île d'Elbe. Cette dernière conjecture paraît la plus vraisemblable.

On assure depuis, qu'on a reçu des nouvelles authentiques qui annoncent que l'Espagne a déclaré la guerre à l'Angleterre ; que l'ambassadeur britannique, lord Bute, a en conséquence quitté Madrid, emportant avec lui le manifeste de cette cour, qui contient 63 griefs contre celle d'Angleterre. Il est certain que la sortie des escadres espagnoles de Cadix, annoncée des actes prothâns d'hostilité.

On apprend par des lettres officielles de Toulon, du 27 thermidor, que l'escadre anglaise ayant servi la côte de près, quatre de leurs vaisseaux, surpris par le batiment, ont été canonnés par toutes les batteries à poëlée qui ont été sorties de terre, au point où ces derniers étaient trop nombreux.

*Traité de paix conclu entre le duc de Wurtemberg et la République Française.*

La République Française et S. A. S. le duc de Wurtemberg et Teck, également affinés du désir de mettre fin à la guerre qui les divise, et de rétablir les liaisons de commerce et de bon voisinage qui leur étaient réciproquement avantageuses, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : le Directoire, au nom de la République Française, le citoyen Charles Delacroix, ministre des relations extérieures ; et S. A. S. le duc de Wurtemberg et Teck, MM. le baron Charles de Voepwarth, son ministre d'état et président de la chambre des finances, Abel, conseiller de législation.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, ont arrêté les articles suivans :

Art. 1<sup>er</sup>. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre

La République Française et S. A. S. le duc régnant de Wurtemberg et Teck; en conséquence, toutes les hostilités cesseront entre les puissances contractantes, à compter de la ratification du présent traité.

II. Le duc de Wurtemberg révoque toute adhésion, consentement et accession, patente ou secrète, par lui données à la coalition armée contre la République Française, à tout traité d'alliance offensive et défensive qu'il pourrait avoir contracté contre elle. Il ne fournira à l'avenir aucune puissance ennemie de la République, aucun contingent ou secours en hommes, chevaux, vivres, argent, munitions de guerre ou autrement, à quelque titre que ce soit, quand même il en serait requis comme membre de l'empire germanique.

Wurtemberg s'engagent respectivement à donner main-le-vée du sequestre de tous effets, revenus ou biens, saisis, confisqués, détenus ou vendus sur les citoyens français d'une part, et sur tous les habitans des duchés de Wurtemberg et Teck de l'autre part, et à les admettre à l'exercice légal des actions et droits qui peuvent leur appartenir.

VIII. Tous les prisonniers respectivement faits, seront rendus dans un mois à compter de l'échange des ratifications du présent traité, en payant les dettes qu'ils pourraient avoir contractées pendant leur captivité. Les malades et blessés continueront d'être soignés dans les hôpitaux respectifs; ils seront rendus aussi-tôt leurs guérisons le permettant.

IX. Conformément à l'art. VI du traité conclu à la Haye, le 27 floréal de l'an 3; le présent traité de paix et d'amitié est déclaré commun avec la République Batave.

X. Il sera ratifié, et les ratifications échangées dans un mois, à compter de sa signature, et plutôt si faite séparément.

A Paris, le 20 thermidor, an 4 de la République Française une et indivisible.

*Signé, CH. DELACROIX; CHARLES, baron de WOEPWARS; ABEL.*

Le Directoire arrête et signe le présent traité de paix avec le duc de Wurtemberg, négocié au nom de la République Française par le ministre des relations extérieures, nommé par le Directoire exécutif par arrêté du 11 thermidor présent mois, et chargé de ces instructions à cet effet.

A Paris, le 21 thermidor, an IV de la République Française une et indivisible.

*Signé, REVELLIERE-LÉPAUX, président.  
Par le Directoire exécutif. Signé, LAGARDE, secrétaire-général.*

## NOUVELLES OFFICIELLES.

**ARMÉE DE Sambre et Meuse.** Des 20 et 21 thermidor. — Le général Kleber écrit qu'il s'est passé deux actions importantes, auprès de la Rednitz. Nous avons été repoussés pendant quelque temps, mais la valeur opiniâtre de nos troupes l'a emporté sur la supériorité du nombre. — Nous nous sommes rendus maîtres de la place de Forckheim; nous y avons trouvé 70 bouches à feu. Nous sommes au-delà de la Rednitz et de la rivière d'Aich. — L'ennemi se retire en grande hâte sur

**Nuremberg.** — Kleber a remis le commandement à Jourdan qui est rétabli.

**Du 25.** L'ennemi a évacué la position qu'il occupait entre Lauff et Röthemberg. Il a même évacué ce dernier fort dont la garnison s'est rendue ; on y a trouvé 40 bouches à feu et des munitions de guerre.

**ARMÉE DU RHIN ET MOSELLE.** **Du 26.** Le général Moreau prend compte de plusieurs combats qui ont eu lieu les 21, 22, 23 et 24, contre toutes les forces réunies de l'archiduc. La dernière affaire a duré 17 heures, et la victoire a été très-disputée. Le combat n'a fini qu'à la nuit. Les deux armées qui se sont disputées. Le lendemain, à la pointe du jour, l'ennemi avait effeuillé sa retraite. Il a perdu, de son aveu, 7 mille hommes. Il se disposerait à repasser le Danube. — La division du général Férimo est entrée à Bergens. On y a trouvé 29 bouches à feu, et pris 30 ou 40 grands bateaux et 40 mille sacs d'avoine, orge et blé.

**ARMÉE DEVANT MAYENCE.** **Du 15.** L'ennemi, au nombre de 7 à 8 mille hommes, a fait une sortie le 11, et à la faveur d'un épais brouillard, a forcé tous les avant-postes. Mais par un changement de front à gauche, il a été coupé dans sa retraite, et forcé de rentrer avec perte considérable.

**ARMÉE D'ITALIE.** **Du 21.** Buonaparte mande que le 19, l'ennemi a été forcé dans sa ligne du Mincio ; il a levé le siège de Parchiera, a perdu 12 pieces de canon et 700 prisonniers. Le 20, Vérone a été repris, les Autrichiens ont perdu 7 pieces de canon et 400 prisonniers. Les Français ont repris toutes leurs anciennes positions. L'ennemi fuit dans les montagnes du Tyrol. — Les renforts venant de l'armée d'Ouest commencent à arriver.

**Du 27.** L'ennemi a été chassé de la Corona, de Montebaldo, de Préabolo, de la Marche d'Anfonce. Il a perdu 7 pieces de canon et 400 prisonniers.

**P. S.** Diverses lettres d'Allemagne annoncent que l'on touche au moment d'une paix générale sur le continent. Mais on croit qu'il y aura un grand changement dans la constitution germanique, et que la prépondérance qu'avait la maison d'Autriche pourrait bien passer dans les mains d'une autre puissance.

LENOIR DE LAROCHE, *Rédacteur,*

# MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 20 FRUCTIDOR, l'an quatrième de la République.  
( Mardi 6 Septembre 1796, vieux style. )

## LITTÉRATURE ÉTRANGERE.

LA révolution française est survenue au milieu de l'époque la plus mémorable pour les progrès de l'esprit, aussi bien que pour ceux de la liberté. Les vingt dernières années qui ont précédé ce grand mouvement, seront notées dans l'histoire du genre humain, comme l'un de ces tems précieux, où les efforts simultanés de tous les hommes de génie font faire subitement les plus grands pas à la science, et où l'on recueille, dans un court intervalle, le fruit des travaux lents et successifs de toutes les époques antérieures. Parmi les causes qui ont contribué le plus à cet heureux effet, la facilité des communications entre les savans de tous les pays doit être sans doute comptée pour beaucoup. Les lettres étaient véritablement devenues une république, dont toutes les parties entretenaient une correspondance continue. Par l'effet du perfectionnement des méthodes philosophiques, chaque découverte conduisait rapidement à des découvertes nouvelles. Le point de vue, vaste et général, sous lequel chaque recherche commençait à être considérée, n'en laissait négliger

Tome XXIV.

E

aucun résultat. Bientôt les objets les plus minutieux en apparence, se trouvaient liés aux plus importans ; et dans ce grand ouvrage de l'avancement de l'esprit, chaque savant, du fond de sa retraite, dans quelque pays que le sort l'eût placé, voyait ses travaux particuliers concourir immédiatement et sans retard au but commun.

Mais l'établissement de la liberté dans un grand pays dont les philosophes avaient sourdement limé les fers, devint tout-à-coup, par une suite de circonstances plus favorables encore, le premier de tous les besoins. La science fut obligée de suspendre un instant ses observations et ses recherches, pour les reprendre ensuite avec plus de fruit. La raison de tous les hommes éclairés et les efforts de toutes les ames généreuses se dirigerent presqu'uniquement vers les moyens d'assurer le succès de ce mouvement politique que tout avait rendu nécessaire. Et ce ne fut pas seulement en France que la révolution absorba pour ainsi dire toutes les pensées : la grandeur du spectacle attira quelque tems l'attention exclusive des étrangers, et leurs savans les moins occupés d'affaires publiques, parurent eux-mêmes en rester d'abord immobiles témoins.

Il y eut donc au commencement de la révolution française, une espece de suspension générale dans les travaux habituels de la science : mais la science n'y devait rien perdre ; bientôt elle devait les reprendre avec plus d'ardeur, et sans doute avec des moyens nouveaux.

Cependant le gouvernement révolutionnaire s'empara de l'ouvrage de la philanthropie et de la raison ;

Dès-lors toute communication extérieure nous fut interdite. Les difficultés qu'y mettait nécessairement une guerre générale, furent prodigieusement aggravées par les lois les plus atroces, par les mesures d'administration et de police les plus absurdes. Leurs funestes effets se prolongerent même bien long-tems après la destruction de ce régime. Enfin, nous avons été pendant plusieurs années sans savoir ce qui se faisait chez nos voisins les plus immédiats : et quoi-qu'ils eussent sur notre compte des moyens d'information qui nous manquaient, il est aisé de voir qu'ils n'ont eu durant nos deux années les plus désastreuses, que des idées très-incomplètes de ce qui se passait parmi nous. Cette circonstance fera sans doute époque dans l'histoire; et l'on n'a pas besoin d'observer combien devait être funeste son influence sur la marche des lumières.

Aujourd'hui, la plupart de ces entraves sont brisées. Il ne reste du moins que celles qu'on peut regarder comme inséparables d'une guerre entreprise par des gouvernemens oppresseurs, qui se sentent menacés dans leur existence personnelle. Nous pouvons même savoir ce qui se passe chez eux, par nos communications avec les pays amis ou neutres ; et les lettres peuvent renouer leur correspondance.

Pour remettre nos lecteurs, autant du moins qu'il nous est possible, au courant de la littérature étrangère, nous nous proposons de consacrer dans ce journal, quelques pages à de courts extraits de ce qu'offrent d'intéressant ceux qui paraissent dans différentes parties de l'Europe. Chacun sent assez combien il serait utile d'avoir au moins une

idée de ce qui s'y fait de plus important. Nous allons aujourd'hui rendre compte d'une lettre de l'abbé Andrès (1), sur l'état de la littérature de Vienne. Cette lettre, écrite d'abord en espagnol, et traduite depuis en italien par Louis Brera, avec des additions curieuses, a paru vers la fin de 1795 (*vieux style*). Elle est annoncée avec beaucoup de détails dans le journal littéraire de Naples du mois d'avril dernier, d'où nous allons extraire ce qui nous en paraîtra le plus digne de remarque.

---

*Extrait d'une lettre de l'abbé ANDRÈS sur la littérature de Vienne.*

LA liberté française aura sans doute d'éternels reproches à faire à l'empereur Joseph II. Cependant ce prince a rendu quelques services importans à son pays; peut-être était-il difficile d'y jeter plus rapidement les semences d'une révolution générale. Quelques philanthropes pensent même qu'à plusieurs égards, son véritable tort est d'être allé trop vite. Ce n'est pas seulement par nombre d'établissements utiles, qu'il voulut marquer son règne: il appella des savans et des gens de lettres de différens pays; il s'occupa des moyens de former dans le sien, une

---

(1) L'abbé Andrès est l'auteur d'une histoire des progrès de l'esprit humain, intitulée : *Dell' origine, progressi, stato attuale d'ogni letteratura*; ouvrage qui paraît remplir dignement son titre, et qui par conséquent suppose, et les connaissances les plus étendues, et l'esprit le plus philosophique.

véritable opinion publique , en donnant plus de hardiesse à la pensée ; et c'est le second despote qui a consacré l'entière liberté de la presse , cette liberté qui amène toutes les autres à sa suite , et sans laquelle elles sont entièrement illusoires.

Le nombre des gens de lettres établis à Vienne est très-considerable , et ils y écrivent en plusieurs langues .

Volfang de Kempelen , Hongrois de nation , y tient une place distinguée parmi ceux qui s'occupent de sciences physiques et mathématiques. Il a fait de l'algèbre et de la géométrie une application très-étendue à la mécanique , dans laquelle il paraît avoir surpassé tout ce qu'on connaît de plus ingénieux. Il assistait , en présence de Marie-Thérèse , à des expériences magnétiques exécutées par Pelletier ; c'est-là qu'il fixa pour la première fois l'attention , en s'engageant à faire une machine plus étonnante que toutes celles de ce François. Et en effet , au bout de six mois parut son joueur d'échecs , qui non-seulement fait exécuter avec beaucoup de précision , à toutes les pieces du jeu , leurs différens mouvemens , mais qui gagne toutes les parties.

Un autre ouvrage de Kempelen est un enfant qui parle. Les organes de la voix en sont formés sur le modèle exact de ceux de l'homme ; l'articulation des mots s'exécute par une mécanique qui reproduit jusques dans les plus petits détails , l'artifice de la nature. L'auteur publia dans le courant de l'année 1791 une description de sa machine , où il examine plusieurs questions intéressantes relatives à la formation de la voix. Quelqu'admirable cepen-

dant que soit cet automate , un jeune élève de l'université de Pise , à peine âgé de 21 ans , entreprit et vint à bout de l'imiter sans l'avoir jamais vu . Son nom est Joseph Morosi de Ripafratra .

Charles Rewitzki , Hongrois aussi bien que Kemptelen , s'est rendu célèbre par sa grande connaissance des langues et par une immense érudition dans toutes les parties de la littérature . On a de lui un voyage d'Asie et d'Europe , et une traduction en vers entiers d'un poète persan nommé Haphyz . Il a écrit de plus en français , un traité fort estimé sur la tactique des Turcs . Les sciences et les lettres l'ont perdu depuis peu ,

Vienne réclame toujours le docteur Ingenhouz , quoique ce célèbre physicien habite depuis long-tems l'Angleterre . Ses expériences sur les végétaux sont trop connues pour avoir besoin d'être citées .

Il en est de même des collections de botanique de Jacquin , ce voyageur infatigable , non moins intéressant par son caractère doux et simple , que par son savoir et ses travaux . C'est un des hommes les plus distingués du siècle , dans la partie à laquelle il s'est exclusivement consacré .

Keinmeyer et Paccassi appartiennent à la physique . Le premier s'est beaucoup occupé de tout ce qui tient à l'électricité ; et sans lui les expériences aéros-fatiques que Blanchard a faites à Vienne auraient manqué totalement . Le second a enrichi le journal de littérature de Vienne de plusieurs savantes dissertations . On lui doit la traduction française du traité des planètes et des comètes d'Euler , un ouvrage considérable sur l'architecture navale , et divers

autres écrits, soit d'astronomie, soit de hautes mathématiques.

La meilleure école de médecine clinique qui existe encore en Europe, et les encouragemens particuliers que la faculté de Vienne a reçus depuis le commencement du siecle, ont produit dans cette ville, plusieurs médecins et chirurgiens célèbres. Storck, auteur des expériences sur la ciguë et sur plusieurs autres plantes vénéneuses, mais plus véritable interprète de la nature, et plus digne d'être à jamais célèbre, par la première partie de son *Annus Medicus*, est à la tête des médecins. Après lui vient Joseph Quarin, praticien d'une grande distinction, dont nous avons différens ouvrages sur les fièvres, sur les inflammations et sur les maladies chroniques. On le regarde comme très-fort pour le pronostic.

Hasenhorl, premier médecin de l'empereur, et connu sous le nom de *Lagusius*; Vespa, auteur de quelques dissertations médicales et chirurgicales; Hebermann, auteur de celle intitulée, *de Salubri Sepulchro*; et Hunczowski, à qui l'on doit un petit traité sur l'usage du brou de noix dans le traitement des ulcères, sont encore des médecins très-connus et très-estimés.

Alexandre Branbilla est à la tête de la chirurgie. On lui reproche de n'avoir pas fait sa réputation uniquement par son habileté. Le seul ouvrage qu'il ait donné au public est un traité des instrumens de chirurgie employés dans les hôpitaux militaires de l'Autriche. Plenk, également savant comme chirurgien, comme botaniste et comme chimiste, n'occupe

que la seconde place, quoiqu'il paraisse mériter la première.

L'esprit des juristes de Vienne n'est point du tout celui qu'on attribue généralement en Allemagne, à cette classe, du moins si l'on en juge par Charles-Antoine Martinj, président du tribunal suprême de justice. Ce savant n'a pas seulement porté de la hardiesse et de la philosophie dans différentes questions de droit, qu'il a traitées avec beaucoup de savoir et de talent; il a senti combien les spectacles pouvaient contribuer à l'amélioration des mœurs; et il s'est occupé de la réforme du théâtre allemand, en couvrant ses défauts de ridicule dans des satires pleines de sel; il a vu combien la morale des femmes influait sur la société; et il a rédigé pour elles, de courtes règles de conduite dans les différentes circonstances de la vie; enfin, il a défendu les sciences et la philosophie contre les attaques de l'abbé Sabathier; et la pureté, l'élegance, la force et la grace de sa manière d'écrire ne permettent au journaliste italien d'y rien désirer, qu'un peu moins de liberté sur les matières de religion.

Le directeur de la bibliothèque impériale est l'abbé Denis, ci-devant jésuite. Ses ouvrages de prose et de vers ont accéléré les progrès du goût en Allemagne. Il a composé spécialement dans cet objet un poème technique intitulé: *L'Arte pratica del buon gusto*. La langue allemande lui doit une bonne traduction en vers d'Ossian. *Le odi del Barbo Sined* forment un recueil intéressant; à la tête, est une très-bonne dissertation sur la poésie du Nord. *Sined* est l'anagramme du nom de l'auteur.

Après Denis , et dans la même bibliotheque , on remarque *Bolla* , qui de simple ouvrier en maçonnerie s'est élevé au rang d'un savant distingué . Dans les courts intervalles que lui laissaient ses travaux mécaniques , il se mit en tête d'apprendre le grec ; il en vint à bout sans aucun secours et sans savoir le latin ; et son début fut une ode au prince Kaunitz , qui lui fit donner sur-le-champ une place dans la bibliotheque impériale .

Parmi les antiquaires de Vienne , Eckel , Neumann et Weinhoffer se font distinguer particulièrement .

Il faut absolument une Sapho à l'Allemagne . Les opinions sont partagées entre Gabrielle de Baumberg et la célèbre Karsch , dont les poésies ornent l'almanach des Muses allemand . La première réside à Vienne .

Peut-être le bon esprit de la duchesse Julie de Giorane , dont la prose élégante et sage est consacrée à plaider les droits des hommes et prêcher la morale , mérite-t-il encore plus les suffrages du goût et de la raison . Elle a écrit deux très-bons ouvrages ; l'un , sur l'abolition de la servitude en Bohême ; l'autre , sur l'éducation des femmes qui ont le malheur de naître princesses .

Retzer , Mestalier , Haska , Alxinger , tous quatre recommandables par des ouvrages de poésie qui ont eu du succès , occupent tour-à-tour l'abbé Andrès et son abréviateur . Mais le général-major Ayrenhoff méritera un article à part . Dans sa jeunesse , il se fit connaître par une comédie intitulée *Der Postzug* , que les juges séveres du théâtre allemand regardent comme la seule comédie en cette langue qui soit

d'une véritable approbation. Ses deux tragédies *d'Antoine et Cléopatre*, et *d'Ervine de Stenheim* sont pleines d'intérêt, et son *Énéide Travestie* l'est de gaieté, d'excellentes plaisanteries, mais de choses libres et d'irreligion.

Tandis que l'abbé Sabathier, émigré français, va colporter à Vienne ses lâches déclamations contre la raison humaine et la liberté, l'on a vu qu'il y trouve beaucoup d'hommes de lettres véritablement dignes de ce nom, occupés à propager courageusement et sans relâche, les principes qui doivent affranchir la terre. Un poète italien, Gamerra, vient d'y publier tout récemment un poème sur la délivrance de la Belgique et de la Hollande; et le ministre de la république de Raguse, Ayala, une dissertation écrite en français, sur *l'Egalisation des hommes et des citoyens*. Au reste, l'abbé Sabathier écrit et parle en Autriche, comme il écrivait et parlait en France : on ne peut pas lui reprocher de n'avoir point été toujours l'apologiste des erreurs et de l'oppression; et nous ne doutons nullement qu'il ne soit un peu surpris de voir quelques uns des gens de lettres français, contre lesquels il dirigeait toutes ses attaques autrefois, et qui le regardaient alors comme un mercenaire de l'imposture, professer maintenant les mêmes principes que lui, et faire amende honorable dans leur vieillesse, d'avoir eu, plus jeunes, quelque amour des hommes, quelque courage d'esprit et quelque élévation de caractère.

Nous ne terminerons pas cet article sans parler du grand hôpital de Vienne, dont tous les voyageurs admirent unanimement la disposition et

la police. Voici ce qu'en dit Andrès, ou plutôt le journaliste italien d'après lui.

“ Le nouvel hôpital est un bâtiment superbe, construit sur deux plans parallèles, et composé de six cours, qui séparent cent onze salles, de vingt-six pieds de longueur et de dix-sept de largeur chacune. Soixante de ces salles sont destinées pour les hommes, et cinquante une pour les femmes. Le nombre des lits va jusqu'à deux mille. Ils sont placés à deux pieds de distance l'un de l'autre. On met à part les malades syphilitiques, hydrophobes, etc. Les bains, la pharmacie, les magasins de toute espèce correspondent à la grandeur de l'établissement. Mais ce qui mérite le plus d'attention est l'hospice des accouchemens, qui fait partie de l'hôpital, et dont l'entrée est libre jour et nuit. On ne demande à la porte ni le nom, ni la condition des femmes qui se présentent pour faire leurs couches. Elles sont tenues seulement de remettre un billet cacheté, dans lequel leur nom est écrit. Ce billet n'est ouvert qu'en cas de mort de la personne; autrement on le lui rend à sa sortie. Les femmes peuvent entrer masquées ou voilées, comme il leur convient, et rester dans cet état, pendant tout leur séjour à l'hospice. Après l'accouchement, elles sont libres de s'en aller ou de demeurer aussi long-tems qu'il leur plaît, d'y laisser leur enfant ou de l'emporter. On ne demande rien aux femmes d'une pauvreté reconnue; mais les autres donnent un florin, un demi florin, ou dix creutzers par jour; et les commodités se proportionnent à la rétribution. Dans la première année de l'établissement de cet hospice,

(en 1784), il y naquit six cents quarante-huit enfants. Dès-lors, beaucoup de crimes furent prévenus ; la pudeur d'un grand nombre de femmes fut médiagée ; et il en résulta sans doute aussi des avantages pour la population. »

---

## SCIENCES ET ARTS. NAVIGATION.

*Des tentatives qui ont été faites pour rendre Paris port, depuis 1766 jusqu'à présent. Par DAVID LEROI, de l'Institut national.*

PARIS, comme on le sait, fut un port de mer, depuis le temps où vivait César jusqu'à l'année 885 que divers peuples du nord, ayant à leur tête Siegfroi, vinrent en faire le siège avec 40,000 hommes. La flotte qui les portait était de 700 voiles, sans compter les barques, ensorte, dit Abbon, qui cite ce fait, dont il fut témoin, que la rivière était couverte de leurs bâtimens l'espace de deux lieues (1).

Cette navigation sur la Seine, facile alors pour des navires, est devenue depuis si difficile pour ces sortes de bâtimens, par la diminution de la profondeur de son lit, comme par la multiplicité des ponts qui la couvrent, qu'on désespéra long-tems de la voir redevenir une ville maritime. Le capitaine Berthelot nous fit concevoir de plus heureuses espérances, en 1766 ; il arriva, dit l'auteur du Tableau

---

(1) Voyez le Tableau de Paris, par Mercier, représentant du peuple, chap. 274, tome III.

de Paris, le 1<sup>er</sup>. août de cette année au pont Royal, vis-à-vis des Tuilleries, sur son vaisseau de 160 tonneaux, de 55 pieds de quille, et dont le grand mât avait 80 pieds de hauteur. Ce vaisseau, chargé de marchandises, arriva de Rouen à Paris en 7 jours, de Rouen à Poissy en 4, et une autre fois du Havre à Paris en 10 jours.

Passement, pour diminuer les difficultés que de semblables navires éprouvaient en faisant les mêmes voyages, à cause de leur tirant d'eau, et de la grande élévation de leurs mâts, proposa, peu de temps après les voyages de Berthelet, de creuser la Seine en divers endroits; et d'ouvrir des canaux, au droit d'une des culées des ponts qu'on trouve en remontant de Rouen à Paris. Cette dernière proposition frappa particulièrement des armateurs de Dieppe; une compagnie qu'ils formerent offrit, dans le cas seul même où l'ouvrage projeté aux ponts serait effectué, sans creuser le lit de la Seine, de construire douze navires, de 150 tonneaux chacun, tirant huit pieds d'eau, avec lesquels ils iraient charger des morues en Irlande, et les viendraient décharger en drieure à Paris par les mêmes navires. L'un d'eux proposa de ne faire les navires que de 120 à 130 tonneaux, de leur donner 62 pieds de quille, 18 pieds de pont, 8 pieds de cale et 10 pouces de vibord.

“ On n'a pas fait, ai-je dit dans mes lettres à Francklin, les canaux indiqués par Passement, „ les armateurs de Dieppe n'ont pas fait les navires, „ et Paris n'est rien moins qu'une ville maritime, „ Le projet de ce physicien à la vérité était défec- „ tueux dans quelques parties; il exigeait des tra-

„ vaux qui n'étaient pas sans inconvenient , et qui „ auraient coûté des sommes inappréciables ; il „ voulait rendre la Seine capable de recevoir des „ vaisseaux de 120 à 150 tonneaux comme ils sont , „ au lieu qu'il semble plus simple , selon mes vues , „ de faire des navires de ce port capables de navi- „ guer sur la Seine comme elle est . „

Tout Paris a vu , ou a pu voir , le très-petit navire que je fis exécuter d'après ce nouveau plan pour rendre notre ville maritime. Il jeta l'ancre vis-à-vis du Louvre , le 16 octobre 1787 , chargé de vingt-quatre milliers de plomb laminé , après que je lui eus fait subir , pendant que j'y fus embarqué , soit dans la Manche , soit sur la Seine , des épreuves qui constatent qu'il navigue également bien en mer et sur les fleuves , non-seulement par un temps doux ; mais même pendant de grands orages.

On reconnut sur-tout dans ces épreuves qu'il allait avec un très-grand avantage au plus près , et qu'il virait vent devant avec une extrême facilité : propriétés qui résultaient particulièrement de sa longueur et de sa nouvelle voilure. Son équipage , composé de trois hommes et d'un mousse , déployait souvent ses voiles et les carguaît , pour montrer avec combien de sûreté , de facilité et de célérité se faisait cette manœuvre.

Je l'ai appelé *Naupotame* , nom composé de deux mots grecs , et qui exprime qu'il naviguait également en mer et sur les fleuves. Il a été construit à Rouen par le citoyen Thibault ; il avait 36 pieds de longueur , 8 de largeur ou de bau , et 4 de creux. Il portait , tout chargé , de 13 à 14 tonneaux , et ne

tirait que 3 pieds d'eau. En faisant sur une échelle double de ce premier naupotame d'autres navires de ce genre, mais d'une forme un peu plus longée, ils rapporteraient, comme je l'ai prouvé dans la quatrième de mes lettres à Franklin (1), des bénéfices assez considérables aux négocians qui les arméraient.

Il y a tant d'avantages, ai-je ajouté dans cette lettre, à faire des naupotames d'une forme longée, que je ne balancerais pas à leur donner toujours une proportion moyenne entre celle des gabares et celle des bélardres (2), ou de longueur cinq fois leur largeur ou leur bau. A la vérité, en employant les voilures qui sont en usage, un navire de cette proportion éprouverait quelques difficultés à virer de bord; mais c'est un inconvenient qu'on n'aurait jamais à craindre, en emploiant celle que j'ai imaginée, comme le prouve

(1) C'est la quatrième lettre de la seconde édition, que j'envoyai, comme je l'ai dit, à Mirabeau, et que je cite toujours dans cet écrit.

(2) J'ai mesuré au Hâvre, en 1778, une gabare, la *Guyane*, elle n'avait que 25 pieds de bau, et elle en avait 110 à la flotaison.

J'ai mesuré à Rouen, en 1787, deux bélardres de Dunkerque, elles avaient toutes les deux 9 pieds et demi de bau ou de largeur; l'une avait 51 pieds à la flotaison, et, comme on voit, plus de cinq fois et un tiers la longueur de son bau; l'autre, d'une proportion plus longue encore, avait 54 pieds de même à la flotaison, et par conséquent de longueur plus de cinq fois et deux tiers de sa largeur.

„ le très-grand nombre d'épreuves qui en ont été  
 „ faites. Ainsi, le naupotame qui ferait, selon moi,  
 „ la navigation la plus avantageuse de Paris à divers  
 „ ports , et de divers ports de l'Europe , de l'Asie ,  
 „ de l'Afrique et de l'Amérique à Paris , devrait  
 „ avoir 80 pieds de longueur , pris à la flotaison ,  
 „ 16 de largeur ou de bau , 8 de creux et 6 de tirant  
 „ d'eau : il porterait environ 120 tonneaux . „

Telles sont les tentatives qui ont été faites , relati-  
 tivement aux vaisseaux seulement ; pour rendre  
 Paris port , depuis l'année 1766 jusqu'à ce moment ,  
 où nous venons de voir arriver le lougre le *Saumon* (1) ,  
 construit dans les mêmes vues par l'ordre du gou-  
 vernement.

J'ai prouvé , on l'a vu , par un fait bien constaté ,  
 en 1787 , la possibilité d'avoir des naupotames .  
 L'arrivée du navire le *Saumon* , vis-à-vis des Champs-  
 Elysées , est un second fait qui montre , ainsi que je  
 l'avais avancé , qu'on peut en faire de fort grands ;  
 d'autres faits , on nous le fait espérer , prouveront  
 bientôt , comme l'ont pensé Mirabeau et d'autres  
 écrivains , combien seraient utiles ces navires , qui ,  
 en perfectionnant la navigation des fleuves , con-  
 tribueraien t à rendre Paris port , feraient fleurir notre  
 commerce , augmenteraient nos forces navales , et em-  
 ploieraient un grand nombre d'hommes dont les  
 états ont été détruits avec le faste qu'entraînait la  
 monarchie .

(1) Ce lougre , le *Saumon* , a 75 pieds de longueur , 18 de  
 largeur ou de bau , 8 et demi de creux , et tire , tout chargé ,  
 6 pieds d'eau .

*Du Perfectionnement de l'Art Typographique.*

DEPUIS Garamont, la gravure typographique n'avait fait aucun progrès véritable; et depuis les Elzevirs, à peine avait-on entrevu quelques améliorations à faire dans la fabrication du papier, et dans les différens procédés qui font partie de l'impression. Baskerville avait tenté des changemens qu'on avait cru d'abord avantageux; mais ses éditions sont d'une incorrection extrême; et en voulant rendre ses caractères plus sveltes et plus légers, il n'a gueres fait que les rendre longs et maigres. Tel est du moins le jugement qu'en portent aujourd'hui les amateurs dont le goût est le plus sévere et le plus exercé. Ce n'est que depuis 25 ou 30 ans, que d'abord l'imprimerie, ensuite la gravure des caractères, et enfin la papeterie se sont pour ainsi dire ranimées tout-à-coup, et qu'elles ont commencé à faire des pas sensibles vers la perfection. Ambroise Didot en France, Ibara (1) en Espagne, Bodoni en Italie ont imprimé le mouvement. Ambroise Didot paraît avoir sur-tout contribué aux progrès de son art. Pour la perfection du tirage, il est peut-être impossible d'aller plus loin que lui; et c'est particulièrement à son zèle, à ses conseils, à ses encouragemens, que nous devons notre beau papier vélin, si supérieur à celui de Baskerville.

---

(1) Sancha mérite d'être cité après Ibara, pour sa belle édition de la conquête du Mexique par Antonio de Solis.

Les deux fils d'Ambroise Didot, Pierre et Firmin, ont marché sur les traces de leur pere, et l'art a fait de nouveaux progrés entre leurs mains. Pierre Didot a porté la correction typographique, le choix de l'encre et du papier; le soin dans tous les détails, de composition, de tirage, etc., jusqu'au dernier degré imaginable. Firmin a gravé successivement différens caractères, dont la perfection toujours croissante semble annoncer que cette partie de l'art n'aura bientôt plus de pas à faire. Les deux freres travaillent de concert: chacun d'eux, dans le développement de ses talens, voit sur-tout le moyen de faire mieux valoir ceux de son frere; et le public ne profite pas moins de cet heureux accord, qu'il pourrait le faire de la plus active rivalité.

Le beau Virgile grand *in-folio* est l'un des chef-d'œuvres que nous devons à leurs soins réunis: sa réputation est trop bien faite pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Mais Didot vient de publier deux ouvrages qui méritent particulièrement d'être connus: l'un est la *Collection des Œuvres de P. Corneille avec les Commentaires de Voltaire*; l'autre est les *Maximes de la Rochefoucauld*. Les deux ouvrages sont *in 4°*, tirés sur grand raisin-vélin; il n'y a que 250 exemplaires de chaque. Les deux premiers volumes de Corneille paraissent maintenant: ils se vendent 36 liv. le volume, chez P. Didot l'aîné, rue Pavée-des-Arcs, n°. 28.

Ces éditions font partie de la superbe collection des auteurs classiques français et latins, commencée par Ambroise Didot; elles la terminent à-peu-près pour les auteurs de notre langue.

Dans l'édition de Corneille, la distribution des pieces est beaucoup meilleure que dans toutes les autres éditions qui l'ont précédée. On y a suivi l'ordre chronologique. Elle diffère beaucoup de celle *in-8°.* donnée par Voltaire : cette dernière est très-incomplète ; on n'y trouve point les notes que Voltaire a ajoutées à l'édition de Geneve, laquelle à son tour est d'une grande incorrection.

C'est ici un nouveau monument du zèle de P. Didot pour les lettres et pour la gloire de la langue française. Il s'est donné des soins infinis pour l'exécuter avec la dernière perfection. Cette entreprise est d'autant plus honorable pour lui, que les circonstances en rendaient le succès plus difficile, et qu'elle exigeait de grandes avances, dans un temps où le gouvernement ne peut donner que peu d'encouragements aux arts, et où l'intérêt exorbitant de l'argent rend presqu'impossible de rassembler des capitaux considérables.

Les *Maximes de la la Rochefoucauld* sont imprimées avec un nouveau caractere, gravé par Firmin Didot. La taille des caracteres et la régularité de la fonte sont au-dessus de tout éloge : la pureté de l'impression et la perfection du tirage nous paraissent surpasser ce qu'Ibara et Bodoni ont fait de plus beau. On sait d'ailleurs que pour la correction typographique, rien n'approche des éditions de P. Didot.

On trouve encore chez lui, dans ce moment, une nouvelle édition des *Contes de Lafontaine*, en deux volumes *in-4°.* ornés de 80 gravures d'après les dessins de Fragonard.

Jusqu'ici, l'édition la plus recherchée des Contes

de Lafontaine était celle dite des Fermiers-Généraux. Les figures gravées d'après Eisen en font peut-être le principal mérite. Elle est d'ailleurs pleine de fautes typographiques ; beaucoup de vers y sont intérêts, quelques-uns privés de rime correspondante, d'autres entièrement omis. La ponctuation en est de plus extrêmement vicieuse ; et l'on sait combien la correction à cet égard, contribue à la facilité de la lecture, et au plaisir que donnent les beaux ouvrages.

Et quant aux figures, on peut leur faire plusieurs reproches, soit pour le caractère même du dessin, soit pour la manière dont elles sont employées dans le livre. La petitesse du format, ou plutôt celle du papier, ont forcé de les resserrer dans des cadres étroits, qui gâtent et dénaturent leur effet.

L'édition nouvelle de Didot, la première qui ait été faite *in-4°*. avec figures, réunit à la correction parfaite, qui caractérise toutes les productions de cet artiste, une ponctuation exacte et bien entendue, et l'avantage inappréciable dans les gravures, d'une dimension convenable au développement des sujets. Les gravures ont été confiées aux plus habiles artistes de la capitale, sous la direction des citoyens Tilliard, de Lafosse et Saint-Aubin, co-associés pour cette entreprise : ce dernier en a gravé lui-même quelques-unes, et il a donné à celles qui en avaient besoin, des retouches fines et pleines d'esprit. Le cit. Fragonard en a fait autrefois les dessins à Rome, dans toute la chaleur de la jeunesse. La gaieté, la naïveté, la grâce et un enthousiasme continual règnent dans chacune de ces aimables productions,

qui paraissent toutes animées de l'esprit de l'inimitable Lafontaine.

Cette édition a été tirée , ainsi que les figures qui l'accompagnent , à 550 exemplaires sur grand raisin-vélin. Il y a 150 exemplaires des figures avant la lettre ; le reste a été tiré immédiatement. Ces 550 exemplaires sont les premiers et les seuls sur papier vélin.

Les figures qui sont au nombre de 80 , en y comprenant le portrait de Lafontaine, paraîtront en huit livraisons de 10 estampes chacune. La première se vend , dans ce moment , avec les deux volumes du texte ; la seconde , dont les gravures sont terminées , paraîtra dans peu .

Le prix des deux volumes de texte est de 48 liv.

Celui des estampes , composant la première livraison , est de 30 liv.

Les 10 estampes avant la lettre , dont il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires , se vendent 60 liv.

Nous terminerons cette annonce en relevant une erreur que le public commet journellement , et qui même a été commise dans le sein du Corps législatif. Didot le jeune n'est point Pierre Didot le fils : c'est seulement son cousin qui , animé d'une noble émulation , cherche à l'égaler par des éditions multipliées , tandis que d'un autre côté il cherche à égaler Firmin Didot par de nouveaux caractères dont il paraît s'occuper incessamment. On peut espérer qu'il se rapprochera de plus en plus du but qu'il s'est tracé : mais il a besoin pour cela , de perfectionner beaucoup ses caractères et son tirage , et donner plus de soin à la correction de ses épreuves.

---

## B I O G R A P H I E.

*Notice sur la vie et les travaux de Lavoisier, lue par Fourcroy, le 15 thermidor an IV, au Lycté des Arts.*

**L**O RSQUE l'on apporta les cendres de Descartes à Paris, on se prépara à lui rendre des honneurs funebres dignes de ses travaux et de sa gloire. Le roi, jaloux de voir louer publiquement un savant, comme on avait coutume de le pratiquer pour les grands et les monarques, défendit de prononcer l'éloge du philosophe, et sa pompe funebre n'eut rien qui la distingua des funérailles d'un riche marguillier.

Le gouvernement républicain régulièrement établi est plus favorable au développement des grands talents et des vertus. L'horrible anarchie sous laquelle nous avons vécu avait fait périr Lavoisier. Semblables au farouche Tarquin qui abattait tous les pavots dont la tige s'élevait au-dessus des autres, nos farouches triumvirs ne voulaient régner que sur l'ignorance et de la stupidité. Mais aujourd'hui que le règne des lois est venu, on rend aux talents éteints des honneurs qui sont à la fois les témoignages de nos regrets et l'aiguillon le plus vif pour la jeunesse laborieuse.

“ Antoine-Laurent Lavoisier, né à Paris, le 16 août 1743, reçut une éducation soignée. A vingt-trois ans, un mémoire sur la meilleure maniere d'éclairer, pendant la nuit, les rues d'une grande ville, lui valut une médaille d'or, que l'académie lui

décerna le 9 avril 1766; deux ans après il fut admis dans cette célèbre société savante, dont il a constamment été un des plus utiles coopérateurs. Toutes les branches des sciences mathématiques et physiques eurent des droits sur ses veilles. On le vit successivement s'occuper de la prétendue conversion de l'eau en terre, de l'analyse du gypse des environs de Paris, de la cristallisation des sels, des effets produits par la grande loupe du jardin de l'Infante, du projet de faire arriver l'eau de l'Yvette à Paris, de la congélation de l'eau, des phénomènes du tonnerre et de l'aurore boréale. Des voyages faits avec Guettard dans toutes les parties de la France, lui fournirent les matériaux d'une description lithologique et minéralogique de cet empire, consignée dans une carte déjà fort avancée; les mêmes matériaux servirent de base à un grand travail sur les révolutions du globe et sur la formation des couches de la terre, travail dont on trouve deux belles esquisses dans les mémoires de l'académie, pour 1772 et 1789. Tous les momens et toute la fortune de Lavoisier furent bientôt voués à la culture des sciences, et il semblait destiné à contribuer également aux progrès de toutes, lorsqu'une circonstance, telle qu'il ne s'en présente que rarement dans les fastes de l'esprit humain, décida son choix, l'attacha exclusivement à la chimie, et le conduisit rapidement à l'immortalité. Nous parlons de la découverte si célèbre des fluides élastiques: Black, Cavendish, Macbride et Priestley venaient de faire connaître aux physiciens un monde nouveau; ils venaient de commencer une époque qui devait marquer dans les

annales du génie, comme celles des découvertes de l'électricité, de la boussole, de l'imprimerie, etc. Ils ouvraient aux physiciens un trésor inépuisable de causes et d'effets profondément cachés jusque-là dans le sein de la nature. Lavoisier, frappé dès 1770 de la grandeur et de l'importance de cette découverte, y vit tout à coup une intarissable source de vérités; il sentit par une sorte d'instinct, ou plutôt par la puissance du génie, jusqu'où cette magnifique carrière qui s'ouvrait devant lui, pourrait le conduire, et combien elle influerait sur le sort des sciences physiques. Entraîné dans cette route encore inconnue, il devint bientôt créateur, détruisit une foule d'erreurs, renversa tous les préjugés, vainquit tous les obstacles; il fut le fondateur d'une doctrine devenue fameuse par ses succès, et c'est comme tel que nous devons le présenter dans cette esquisse, parce que c'est-là le monument durable qui le fera vivre long-tems dans la mémoire des hommes, et dont l'envie, la médiocrité, l'amour-propre et le vandalisme n'effaceront jamais les trophées. „

Ici commence le véritable éloge de Lavoisier, et c'est ici qu'il fallait pour le louer les talents d'un savant exercé dans l'art d'écrire, et l'un des plus zélés propagateurs de la chimie française. Fourcroy commence par rendre justice aux chimistes anglais qui ont ouvert la carrière; mais le parallelle qu'il fait de Lavoisier et de Priestley, le plus célèbre d'entre eux, est tout à l'avantage du Français.

„ Dans les ouvrages de Lavoisier, tout est régulier, méthodique, ordonné; on voit dans ces nombreux mémoires la série d'un immense travail, la

même pensée-mère qui plane sur les détails, qui les rapproche, qui les lie, qui les rapporte à un centre commun. Dans Priestley, une foule d'expériences, de découvertes s'offrent de toutes parts; vous êtes étonné par le nombre et la diversité des faits nouveaux, mais en même-tems, frappé de leur incohérence, de leur opposition, de leur contradiction, vous faites de vains efforts pour accorder tant de résultats différens, tant de pieces éparses. Lavoisier vous conduit et vous éclaire également dans une route droite et large, où vos pas sont assurés et certains. Priestley ouvre à vos yeux mille routes nouvelles, mais sans communication entre elles, sans rendez-vous commun, sans que vous puissiez appercevoir où vous allez, ni quand vous vous reposerez. Le travail de Lavoisier est un écheveau formé d'un seul fil, qu'on dévide avec facilité, et celui de Priestley vous offre un peloton, composé d'un grand nombre de fils différens, par la force comme par l'étendue, et qui se rompent sans cesse entre vos mains. "

La modestie l'empêchait long-tems de faire connaître tout ce qu'il avait ajouté aux travaux des Anglais.

" Il fallut le forcer en quelque sorte, vers la fin de 1775, pour lui faire présenter à l'académie son premier ouvrage, sous le titre de *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement ou de sa fixation*. Celui du docteur Priestley sur différentes espèces d'air, venait de paraître à Londres; la vaste étendue de ces expériences, l'ensemble que le physicien anglais embrassait, semblaient faire

etaindre aux amis de Lavoisier qu'il ne fut prévenu dans beaucoup de points par Priestley , et qu'il ne perdit ainsi une partie du fruit et de la gloire de ses recherches. Lavoisier céda à leurs instances , et voilà pourquoi cet ouvrage ne contient que des premiers appercus sur plusieurs objets , et quelques-uns même qu'il a depuis contredits ; mais il n'en est pas moins précieux par l'excellente méthode qui y regne , par les vues , et sur-tout par les expériences rigoureuses qu'il renferme. C'est le premier traité où les procédés chimiques soient décrits avec une exactitude qu'on chercherait en vain dans tous ceux qui l'ont précédé : il offre une méthode d'opérer absolument différente de celles qu'on avait encore pratiquées , et capable de faire changer de face à la chimie ; cet ouvrage commença pour les vrais connaisseurs une révolution dans la science. Lavoisier se montra tout-à-coup dans la chimie , ce que Kepler , Newton et Euler ont été dans les mathématiques et la géométrie ; il ouvrit véritablement une carrière que le génie seul pouvait découvrir ; il changea bientôt , et l'art d'opérer , et l'art de raisonner en chimie ; il devint comme le centre de tous les travaux , de toutes les découvertes sur les fluides élastiques , faites depuis 1774 jusqu'en 1792. En faisant une application ingénieuse de ces découvertes , en recommençant , avec une précision inconnue , les expériences des autres , en y ajoutant sans cesse de nouvelles expériences , en y trouvant ce que leurs auteurs n'y avaient point vu , il se les est presque toutes appropriées , il leur a donné le caractère de clarté , de précision qui distinguaient toutes les productions

de son esprit. En un mot, il a été un de ces philosophes, un de ces génies originaux et rares, qui impriment aux connaissances humaines un caractère différent de celui qu'elles avaient avant eux, et qui leur communiquent un mouvement, une direction que rien n'annonçait qu'elles dussent prendre. »

Par l'effet d'un de ces hasards que le sort ne présente pas deux fois en vingt siecles, on voyait réunie dans Lavoisier, aux talents et à l'amour opiniâtre du travail, une grande fortune qui a été si souvent se-fusée aux savans et aux artistes habiles.

« Sa fortune fut consacrée à l'agrandissement de la science ; sa maison devint un vaste laboratoire où rien ne manquait. Les plus habiles ingénieurs furent occupés à lui construire des instruments infiniment meilleurs que ceux qu'on avait employés avant lui, des appareils nouveaux et précieux par leur délicatesse et leur exactitude : rien ne lui coûtait pour une si belle et si utile occupation. A ce premier avantage de la fortune, dont si peu d'hommes savent profiter pour le bonheur de leurs semblables, Lavoisier en réunit plusieurs autres dont il sut également tirer parti. Il tenait chez lui, deux fois la semaine, des assemblées auxquelles étaient appelés les hommes les plus distingués dans la géométrie, la physique et la chimie ; des conversations instructives, des entretiens semblables à ceux qui avaient précédé l'établissement des académies, y devenaient le centre de toutes les lumières. On y discutait les opinions des hommes les plus éclairés de l'Europe ; on y lisait les passages les plus frappans et les plus neufs des ouvrages publiés chez l'étranger ; on y comparait les

théories avec les expériences ; les savans de toutes les nations y étaient admis : Priestley, Fontana, Blagden, Ingenhoutz, Landriani, Jacquin le fils, Wath, Bolton et d'autres physiciens et chimistes illustres d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, s'y trouvaient réunis avec Laplace, Lagrange, Borda, Cousin, Meunier, Vandermonde, Monge, Guyton, Berthollet. Je n'oublierai jamais les heures fortunées que j'ai passées dans ces doctes entretiens ; tout ce que j'y ai entendu et recueilli d'utile pour les progrès des sciences et pour le bonheur des hommes, ne sortira jamais de ma mémoire. Parmi les grands avantages de ces réunions, celui de tous qui m'a le plus frappé, et dont l'inappréciable influence s'est bientôt fait sentir dans le sein de l'académie des sciences, et par suite dans tous les ouvrages de physique et de chimie, publiés depuis vingt ans en France, c'est l'accord qui s'est établi entre la manière de raisonner des géomètres et celle des physiciens. La précision, la sévérité du langage, la méthode philosophique des premiers ont passé peu à peu dans l'esprit des seconds ; les physiciens se sont rectifiés à l'école des géomètres, ils se sont moulés, en quelque sorte, sur leur forme. C'était au foyer de toutes ces lumières, que Lavoisier travaillaît. Quand il avait quelqu'expérience capitale ou importante par le nouveau résultat qu'elle lui offrait, et par l'influence qu'elle pouvait avoir sur toute la théorie de la science, quand sur-tout cette expérience contredisait les théories adoptées jusques-là, après s'être assuré en particulier du succès qu'elle présentait, il la répétait devant sa société choisie, qu'il en rendait toute

entière et plusieurs fois de suite témoin ; il appela sur cette expérience les objections et la critique la plus sévere , et ce n'était qu'après avoir convaincu ses amis , après avoir détruit les difficultés qu'on lui avait faites , ce n'était enfin que lorsqu'il ne restait plus de nuages et d'incertitudes , qu'il publiait sa découverte.

C'est ainsi que se fondait , par la convenance des goûts , par le rapprochement d'hommes éclairés , et par le même amour pour la vérité , une école dont Lavoisier était le fondateur , dont l'expérience sévèrement et rigoureusement instituée , était le seul , le vrai démonstrateur , et dont le mode précis et mathématique de raisonner en théorie , faisait le caractère distinctif. Cette école où chacun était élève et maître tout à la fois , a duré depuis 1776 jusqu'en 1792 ; sa grande activité date de 1780 jusqu'en 1788 .

Maître d'une matière qu'il possède toute entière , Fourcroy trace en peu de lignes le tableau de la nouvelle chimie , dont tous les points sont marqués par les travaux et les découvertes de Lavoisier .

“ Quarante mémoires successivement lus dans les séances de l'académie des sciences depuis 1772 jusqu'en 1793 , et insérés dans les vingt volumes qui répondent à ces années , offrent à ceux qui étudient l'histoire de la chimie dans cette éclatante période de sa gloire , une série de découvertes et de résultats sur tous les grands phénomènes de la chimie , et spécialement sur la combustion en général et en particulier , sur la nature et l'analyse de l'air atmosphérique , sur la formation et la fixation des fluides élastiques , sur les propriétés de la matière de la cha-

leur, sur la composition des acides, sur l'augmentation de poids des corps brûlés, sur la décomposition et la reconstitution de l'eau, sur la dissolution des métaux, sur la végétation, les fermentations et l'animalisation. Toutes les découvertes, tous les faits que renferment les mémoires de Lavoisier, tous les résultats qu'ils consacrent, constituent un ensemble si bien lié, un enchaînement si naturel d'idées et de phénomènes, qu'il est impossible de ne pas y reconnaître une première conception du génie, le produit nécessaire d'une seule idée primitive; un ouvrage d'un seul jet, qui n'a pu sortir que d'une tête forte et créatrice, et telle que les fastes de l'esprit humain n'en montrent que quelques-unes dans la succession des siècles. Outre l'effort du génie nécessaire pour créer ce plan, pour concevoir cette vaste théorie, il a fallu que la nature eût donné à Lavoisier un courage et une constance inébranlables pour qu'il ait pu suivre, pendant plus de quinze ans, la route qu'il s'était ouverte, sans se détourner un seul instant, sans faire un faux-pas, sans être arrêté ni gêné par les obstacles de tout genre, et toujours croissants, qu'on lui a opposés; car une trop malheureuse expérience apprend que ceux qui, dans les sciences comme dans la politique, se proposent de montrer quelques vérités nouvelles aux hommes, doivent attendre, pour prix de leur zèle et de leur philanthropie, de la part des passionnés et des préjugés, une résistance et des combats qui se terminent souvent par la proscription et la mort. "

La constance du chimiste français fut enfin récompensée. Plus heureux que la plupart des auteurs des

grandes découvertes , il vit adopter ses vues , non seulement de son vivant , mais à l'âge de 41 ans , époque de la vie où le génie est dans sa plus grande force.

“ Les savans qui cherchaient avec Lavoisier la vérité de bonne-foi dans l'étude de la nature , convaincus de la réalité des faits qu'il ne cessait de leur offrir , de la concordance de toutes les expériences qu'il accumulait , ont cédé à ses démonstrations , ont adopté les bases de sa doctrine , et se sont réunis à lui en 1784 , pour en rendre les fondemens plus solides , et pour terminer en commun l'édifice durable de la théorie pneumatique Alors Lavoisier , fort de l'assentiment des chimistes français les plus distingués , croit devoir réunir dans un seul faisceau , et concentrer en quelque sorte dans un tableau plus resserré , toutes les vérités nouvelles qu'il avait énoncées séparément ; il les lie par leurs rapports , il en fait un ensemble méthodique , qui , en changeant totalement la marche suivie jusque-là dans les livres élémentaires , forme de nouveaux principes de chimie , qu'il publia en 1789. C'est dans ce dernier ouvrage de Lavoisier qu'on trouve rassemblées toutes les découvertes qu'il a faites pendant vingt ans , ainsi que toutes les modifications ingénieuses qu'il a portées dans les machines et dans les procédés de l'art chimique. C'est un livre absolument neuf , où la science est présentée sous une forme entièrement différente de celle qu'elle avait eue jusque-là , où le résultat de la révolution qu'elle éprouvait depuis vingt-cinq ans , par la constance et la grandeur de ses travaux , est consigné dans tous ses développemens. Voilà le véritable fon-

lement de la gloire immortelle que Lavoisier s'est acquise, et le point de vue sous lequel la justice de ses contemporains doit devancer pour lui celle de la postérité. »

A portée, par les places qu'il occupa, de perfectionner l'administration, Lavoisier mit en pratique les connaissances théoriques qu'il avait acquises, les vues saines et économiques qu'un esprit droit et philosophique lui inspirait sans cesse.

« Avec ces titres à l'immortalité et à nos hommages, combien Lavoisier n'en a-t-il pas réuni d'autres à la reconnaissance publique et aux regrets des amis des hommes ? Quels services n'a-t-il pas rendu aux manufactures, aux sciences, aux savans et aux artistes ! Régisseur des poudres, il en a perfectionné la fabrication, et a fait supprimer les recherches des maisons pour recueillir le salpêtre, dont il a quintuplé le produit : membre du bureau de consultation, il s'est occupé sans cesse du sort des inventeurs, et il a été un des plus ardents distributeurs des récompenses nationales ; commissaire pour l'établissement des nouvelles mesures, il a été un des principaux coopérateurs de ce beau travail : il n'a pas été moins utile dans les divers essais qui avaient pour but le perfectionnement de la fabrication des assignats. Les expériences d'agriculture, sous le point de vue de la reproduction de la consommation comparée à la population, et embrassant toute l'arithmétique politique, l'ont occupé pendant neuf ans : l'ouvrage intitulé : *Richesses territoriales de la France*, qu'il a publié comme l'extrait d'un grand travail qu'il méditait, et dont il amassait depuis long-tems les matériaux, doit le faire

faire placer parmi les écrivains les plus dignes d'éclairer les nations sur leurs véritables intérêts. Membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais , à la fin de 1787 , il y montra constamment cette douce philanthropie , cet amour de l'ordre , ces lumières épurées , si utiles pour la réforme des abus , sollicitée dès-lors par le vœu de tous les gens de bien. Appelé à la trésorerie nationale en 1791 , il établit un ordre de comptabilité tellement sévere et simple , qu'on pouvait connaître tous les soirs l'état exact des caisses publiques.

Lavoisier a été un des plus grands administrateurs de la France , et la République a perdu en lui un des citoyens qui l'auraient plus utilement servie par ce genre de mérite , si rare , quoique si nécessaire. Par-tout il a porté le même esprit de méthode , de clarté et de précision . ..

“ Voilà l'homme qu'un crime atroce a enlevé à la patrie , aux sciences , aux arts , au monde entier , qui pouvait le réclamer comme un de ses bienfaiteurs. Voilà le bon citoyen , le savant célèbre , le philosophe illustré par tant de travaux glorieux , qui , au milieu d'une carrière éclatante , et liée de si près à la prospérité publique , est précipité dans la tombe par des brigands féroces , qui ne sont touchés ni par les vertus , ni par les talents , ni même par l'intérêt de leur propre pays et de l'humanité toute entière ; qui , sourds aux cris de l'Europe , comme à ceux de leur propre conscience , se font un jeu barbare de la vie des hommes , et sacrifient à leur sanguinaire idole une existence si précieuse à la patrie.... Le cœur se glace au souvenir

Tome XXIV.

G

d'un forfait aussi épouvantable, et la plume se refuse à en tracer le récit. Hommes de bien, majorité imposante des Français, patriotes purs et invariables, qui n'avez vu dans la révolution et dans l'établissement de la République, que la perspective consolante d'un meilleur ordre de choses, et la douce espérance de l'amélioration du sort d'un grand peuple; citoyens éclairés, philosophes, savans, artistes, amis des lettres, qui avez cru, et qui croirez toujours que le progrès des lumières présage et amène, après les orages politiques, une plus grande prospérité parmi les hommes; vous tous que la tyrannie anarchique menaçait également, et qui ne lui avez échappé que parce qu'elle n'a pas eu le tems de consommer ses exécrables projets; vous qui étiez tous marqués comme des victimes, et que l'échafaud, que les monstres appelaient *niveleur et révolutionnaire*, attendait indistinctement, reportez-vous à ce tems affreux où Lavoisier a péri avec tant d'autres illustres martyrs de la liberté, du savoir, des talents et des vertus; rappellez-vous cette époque si déplorable et si affligeante pour l'histoire de notre révolution; où nos larmes devaient se cacher dans nos cœurs, pour ne point avertir la tyrannie de notre sensibilité, où les moindres signes de compassion et de pitié étaient pour la horde dominante des aveux de complicité avec ceux qu'elle déclarait coupables, où la terreur éloignait les uns des autres même les amis, où elle isolait les individus des familles jusqu'à dans leur foyer, où la moindre parole, la plus légère sollicitation pour les malheureux qui vous précédaient dans la route de la mort, étaient des crimes et des

conspirations ; relisez ces fatales pages de notre histoire , et répondez à ceux qui puissent dans ces horribles sacrifices des doutes perfides ou des calomnies plus criminelles encore , contre des hommes à qui l'on supposait quelque pouvoir ou quelqu'influence pour arrêter ces attentats ; ces hommes n'avaient-ils pas mérité , aux yeux des tyrans , le sort de Lavoisier , par leurs travaux et leur vie consacrée toute entière à l'utilité publique ? Leur arrêt n'était-il pas déjà prononcé ? Quelques jours encore , et leur sang ne se mêlait-il pas à celui de cette illustre victime ? Le juge-bourreau n'avait-il pas annoncé que la République n'avait plus besoin de savans , et qu'un seul homme d'esprit suffisait à la tête des affaires ?

Puisse le génie de la France écarter à jamais de son sein d'aussi horribles catastrophes ! Puissent l'oubli de si grands malheurs et l'union entre les citoyens , préparer à la République les hautes destinées que le courage , la constance et les lumières des Français lui promettent ! Et toi , ombre chérie du philosophe dont nous retracons aujourd'hui les travaux et la gloire , si tu voltais en ce moment dans cette enceinte , sois témoin de nos regrets , accepte les palmes que nous décernons à ta mémoire , et laisse au milieu de nous la trace ineffaçable des vertus , du génie qui ont illustré ta vie , et du courage stoïque qui a honoré ta mort ! ..

## M O R A L E.

*HARMONIE DE LA NATURE, pour servir aux élémens de la  
Morale et aux Instituteurs des Écoles primaires;*

Miseris succurrere disco.

*ouvrage proposé par souscription, par JACQUES-BERNARDIN-HENRI DE SAINT-PIERRE.*

**I**L y a déjà long-tems que je me suis proposé de tracer, d'après les lois de la nature, les besoins et les devoirs de l'homme depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Je m'étais retiré à la campagne pour m'occuper, sans distraction, du soin de rédiger mes observations, lorsque le comité d'instruction publique me nomma professeur à l'école normale, et me chargea de faire un traité d'élémens de morale à l'usage des écoles primaires. Des hommes célèbres en tout genre furent chargés de composer, pour les mêmes écoles, des traités de géométrie, de chimie, d'histoire naturelle, de politique, etc. Les diverses parties de l'éducation nationale leur furent distribuées, comme celles d'une statue colossale à plusieurs artistes chargés, chacun à part, d'en faire un membre, avec des matériaux diffétens, mais précieux. L'idée sans doute était grande, mais d'une difficile exécution. Je jugeai, par mon propre travail, dont l'ensemble seul m'occupait depuis plusieurs années, combien il serait mal-aisé de rassembler les parties d'un ouvrage dont les proportions n'avaient pas été déterminées

par les mêmes collaborateurs. D'ailleurs, les savans traités de mes collègues, destinés dans l'origine à des cours d'amateurs instruits, étaient fort au-dessus des études d'une école primaire. L'école normale, par l'étendue même de ses sciences, devint donc inutile à des instituteurs auxquels on devait enseigner, je ne dis pas les élémens qui ne sont connus que de l'auteur de la nature, mais les simples résultats.

Après sa dissolution, je fus invité à continuer mon traité d'élémens de morale, dont j'avais lu les préliminaires dans ses dernières séances. C'était me prier de mon plaisir. Je songeai alors à rétablir mon ancien plan avec tous ses développemens, afin que les instituteurs des écoles primaires pussent y voir au moins un apperçu des connaissances que la République avait voulu donner à ses enfans. Je savais bien que ma statue ne serait que d'argile étant faite par moi seul; mais je pensai que par cela même elle aurait de l'ensemble, et qu'elle serait de la taille et à la portée d'un homme. J'ai donc déduit des lois les plus communes de la nature, celle de nos sciences, et de nos arts, et sur-tout celles de la morale, appuyées jusqu'ici sur les spéculations variables de la métaphysique, ou sur les coutumes inconstantes des peuples. Mon ouvrage est formé de traités d'histoire naturelle et de morale qui se lient mutuellement, et vont en croissant d'intérêts. Il est distribué en trois volumes, dont chacun est divisé en deux parties.

La première partie du premier volume contient d'abord, dans son préambule, le plan des harmonies

générales de la nature, et ensuite celle du soleil , le premier mobile dans le ciel , de toutes ses puissances sur la terre. Il résulte de cette harmonie céleste, douze harmonies terrestres, dont six sont physiques et six sont morales. Des six harmonies physiques trois sont élémentaires et trois sont organisées. Les trois élémentaires sont les harmonies aérienne, aquatique et terrestre. Elles sont renfermées dans la seconde partie du premier volume.

La première partie du second volume renferme les trois harmonies physiques organisées, qui sont la végétale, l'animale et l'humaine. Les six harmonies morales se divisent à leur tour en trois élémentaires et en trois composées. Les premières sont la fraternelle, la conjugale et la paternelle. Elles sont contenues dans la deuxième partie du second volume.

Le troisième volume comprend les harmonies morales composées, qui sont l'attributive, la nationale et celle du genre humain. Comme elles sont fort étendues, parce qu'elles renferment la politique qui est la morale des nations, elles composent seules le dernier volume qui contient de plus la carte générale de tout le système et de ses diverses branches.

Je donne le nom de morales aux six dernières harmonies, et des noms moraux à chacune d'elles, parce que je les rapporte principalement à l'homme. Cependant elles s'étendent à toutes les puissances de la nature, dont les lois sont connues en partie par les naturalistes, car les trois harmonies morales élémentaires comprennent les consonnances, les sexes et les familles ; et les trois morales composées, les espèces, les genres et l'harmonie sphérique dont ils ne parlent

point , quoiqu'elle réunisse toutes les autres , et que le genre humain seul en ait la jouissance .

Pendant que je m'occupais de ces harmonies , la fortune est venue en interrompre le cours. Je me suis vu forcé de suspendre ma lyre aux saules de ma rivière , et de chercher un travail utile à la fois à ma patrie et à ma famille. J'étais affligé d'abandonner un ouvrage qui avait fait jusqu'alors mon bonheur , lorsque l'idée m'est venue de publier par souscription ce que j'en avais déjà écrit , dans l'espérance que j'aurais le temps de le finir pendant celui de son impression. Le plus difficile en est fait. J'en ai rédigé la plus grande partie des matériaux , et sur-tout le plan qui m'a coûté plusieurs années de méditation , quoique la lecture n'en demande que quelques minutes. Si je n'ai pas le loisir d'en achever le développement par des obstacles de plusieurs genres , et sur-tout par ma propre impétuosité , qui m'oblige de recommencer jusqu'à cinq et six fois le même manuscrit , au moins de meilleurs esprits que le mien pourront faire mieux en se proposant le même but que moi. En ramenant toutes les connaissances à la morale , ils en nourriront le cœur humain. La morale est le levain des sciences , elle seule nous les rend digestibles. Ils pourront aussi aller beaucoup plus loin que moi par la route que j'ai tracée. Les arts et les sciences ne sont que des émanations des harmonies de la nature. Leur perfectionnement dépend de leur ensemble. Pour répandre la lumière , ils doivent marcher de front comme les chevaux du soleil.

Je n'en dirai pas davantage dans un Prospectus. Quand j'y mettrai mes trois volumes en entier , ce

ne serait après tout qu'un faible prospectus des harmonies de la nature.

### *Conditions et prix de la Souscription.*

Les harmonies de la nature feront suite à mes Études , dont elles composeront le sixième , le septième et le huitième volumes. Elles seront des mêmes format, caractères et papier. Elles seront imprimées chez le cit. Didot l'aîné , rue Pavée. On souscrira chez lui , ainsi que chez les citoyens Croullebois , rue des Mathurins ; Debure , rue Serpente ; Déterville , rue du Battoir ; et Petit , aux galeries de bois palais de l'Égalité , seuls libraires chargés de la vente de tous mes ouvrages. Ils délivreront des reçus imprimés signés de moi. Le prix de la souscription sera de 7 liv. pour les deux premiers volumes brochés ; ils paraîtront l'un après l'autre à six mois d'intervalle , à date du 20 brumaire terme de la souscription. On fera une remise de 20 sous aux libraires. Le troisième volume broché du même prix de 3 liv. 10 sous , et contenant un plan gravé , sera publié à la suite. On n'en fixe point l'époque , mais le public peut compter sur ma constance et mon zèle. D'ailleurs , les souscripteurs ne le paieront point d'avance. Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque volume 4 liv. 10 sous.

### **A N N O N C E S.**

*Fruit de la Solitude et du Malheur* , par Felix Faulcon , représentant du Peuple ; un volume in-8°. de 320 pages. A Paris , chez Dupont , imprimeur-libraire , rue de la Loi ;

Cussac , rue Honoré vis-à-vis les Jacobins ; Maret , Palais-Egalité , cour des Fontaines. Fructidor , l'an IV.

Ces Fruits de la Solitude sont un recueil de morceaux intéressans sur divers sujets traduits de différens auteurs latins , italiens , anglais , espagnols ; accompagnés de notes historiques et philosophiques. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

*Réflexions sur Saint-Domingue* , ou examen approfondi des causes de sa ruine , et des mesures adoptées pour la rétablir ; terminé par l'exposé rapide d'un plan d'organisation propre à lui rendre son ancienne splendeur ; adressés au commerçes et aux amis de la prospérité nationale. Deux volumes in-8°. A Paris , chez Garnery , libraire , rue Serpente , n°. 17. L'an IV (1796).

*Notions élémentaires de Géographie* ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le jury des livres élémentaires et le Corps législatif ; qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal , an IV<sup>e</sup>. ; et où l'on trouve les principes de la géographie expliqués de la maniere la plus simple ; la division des cercles du globe en lieues et en kilomètres ; la description des départemens de l'ancien territoire français , avec les départemens de la Belgique , pays de Liège , etc. ; le dernier partage de la Pologne , et une indication des découvertes faites depuis quelques années par les navigateurs. Par J. B. Boucheseiche , ex-professeur en l'Université de Paris , et chef d'une maison d'éducation , rue des Fossés-St.-Jacques , n°. 7. Un volume in-12 de plus de 400 pag. Prix , 36 sous , pour Paris ; et 2 liv. 10 sous , franc de port , pour toute la République. A Paris , chez Caillot , imprimeur-libraire , rue du Cimetière-André-des-Arcs , n°. 6.

*Histoire abrégée des Républiques anciennes et modernes* , où l'on voit leur origine et leur établissement , les causes de leur décadence et de leur ruine ; par le citoyen Bulard. Quatre volumes in-18 , ornés de quatre belles gravures , d'après les dessins de Quéverdo. Prix , 4 liv. , et 5 liv. franc de port. La même , en papier fin , 5 liv. , et 6 liv. franc de port. A Paris , chez le même.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

*De Philadelphie, le 8 juillet 1796.*

**L**e bâtiment américain, le *Mount-Vernon*, capitaine Dominik, de 425 tonneaux, allant de Philadelphie à Lowes, a été pris, le 9 juin, à six lieues à l'ouest du cap Henlopenen, par le bâtiment français le *Poisson-volant*, et condamné comme bonne prise. Le capitaine a déclaré que, puisque les Anglais s'emparaient des bâtiments américains chargés pour la France, les Français étaient déterminés à saisir tout bâtiment américain qui serait chargé pour un port anglais. Le capitaine et les officiers américains ont protesté; et ont donné connaissance de l'affaire aux négocians et citoyens des Etats-Unis.

Les Américains viennent d'établir une taxe sur les voitures. Puisqu'on en a fait un objet de taxation, on peut en conclure qu'il y en a un très-grand nombre, et que par conséquent la richesse et le luxe ont fait de grands progrès dans les Etats-Unis.

On vient aussi d'ouvrir une loterie de 400,000 dollars pour le canal de navigation de la rivière de Delaware.

### ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 20 août 1796.*

Les relations nouvellement rétablies entre la cour de Stockholm et celle de Pétersbourg prennent le caractère de la confiance et de l'intimité. Non-seulement le roi de Suede envoie un ambassadeur en

Russie , le comte de Schwerin , le même qui , chargé d'aller y annoncer son mariage avec la princesse de Mecklembourg , en trouva l'entrée fermée par les ordres de Catherine ; mais il s'y rend lui-même , accompagné du duc de Sudermanie , son oncle : la flottille , destinée à les porter en Finlande , était prête à mettre à la voile dès les premiers jours de ce mois .

Ainsi , ces deux princes vont eux-mêmes terminer les arrangements qui doivent assurer l'humiliation de leur maison , et la dépendance de leur patrie ! Comment expliquer la conduite actuelle du régent , si complètement opposée aux principes qu'il a manifestés dans le cours de son administration ? a-t-il été séduit par les intrigues , par l'or de la Russie ? Ses partisans répondent que non ; mais ils assurent , pour l'excuser , que ces moyens ont été employés avec beaucoup de succès auprès d'un très-grand nombre d'autres personnages influens , qui ont formé une espèce d'opinion publique , à laquelle il a été obligé de céder .

Au reste , ils craignent que le système qu'on lui a fait embrasser ne devienne le sien propre , ou que du moins les raisons qui le combattaient dans son esprit ne puissent être ou affaiblies , ou même détruites par la conduite vigoureuse du gouvernement français envers M. de Rehausen , et sur-tout par quelques expressions de l'arrêté qui le concerne . Ils craignent que l'espèce d'appel à la nation suédoise que cet arrêté renferme , semblant propre à fortifier les imputations à l'aide desquelles on alarme depuis long-tems toutes les puissances de l'Europe sur les principes politiques du cabinet de Paris , ne lui inspire une défiance qui le porte à s'attacher de plus en plus à la protection de la Russie .

Mais pour que l'on pût partager ces craintes , il faudrait admettre que le régent ignore les faits qui ont déterminé la conduite et le langage du Directoire français ; il faudrait que l'on supposât qu'il n'est pas instruit des principes et des liaisons de M. de Rehausen , et qu'il a oublié d'après quelle recommandation , ou plutôt d'après quelles ordres M. de Staël , tout-à-coup appellé en Suisse par des affaires impor-

tantes , devait être nécessairement supplié par cet agent secondaire.

La Russie voulait avoir en France un espion dont les intrigues fussent cachées sous un voile diplomatique , et la personne en sûreté sous la sauve-garde du droit des gens. Comment le cabinet de Stockholm , se prêtant à ces vues perfides , et abusant , pour les seconder , des moyens que lui offraient les relations d'amitié et d'alliance qui l'unissaient à la France , a-t-il pu être considéré par le gouvernement de cette République ? S'il l'avait été comme ennemi , aurait-on eu le droit de s'en étonner ? S'il l'avait été comme un ami , dont on a gravement à se plaindre , mais avec lequel on ne veut pas rompre , et à qui l'on veut même , en lui faisant sentir ses torts , laisser un moyen de les réparer , n'y aurait-il pas tout-à-la-fois modération et délicatesse dans ce procédé ? Or , il nous paraît que c'est ainsi que le Directoire exécutif a agi , lorsqu'en interrompant sa correspondance avec la cour de Stockholm , il proteste que la nation suédoise peut toujours compter sur ses sentimens d'affection ? Cette protestation est une ouverture de réconciliation donnée avec la dignité qui convient à une grande puissance .

Nous pensons donc que le régent en suivant volontairement le système auquel on le croit , pour sauver sa gloire , entraîné par des forces supérieures , aurait d'autres motifs que la réponse précise et énergique faite par le Directoire français aux instances qu'il lui ont été adressées en faveur de M. de Rehausen .

On apprend des frontières de la Pologne que le pape a donné ordre à l'abbé Litta , son légat à Varsovie , de se rendre à Pétersbourg , pour y exercer la juridiction apostolique , conformément aux lois du gouvernement russe . Il y a toujours eu entre les pasteurs des peuples , ecclésiastiques et laïcs , une réciprocité de services vraiment touchante . De tout temps l'autel a soutenu le trône , et le trône l'autel . C'est d'après cette politique , que l'on retrouve aux époques les plus reculées de l'histoire , que Pie VI a autorisé son légat à exhorte les Polonais à bénir

la main qui les enchaîne , et à ne jamais songer à briser leurs fers. Cependant il ne paraît pas que Catherine soit très-sensible à ce procédé du saint-pere ; ce n'est pas qu'elle ne connaisse très-bien l'appui que le despôtisme peut trouver dans la religion. Mais comme elle réunit dans ses mains le sceptre et l'encensoir , elle peut éprouver quelque jalouſie de métier. Les faits suivans le prouvent assez , et ils pourraient même faire croire qu'elle a le projet d'appeler à l'église grecque tous ses nouveaux sujets. Ces conjectures semblent repoussées par les principes de tolérance dont elle a fait une si éclatante profession ; mais elles sont appuyées par le besoin de domination , non moins connu et mieux prouvé , dont elle est tourmentée.

Les prélat s catholiques ne jouissent auprès d'elle d'aucune faveur ; elle leur ravit même les domaines dépendans de leurs églises ; et enrichit les évêques grecs de leurs dépouilles. Ses agens les traitent avec le plus grand mépris. Elle a destitué l'évêque de Kaminieck , Krasinski , chargé ci-devant des intérêts de la confédération de Bar près le gouvernement français , et l'a remplacé par l'abbé Sierakowski , un des membres les plus actifs de la confédération de Targovitz. Le chapitre de Kaminieck a refusé de reconnaître ce nouveau chef , et a déclaré qu'il persisterait dans ce refus tant que la cour de Rome n'aurait pas décidé si Catherine II pouvait créer des évêques catholiques , sans le concours et l'autorisation du pape. — Cette résolution fut à peine connue , qu'une légion de cosaques , commandée par le colonel Wolkow , trancha la difficulté , en menaçant du fouet les membres du chapitre , fit installer Sierakowski dans la chaire épiscopale , et le mit en possession des revenus de l'évêché.

*De Francfort-sur-le-Mein , le 25 août.*

Toutes les conversations reulent sur la future destinée de cette ville , que l'on prévoit ne pouvoir pas conserver son indépendance au milieu des nombreux

changemens que paraît devoir éprouver l'antique constitution de l'Allemagne. On n'est plus gueres incertain que sur le nom du maître qu'on lui donnera ; les deux concurrens sont le roi de Prusse et le landgrave de Hesse-Cassel. Si le vœu public était consulté, les prétentions de ce dernier seraient bientôt jugées, et ne le seraient pas en sa faveur. On croit généralement que l'on jouirait sous la domination prussienne de plus de tranquillité, qu'on serait exposé à moins de caprices, à moins de vexations fiscales et militaires que sous la domination hessoise. Mais il n'est pas probable que l'on nous laisse seulement la faculté de choisir *entre deux maux le moins d'e*. Ce ne sont pas les convenances des peuples que l'on considere dans les arrangemens que concerte la politique du plus fort.

Quoi qu'il en soit, il est présumable que le terme de nos incertitudes, qui sera celui de la guerre, approche. On paile plus que jamais d'une pacification générale ; et les progrès rapides des Français qui, si l'on ne suspend leur marche par des négociations, vont se trouver dans la partie centrale des états héréditaires de la maison d'Autriche, et l'impatience de la paix, manifestée par la diete, au nom des membres du corps germanique, qui ne se sont point retirés encore de la coalition, donnent à ce bruit beaucoup de vraisemblance. Cependant il paraît que l'on n'est pas universellement d'accord sur les dispositions de l'empereur. Les uns disent que malgré toutes les intrigues de la Russie et de l'Angleterre, ce prince a reconnu l'urgehste nécessité de la paix ; que c'est pour y travailler que le comte de Lehrbach s'est rendu à Munich, d'où il doit passer à Ratisbonne. Les autres assurent qu'il se roidit contre les revers, et qu'il fait toutes les dispositions pour pousser la guerre avec une nouvelle vigueur ; qu'il n'est pas certain que le comte de Lehrbach aille à Ratisbonne ; que s'il y va, ce ne sera que pour empêcher les mesures que le corps germanique pourrait prendre pour accélérer l'ouvrage de la paix. De ces deux rapports contradictoires, le premier s'acc-

corde le mieux avec les apparences, avec les intérêts de la maison d'Autriche, et sur-tout avec la marche des événemens militaires : c'est le plus probable aux yeux de la politique, comme c'est le plus consolant aux yeux de l'humanité.

**ITALIE.** *De Gênes, le 15 août.*

La nouvelle des succès momentanés du général Wurmser a procuré aux ennemis des Français, qu'elle a complètement fait connaître, et dont le nombre n'est pas aussi grand qu'on se plaisait à le répandre, quelques heures d'espérance et de joie. Ces succès, ils les avaient multipliés, étendus, dans la vue de rassurer le peuple qu'ils croyaient de leur parti, et de l'engager à seconder par ses mouvemens les efforts de l'armée autrichienne. Voici les rapports qui nous sont parvenus de plusieurs parties de l'Italie sur ces tentatives de contre-révolution.

*De Milan, le 10 août.* Après la téméraire incursion d'un corps d'Allemands à Salò et à Brescia, les ennemis des Français avaient cru les voir disparaître entièrement d'Italie, et ne voyaient plus qu'Autrichiens et Houlans : quelques-uns allaient jusqu'à les appercevoir dans Milan même, où il y en a sans doute beaucoup, mais qui n'ont garde de se faire remarquer : ils se cachent au contraire sous toutes les formes, même sous celle de patriotes. L'illusion n'a pas été de longue durée ; les aristocrates italiens, en sortant de leur rêve, ont vu, malgré eux, les armées françaises comme ressuscitées, et placées des deux côtés aux limites du Tyrol qui deviendra bientôt le théâtre de la guerre.

La conduite des patriotes, dans ces circonstances, n'a pas été moins remarquable que celle de leurs adversaires. Aux premières alarmes répandues par ceux-ci, ils se sont rassemblés et ont envoyé des députations aux autorités constituées, pour leur proposer de s'armer, de s'organiser en bataillons, et de marcher contre l'ennemi de la liberté. Les habitans du bord du lac majeur et des montagnes voisines ont montré le même zèle et le même courage. Le général et les commissaires français ayant jugé que des mesures extraordinaires étaient inutiles pour repousser l'ennemi, se sont contentés de recommander aux patriotes de

veiller à maintenir l'ordre dans l'intérieur, et à contenir les partisans de l'Autriche.

Parmi les moyens qu'on a mis en usage pour exciter et séduire le peuple, on n'a pas négligé les prétendus miracles des images de la vierge, mais ils ont eu peu de succès. A Come on avait prétendu qu'une image de la vierge avait ouvert et fermé les yeux, et il y avait déjà un concours assez considérable. Mais il se trouva des hommes assez courageux pour soutenir que les yeux de la vierge étaient immobiles, et pour demander que le tableau fût mis à portée des spectateurs. Ils disaient que s'il plaisait à la sainte vierge de faire un miracle, elle le ferait aussi aisément au grand jour que dans l'ombre.

*De Pavie, le 11 août.* Quelle que soit l'indulgence des agens français et la modération des patriotes lombards, les aristocrates et les théocrates ne cessent d'essayer différentes manœuvres. Les Autrichiens, désespérant d'arrêter sur le Danube les Français victorieux, ont tenté de les repousser au moins en-deçà du Mincio : ils comptaient moins sur leurs propres forces que sur celles du fanatisme et de l'intrigue. En effet, leur marche était favorisée par les mouemens qu'occasionnaient les nobles et les bramins lombards. Ceux-ci répandaient par-tout des nouvelles alarmantes et faisaient circuler des lettres dictées par le mensonge et l'esprit de vengeance. On distinguait parmi ces lettres celle d'un dominicain, adressée à une religieuse, écrite d'un style sanguinaire digne de la sainte inquisition, et animée de cet esprit prophétique par lequel Saint-Vincent Ferrier prédisait la fin du monde. Déjà les imbéciles prenaient la fuite ; les hypocrites jetaient le masque, déclamaient contre les Français et menaçaient les patriotes ; les aristocrates se croyaient au moment de se venger des uns et des autres. Ceux de Grémone et de Casal Maggiore se sont distingués. Dans la premiere ville, on apprit le 13 thermidor la surprise de Brescia, et aussi-tôt plusieurs proposerent de garder l'arbre de la liberté pour y pendre ceux qui l'avaient planté et *solemnisé*. On faisait circuler des listes de proscription pour désigner les victimes dont le sang devait servir à célébrer l'arrivée des esclaves de l'Autriche ; on maltraita ceux qui ne quitterent pas la cocarde, et l'on poursuivit jusqu'au Pô les patriotes qui cherchaient à se sauver.

▲ Casal Maggiore, il y eut encore de plus grands désordres. Le commandant allait s'embarquer sur le Pô avec sa famille ;

famille ; un homme , parmi la foule qui étais accourue , l'insulta sous prétexte qu'il l'avait heurté en passant ; on entendit en même-tems des coups de fusil , et on voulut empêcher le commandant de s'embarquer . Celui-ci s'élança dans le fleuve pour se sauver et y trouva la mort . Sa fille et sa femme l'imitèrent ; mais les patriotes parvinrent à les sauver .

Un nommé *Abraham Carboni* , espion connu de l'ancien gouvernement , s'était mis à la tête de quelques brigands . Il mit en usage toutes sortes de moyens pour soulever le peuple et l'engager à le suivre . Mais il ne put jamais attirer que des brigands . Ces mouvements contre-révolutionnaires étaient communiqués aux villages de *Gazoldo* , de *Scondolaravara* , et se seraient sans doute étendus plus loin s'ils n'avaient été arrêtés à tems par la victoire et la vengeance des Républicains , et par le zèle et la modération des patriotes .

Afin qu'on ne tire pas de fausses conséquences de ces événemens , nous disons qu'ils sont l'ouvrage d'un petit nombre de personnes mal intentionnées , à qui on laisse ces moyens de nuire , tandis qu'on ôte aux patriotes ceux de les réprimer . Le peuple de Crémone est en général ami des Français . Celui de Come est dans les mêmes dispositions , quoique l'esprit de la municipalité , formé par l'ancien gouvernement , ne soit pas des meilleurs . A Milan , un comité de police , établi à tems par le commissaire *Salicetti* , a promptement rétabli la tranquillité , en contenant les alarmistes et les agitateurs .

*De Rome , le 6 août.* Le saint-pere , toujours obstiné et emporté , a voulu absolument , à la première nouvelle de l'échec reçu par les Français sous Mantoue et de l'évacuation de Ferrare , envoyer aussi-tôt le vice-légat de cette dernière ville pour prendre possession de cette légation avant l'arrivée des Autrichiens . Il lui avait cependant ordonné de s'arrêter quelque-tems à Pezaro pour s'y bien assurer des faits et agir avec sûreté . Le chevalier *Azara* a désapprouvé hautement cette démarche , et a déclaré qu'elle était contraire au traité d'armistice . Cette résolution précipitée du saint-pere ne contribuera pas certainement à faire adoucir les conditions du traité de paix , si les Français reprennent leur supériorité accoutumée .

*De Ferrare , le 8 août.* Le 31 juillet , la garnison française qui était dans la citadelle de cette ville , en est sortie tout-à-Tours *XXIV.*

soup; après avoir entassé les canons et jeté dans le fleuve les munitions de guerre qu'elle ne pouvait emporter. Elle suivit le chemin de Mantoue. On ignora pendant quelque tems la cause de son départ. On crut d'abord qu'elle était allée renforcer l'armée; mais on sut bientôt que le siège de Mantoue était levé et que les Français avaient reçu quelque échec qui les obligeait de réunir leurs forces. Tout fut tranquille dans Ferrare, par les soins de la municipalité, jusqu'à l'arrivée du vice-légat, qui avait été envoyé de Rome pour prendre possession de la légation avant l'arrivée des Autrichiens. Les Ferrarois ne s'opposèrent pas à son entrée, qui fut assez modeste; mais étant allé, avec le lord archevêque, pour replacer les armes du pape sur la porte du palais public, la municipalité y accourut, avec la garde bourgeoise, fit de nouveau ôter les armes papales et mettre à leur place celles de la République Française. Cette tentative du vice-légat avait occasionné une grande fermentation à Ferrare; il fit très-sagement d'en partir à la première nouvelle que nous reçumes des victoires des Français. Le général Buonaparte a écrit à la municipalité pour la remercier; ainsi que les habitans, de leur conduite énergique. Nous avons tout lieu d'espérer que notre ville ne retombera plus sous le despotisme papal, et qu'elle fera partie de la république italique que les Français se proposent d'établir.

#### ANGLETERRE. De Londres, le 22 août.

Le 15 de ce mois, le roi qui passe ordinairement l'été à Weymouth, et qui y est maintenant, s'embarqua vers quatre heures de l'après-dîner pour aller à la pêche, divertissement qu'il aime beaucoup. Trois frégates se trouvaient dans le port: on le pressa d'en monter une ou de s'en faire escorter. Il refusa obstinément, et il entra dans une pinasse avec deux de ses fils, un capitaine de vaisseau et quelques matelots. Il faisait beau; le vent était à l'ouest, et les pêcheurs furent poussés en peu de tems jusques sur les côtes de France; mais au moment du retour, un calme plat les surprit, et il leur fut impossible de revenir aussi vite. Comme à onze heures du soir, ils n'étaient pas encore rentrés, l'inquiétude devint générale; les frégates sortirent. Deux d'entr'elles furent de retour dans le port à minuit et demi; elles avaient parcouru la Manche sans pouvoir rencontrer le roi. La troisième arriva bientôt après, un corsaire français qui croisait dans ces parages, et dont elle s'était empêtrée; mais, comme les autres, elle ne donna aucune nouvelle de la pinasse. L'alarme se

répondit aussi-tôt à Weymouth; personne ne voulut se coucher. La mer n'était point agitée : on ne craignait que l'ennemi ; et pour la première fois, depuis qu'il est question de la guerre avec l'Espagne, on parla de paix. *Nous subirons*, disait-on, toutes les conditions que la France nous dictera, pourvu qu'elle nous rende Georges. Car vous devez savoir que depuis la maladie qui a failli lui faire perdre la couronne, il n'a cessé d'être l'idole de la nation. Enfin, le royal pêcheur rentra à une heure après minuit.

La nouvelle de cet événement a développé à Londres les mêmes sentimens qui avaient éclaté à Weymouth. Chacun s'est félicité du hasard qui a empêché que le roi ne tombât au pouvoir des ennemis ; mais on n'a pu s'empêcher de plaindre l'officier français, dont la destinée pouvait être si brillante, et qui est maintenant prisonnier.

À ce propos, on cite un mot de Jean Wilkes, qui a fait beaucoup de sensation. Il y a quelque tems que le corps d'artillerie de Londres donna un grand dîné où étaient les principaux magistrats et négocians de la cité, et où présidait le prince de Galles. On chanta après les toast. Le prince de Galles proposa à Wilkes de chanter; il ne se fit pas prier, et il entonna l'antienne populaire : *God save the king.* (Dieu préserve le roi). Le prince lui dit : *Depuis quand chantez-vous ces paroles-là ? — Depuis que j'ai l'honneur de connaître votre alteza royale*, répondit le malin alderman. Le trait embarrassa un moment tous les convives ; mais le prince eut le bon esprit de n'y voir qu'un compliment fort bien tourné, ce qui mit tout le monde à l'aise. On prétend cependant que S. A. R. ne trouva pas, le lendemain matin, le mot aussi gai qu'il l'avait trouvé la veille.

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. CORPS LÉGISLATIF.

*Stances des deux conseils, du 5 au 15 fructidor.*

Deux objets étaient à l'ordre du jour du 6, au conseil des Cinq-cents. Le projet de Camus sur l'amnistie, et celui de Blutel sur la même question relativement aux départemens insurgés de l'Ouest. La

M 2

priorité a été accordée à Blutel. Il propose de comprendre dans l'amnistie les militaires pour tous délits relatifs aux troubles, et que ceux qui sont emprisonnés soient relâchés. Un article de ce projet portait, que cette amnistie serait applicable à tous les délits dont il s'agit jusqu'à la proclamation de la loi.

Un membre regarde cet article comme d'autant plus dangereux, que cette loi qui peut être connue sur-le-champ, ne pourra être proclamée que dans dix ou douze jours. Il demande en conséquence que l'amnistie ne s'étende que jusqu'à l'époque où le Directoire exécutif a annoncé que les troubles dans ces départemens étaient finis. Le projet a été adopté avec cet amendement.

Camus a eu la parole ensuite; il a présenté un projet tendant à étendre la loi d'amnistie du 4 brumaire à tous les délits relatifs à la révolution commis jusqu'à l'époque de cette loi. Seraient exceptés les émigrés et les condamnés à la déportation. La loi du 3 brumaire resterait aussi dans son entier. Camus a rappelé le rapport qu'il a fait sur cet objet au nom d'une commission, dans la séance du 15 floréal, d'après un message par lequel le Directoire exécutif appellait l'attention du conseil sur les graves inconvénients qui résultaient de diverses interprétations qu'on donnait à cette loi, et sollicitait du Corps législatif une explication qui pût faire cesser tous les doutes.

Pères (du Gers) a parlé contre le projet. Ce serait, a-t-il dit, faire refluer dans la société les assassins de tous les partis. Eh! quels reproches n'aurait pas à essuyer le Corps législatif des parens de toutes les victimes, tant du terrorisme, que du royalisme? Il a demandé l'ordre du jour, et qu'une commission examinât si, aux termes de la déclaration des droits et de la constitution, la loi d'amnistie du 4 brumaire ne devait pas être rapportée. La discussion est ajournée.

Le conseil ordonne le lendemain l'impression d'un projet de Camus sur l'organisation des bibliothèques publiques. L'institut national serait chargé de désigner les lieux où ces bibliothèques seront établies, et les livres qu'elles composeront. On lit deux mes-

sages du Directoire exécutif ; l'un relatif aux radiations des listes d'émigrés ; et l'autre , aux troupes à entretenir en tems de paix. Après une vive discussion sur le premier, il est résolu qu'on attendra des renseignemens ultérieurs du Directoire pour se fixer sur le mode des radiations. Le second est renvoyé à une commission.

Le conseil des Anciens a approuvé, dans sa séance du 6, la résolution sur les patentés. Le 7, il a entendu un rapport sur celle concernant les prêtres insermentés. La commission chargée de l'examiner a proposé de la rejeter. La discussion aura lieu le lendemain.

Creuzé-Latouche obtient le premier la parole. La résolution lui paraît injuste , en ce qu'elle proscrit avec les prêtres insermentés ceux qui se sont soumis aux lois. Mais , dit-il , si l'on ne peut point admettre une disposition aussi générale , on ne peut s'empêcher du moins de considérer les prêtres qui refusent de se soumettre aux lois du pays dans lesquels ils résident , comme attachés à une corporation étrangère dont le prince de Rome est le chef ; corporation qui exige des vœux religieux ; et l'art. XII de la constitution refuse le droit de citoyen français à tout homme qui est affilié à une corporation étrangère qui suppose des vœux de religion. Ainsi , la République aurait bien le droit de soumettre ces hommes à une police particulière , ou même de leur interdire son sol comme à des intrigans dont elle aurait tout à craindre. Je vote pour le rejet de la résolution.

Lecoulteux ayant demandé l'impression de cette opinion, il y a eu de violens débats. On a procédé à l'appel nominal , et l'impression a été rejetée à la majorité de huit voix.

Portalis a été entendu, le 9 , sur le même sujet. Il a examiné la résolution sous ses rapports avec les droits et la sûreté du citoyen , avec les droits et l'intérêt de la nation , et il lui a paru qu'elle blessait les uns et les autres. La liberté des cultes , a-t-il dit , est le patrimoine inaliénable du corps social. Choquer cette liberté , c'est choquer les droits de la nation. Il n'y a pas de culte sans ministres. Si l'on proscrit

les ministres, l'on proscrit les cultes. D'ailleurs, en confondant les innocens avec les coupables, on les rend tous intéressans, parce qu'ils sont tous malheureux. On fanatise l'esprit de leurs partisans, ce qui conduit à la guerre civile. La résolution a été rejetée.

Le conseil des Cinq-cents s'est formé, le 8, en comité général pour les finances.

Defermont a fait, le 9, un rapport dans lequel il a offert la situation de l'état, et fait le tableau de ses besoins et de ses ressources. Il en résulte que celles-ci excedent les autres. Il a présenté ensuite deux projets de résolution, et Gilbert-Desmolieres en a présenté deux autres ; tous les quatre ont été adoptés.

Par la première de ces résolutions, le Directoire est chargé de veiller à la conservation des domaines nationaux dans la Belgique, et autorisé à hypothéquer ou vendre pour 100 millions de ces domaines. Cette vente se fera d'après l'estimation, et le prix ne pourra être moindre de dix-huit fois le revenu. Le montant sera versé au trésor national.

Par la seconde résolution, un délai d'un mois est accordé pour le paiement des impositions directes de l'an III; passé ce délai, elles seront acquittées en numéraire.

Par la troisième résolution, le Directoire est chargé de faire fixer désormais le prix du mandat d'après le cours moyen de cinq jours, sans fraction. Ce qui excédera un franc jusqu'à 25 centimes, sera porté à 3 centimes; ce qui excédera cette dernière somme, à 50 centimes; et ainsi de suite.

La quatrième résolution est relative aux soumissionnaires de biens nationaux. Ceux qui n'auraient pas de mandats pour acquitter le dernier quart du prix de leurs soumissions, s'adresseront aux administrateurs de département qui, en retour de valeur métallique, leur en feront délivrer des caisses des receveurs de districts. Ces mandats seront biffés, et il en sera dressé des bordereaux qui seront admis en paiement du quatrième quart.

L'ordre du jour a appellé, le 10, la suite de la discussion sur l'amnistie. Jourdan : L'amnistie pro-

prononcée par la loi du 4 brumaire, est incomplete. Il faut la révoquer ou la rendre entière. Mais si elle est irrévocable, comme les principes l'ordonnent, il serait injuste, barbare, insensé, d'en rejeter le supplément. La faiblesse de l'homme lui donne des droits inépuisables à l'indulgence. Il faut un terme à la rigueur; même en matière criminelle la prescription équivaut à un pardon. Si les législateurs du peuple français se sont engagés à supprimer un jour la peine de mort, ce n'est pas par un sentiment de pitié, mais parce qu'ils ont senti que cette peine était sans rémission, et sans mesure.

Duplantier s'est au contraire attaché à prouver que le Corps législatif ne peut pas accorder d'amnistie. La Convention en avait le droit, parce qu'elle réunissait tous les pouvoirs; mais le Corps législatif ne jouit que de ceux que la constitution lui a accordés. Or, on ne voit nulle part qu'elle lui ait assuré le droit de proclamer des amnisties. La commission ad hoc demandant à faire son rapport sur le traité conclu avec le margrave de Baden, la discussion a été interrompue.

Le conseil des Anciens a approuvé, le 9 et le 10, les résolutions concernant l'amnistie pour les départemens de l'Ouest, et le délai d'un mois donné pour payer en mandats les contributions directes.

Le conseil des Cinq cents adopte, le 11, le projet de résolution ajourné il y a quelques jours, et qui autorise les prêtres reclus à jouir de leurs biens.

Bessroi fait à cette occasion un tableau déchirant des maux auxquels ces malheureux sont en proie; plusieurs ont été enfermés quoiqu'ils aient prêté le serment de fidélité à la République, et ils ne sont pas nourris: aussi vendent-ils jusqu'à leurs chemises.

Dumolard fait sentir qu'il serait tems de ne plus punir des citoyens qui ne sont convaincus d'aucun crime: il demande et le conseil arrête qu'il sera fait un message au Directoire pour qu'il fasse connaître le nombre des prêtres mis en réclusion, les motifs qui les y ont fait mettre, et quel traitement ils éprouvent.

Le conseil reprend la discussion sur l'amnistie générale.

**nérale.** Siméon la regarde comme un outrage à la justice, et demande que le vol et l'assassinat soient exceptés de la loi du 4 brumaire.

Daunou prononce en faveur de l'amnistie un discours éloquent, dont le conseil a ordonné l'impression à l'unanimité. Il la regarde comme le seul moyen d'éteindre les haines, d'arrêter les vengeances ; or, la vengeance est ce qu'il y a de plus révolutionnaire : il faut donc l'amnistie si nous voulons la constitution ; mais l'orateur propose quelques amendements, entr'autres que l'action en restitution reste intacte.

Eschasseriaux émet une opinion contraire.

Louvèt parle pour l'amnistie, mais sa mémoire l'a mal servi, et son esprit n'y a pas supplié. Il a donné au conseil une scène qui n'a pas été sans quelqu'intérêt. Soit qu'il eût mal appris son discours, ou qu'en parlant de clémence il se fit un effort qu'il ne pouvait pas soutenir, à peine avait-il prononcé quelques phrases qu'il est resté court. Il attend, il cherche, il balbutie ; il porte sa main à son front, son mouchoir à sa bouche, gesticule sans rien dire ; tout le monde croit qu'il va tirer son cahier, mais il aime mieux quitter la tribune ; en descendant il trébuche, on craint qu'il ne se trouve mal ; un huissier court à lui, et le conduit au bureau d'un secrétaire-rédacteur. Là, il se recueille, rappelle ses sens et ses idées, et écrit quelques notes. Il reparait ensuite à la tribune, et poursuit ; mais sa tête n'était pas remise ; le plus grand désordre régnait dans son discours ; il parlait d'un génie diviseur ; des Anglais, des Autrichiens, des émigrés ; il peint les cavernes où il a erré ; ce qu'en souffre de la faim, de la soif, de l'intempérie de l'air, loin de sa femme, de ses enfans... Puis ce sont des générations de sang qui se transmettent du sang, et nos ennemis qui ouvriront le cadavre du dernier patriote pour chercher dans ses veines le germe de ce qu'ils appellent le fléau de la révolution. Et tout cela était débité d'un ton si ému, si touchant, que le conseil plusieurs fois a éclaté de rire. Louvèt conclut enfin comme Daunou.

Un membre parle encore contre le projet, et la suite de la discussion est ajournée à demain.

Leméter a parlé également en faveur de l'amnistie dans la séance du 12, mais en relevant quelques défauts du projet de Camus. Si la société peut pardonner, a-t-il dit, les faits relatifs à la révolution, elle ne peut pas forcer au pardon les individus qui ont été dépouillés, outragés, mutilés dans ce qu'ils ont de plus cher. Elle n'a pas le droit de dire à un homme qu'il profitera de l'amnistie malgré lui. Si l'amnistie est un bienfait pour le coupable, elle est une injure pour l'innocent.

Henri Larivière s'est déclaré contre l'amnistie. Il a établi que le Corps législatif ne pouvait ni ne devait la prononcer, et a appuyé son opinion de l'autorité de quelques écrivains célèbres, tels que Rousseau et Beccaria, qui n'accordent le droit de remettre la peine prononcée par la loi qu'à celui qui est au-dessus de la loi, c'est-à-dire le souverain. La discussion a été interrompue par la formation d'un comité général.

Le conseil des Anciens a approuvé deux résolutions. La première porte que les contributions arrêtées de l'an III seront payées en mandats, valeur nominale, pendant un mois; et passé ce temps, en numéraire ou mandats au cours. La seconde autorise le Directoire à traiter avec les auteurs des ouvrages élémentaires qui ont obtenu l'approbation du jury des arts, pour le nombre d'exemplaires nécessaires aux écoles primaires, ou à faire imprimer les ouvrages si les auteurs y consentent.

Rouyer fait résoudre dans la séance du 13 du conseil des Cinq-cents, que la loi qui relevé de la déchéance les religieuses qui n'ont pas prêté le serment de liberté et d'égalité, dans les délais fixés, pour jouir de leurs pensions, sera applicable aux hospitalières et aux congrégationnaires.

Camus obtient la parole au nom de la commission chargée d'examiner la pétition adressée il y a quelques jours au conseil par le citoyen Vaublanc. Il lit d'abord les pièces. Il en résulte que Vaublanc, nommé député au Corps législatif, le 24 vendémiaire, a été mis le 25 en jugement devant une commission militaire;

et le 26, condamné à mort par coutumace. Le rapporteur lit ensuite l'art. de la constitution, qui veut qu'un membre du Corps législatif, du jour de son élection jusqu'à trente jours après la cessation de ses fonctions, ne puisse être jugé que conformément aux formes indiquées pour les représentans du peuple. Camus en conclut que le jugement de Vaublanc, contraire à l'acte constitutionnel, est nul de droit. Vous pouvez examiner une autre question, dit-il, c'est celle de savoir si vous regardez comme accusation contre Vaublanc l'arrêté du comité de sûreté générale en vertu duquel il a été traduit en jugement; alors vous vous formerez en comité général, et vous discuterez si vous admettrez ou non cette accusation. Mais cette question ne regardait pas votre commission. Camus propose en conséquence un projet de résolution, portant que le jugement rendu contre Vaublanc est déclaré nul. Ce projet est adopté, malgré quelques membres qui demandaient l'impression.

On a repris la discussion sur l'amnistie. Plusieurs membres ont été entendus et la discussion fermée. Le tout est renvoyé à la même commission, à laquelle le conseil adjoint Siméon, Daunou, et Jourdan, pour représenter le projet avec les divers amendemens proposés par ces membres.

La discussion a été ouverte depuis deux jours au conseil des Anciens sur la résolution qui autorise les receveurs de départemens à donner des mandats au prix du cours aux soumissionnaires des biens nationaux. Lecôteux la termine, le 13, en observant que la situation du trésor public a déterminé la commission à en proposer le rejet. Il est rentré et doit rentrer encore beaucoup de mandats dans les caisses par les contributions arriérées et l'emprunt forcé. Si l'échange proposé achieve de les avilir, ce seront des valeurs nulles pour l'état. Le conseil rejette la résolution.

Organe d'une commission, Byon propose, le 15, une nouvelle organisation de l'administration des postes et messageries; le conseil des Cinq-cents en ordonne l'impression et l'ajournement : il rejette

ensuite par la question préalable un projet de résolution de Beffroi, tendant à ce que les acquéreurs de biens nationaux, vendus en exécution des lois des 28 ventôse et 6 floréal, qui désireraient jouir d'un délai plus long que celui fixé par la loi du 13 thermidor, soient tenus de déposer leurs contrats d'acquisition chez un notaire à leur choix, et de souscrire cinq obligations, payables de 6 en 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> germinal, jour fixé pour la première échéance, et qui emporteraient avec elles un intérêt de six pour cent. — Si la déchéance est forcée pour une grande partie des soumissionnaires, a dit le rapporteur, les mandats qui leur seront restitués seront d'une valeur inférieure à ceux qu'ils auront donnés; ils les remettront sur la place, et en augmenteront le discrédit. Si au contraire, on leur donne des facilités pour les paiemens subséquens, ils s'empresseront d'effectuer le paiement du premier sixième. Sur 200 millions, il y en a eu 50 payés; il y en a encore 150 à acquitter. Le premier sixième est de 25 millions qui, au cours actuel, enleveraient de la circulation 1 milliard de mandats. Cette somme, jointe à celle déjà payée, réduirait la masse des mandats circulans à 750 millions. Le conseil n'a eu aucun égard à ces observations. Il s'est déterminé à la question préalable, d'après l'opinion de Loyseau qui a combattu le projet comme injuste, déloyal, destructif du crédit public, incomplet, impolitique et sans but utile pour la nation.

Sur le rapport de Gerente, celui des Anciens a sanctionné le même jour la résolution qui casse le jugement à mort rendu contre Vaublanc, par une commission militaire.

#### **PARIS. Nonidi 19 fructidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.**

La fête de la Vieillesse a été célébrée dans cette commune le 10 de ce mois, avec la plus touchante solemnité. Le matin, chaque municipalité avait rassemblé, au chef-lieu de son arr

rendissement ; les vieillards des deux sexes que ses suffrages avaient appellés à cette cérémonie. Là , au milieu des acclamations publiques et des chants de triomphe , ils ont reçu des couronnes de chêne de la main de leurs magistrats.

Le soir , ils ont été conduits au théâtre des Arts , où douze loges ornées de guirlandes de fleurs et de draperies étaient préparées pour les recevoir. Leur présence a été signalée par des applaudissements universels. On donnait *Œdipe à Colonne* , où les sentimens de la piété filiale sont si touchans dans la bouche d'Antigone. Jamais la belle musique de Sacchini ne fit une impression plus profonde , et jamais les acteurs n'ont concouru avec autant de zèle et de talens , à donner à cette représentation dramatique l'expression dont elle est susceptible.

A *Œdipe à Colonne* succéda le *Devin du Village* , pastorale charmante , où J. J. Rousseau , comme poète et comme musicien , a peint la nature avec des couleurs si aimables et si gracieuses. A la fin de cet intermède , on a adapté quelques scènes et des couplets analogues à la circonstance. Tandis que sur le théâtre , des groupes d'enfans couronnaient deux vieillards assis sur une charre ; au même instant les portes des loges s'ouvrent , un essaim d'enfans s'élançent et couronnent les vieillards , au bruit des applaudissements et au milieu d'un attendrissement universel. On a remarqué parmi les vieillards , deux hommes recommandables par leur mérite et leurs qualités personnelles , les citoyens Nivernois et Lemonnier , tous deux auteurs de fables charmantes. *Gloire à nos défenseurs ; respect à nos vieillards*. Telle a été la devise commune , répétée dans la journée du 10 de ce mois.

Tandis que l'on honorait si paisiblement la vieillesse , des amis du trouble et de l'anarchie méditaient de nouvelles agitations. Dans la nuit du 11 au 12 , on devait conduire Babœuf et ses complices à Vendôme ; vers les trois heures du matin on a entendu dans tous les principaux quartiers de Paris , de fortes explosions qui ont jetté l'alarme parmi les citoyens. Chacun s'est mis aux fenêtres ; on s'imaginait que c'était le canon ; bientôt on a trouvé dans plusieurs rues des débris de boîtes et des éclats de bûches creusées en forme de petards. On avait arboré en cinq endroits des drapeaux de taffetas blancs , parsemés de fleurs de lys , portant pour inscription : *Mort aux Républicains ! vive le roi !* Des cocardes blanches étaient semées par terre , et quelques unes clouées à la porte de quelques maisons. On lisait aussi quelques affiches à la main ,

conçues en style de royalisme , et adressées à la brave jeunesse comme cela se pratique.

Il n'était pas difficile de s'apercevoir de quelle main partait cette espece d'échaufourrée ; mais deux faits ont jeté la lumière sur cet événement ; on a trouvé dans la rue de la Licorne , un homme étendu que l'éclat d'une boîte avait mortellement blessé . On l'a reconnu pour être un horloger , nommé Arnould , ancien président d'un comité révolutionnaire . Dans la rue Antoine , on a arrêté un jardinier nommé Brûlé , au moment où il venait de placer un drapeau blanc . Il était encore d'un comité révolutionnaire .

Le ministre de la police , dans son rapport fait au Directoire , attribue cet événement aux anarchistes ; mais il ne dissimule pas qu'il s'y est mêlé des manœuvres de royalistes . Voici les renseignemens les plus remarquables dans son rapport .

1<sup>o</sup>. Amar , au moment de son départ pour Vendôme , avait dit à ses co-détenus : *Le filet est tendu , ils y seront pris , et ils ne s'y attendent pas .*

2<sup>o</sup>. Une femme avait été maltraitée dans la matinée , au faubourg Honoré , pour avoir manifesté son attachement à la République .

3<sup>o</sup>. Des avis que le ministre a reçus de l'étranger lui annoncent que les chefs anarchistes , sont entrés en composition avec le ci-devant duc de la Vauguyon . D'autres avis très-précis , venus également de l'étranger , l'assurent qu'un fameux anarchiste du midi , a un frère émigré qui est aide-de-camp de l'empereur , et a beaucoup d'influence sur ses déterminations .

Il n'est pas besoin de dire que les journaux des différens partis se sont évertués à des accusations réciproques . Quoi qu'il en soit , la masse des citoyens est restée calme , et n'a vu que du ridicule dans cette fameuse conspiration que l'on appelle la *conspiration des mouchoirs* , et qui mériterait à plus juste titre d'être appellée la *conspiration des bûches* .

## EXTRAIT DES NOUVELLES OFFICIELLES.

**ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE.** 2<sup>o</sup> fructidor . Le général Jourdan donne avis de la marche vers Amberg , de l'expulsion des Autrichiens de la ville de Neumarck , et des hauteurs de Sulzbach ; d'un combat de 12 heures , dans lequel l'ennemi a été repoussé sur tous les points , avec perte de 1,200 hommes .

tués ou blessés, et 200 prisonniers ; de la prise de Castel, qui a été le résultat de ce combat, et de la retraite de l'ennemi sur Schwarzenfeld, en arrière de la Nab.

*Du même jour.* Le général Ernouf, chef de l'état-major, a écrit de Sulzbach, que le 30 thermidor le général Ney a emporté à la bayonnette, un bois situé à deux lieues de Sulzbach, et qui borde la route ; de grandes forces, commandées par le prince de Hohenlohe, y étaient rassemblées et soutenues d'une formidable artillerie. Le feu a été terrible ; mais la bayonnette française a dispersé les forces ennemis. Le prince Hohenlohe n'a dû son salut qu'à la vitesse de son cheval. L'ennemi s'est rallié près de Sulzbach. Là, nouveau combat ; l'ennemi avait pris position sur un rocher, d'où il a été chassé. La valeur a été signalée de part et d'autre. Le champ de bataille est resté aux troupes françaises à 11 heures du soir. — Klein, d'un autre côté, battait l'ennemi sur les hauteurs d'Angsberg. Le lendemain, la division du général Grenier s'est portée sur Amberg, en a chassé l'ennemi, et l'a forcé de repasser la Vils. Il paraît certain que l'ennemi s'est retiré derrière la Nab, et que ses équipages prennent la route d'Egra. — Le 3 fructidor, la même armée a fait encore un mouvement en avant. Elle a rencontré nouvelle et forte résistance de la part de l'ennemi qui occupait une position avantageuse sur des hauteurs. La bayonnette l'en a encore chassé à 9 heures du soir ; et les troupes françaises ont bivouqué sur le champ de bataille.

**ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE.** *4 fructidor.* Moreau écrit de Biberach que le prince Charles a passé le Danube à Donawerth, et s'est campé à Rain, derrière la Lech. Moreau a été forcé de faire venir l'armée, des bords de la Vernitz, à Höchstädt, Dillingen et Lauingen, pour y passer le Danube. Les ponts de ces villes étaient les seuls praticables. Celui de Donawerth est brûlé. L'armée a pris position, le 2, derrière la Zusam. L'ennemi occupait encore Augsbourg le 3. Il laura évacué la nuit suivante. Près Donawerth, un corps communiqué par partie avec l'armée de Sambre et Meuse. Moreau communique aussi avec l'armée d'Italie. Le corps du général Ferino a eu, le 26, une affaire extrêmement vive à Kamlach avec le corps de Condé, et l'a bien battu. La perle des émigrés a été très considérable en tués ou blessés. Le corps des chasseurs nobles est presque détruit.

*Du 8. Le même général manda d'Augsbourg que le 5 et le 6*

L'armée fit un mouvement pour passer la Lech. Le 7, le passage s'effectua sur plusieurs points. Les soldats avaient de l'eau jusqu'au-dessus des reins, et portaient leurs fusils et leurs gibernes sur la tête. L'objet de Moreau était de forcer le prince Charles d'abandonner l'armée de Sambre et Meuse, contre laquelle il avait fait passer des renforts, et de venir couvrir l'Iser. L'ennemi a été repoussé sur presque tous les points ; on lui a fait 2,000 prisonniers et pris 20 pieces de canon. Une partie de l'armée se porte sur Munich, où elle a dû entrer le 9 au soir, d'après une lettre du commissaire Hausmann du 10. L'électeur de Bavière a envoyé au général en chef des charges de pouvoirs pour traiter et conclure un armistice. Les troupes de l'électeur avaient reçu ordre de se réunir à Munich; ainsi, l'armée autrichienne s'affaiblit chaque jour par la défection de ses alliés et par les prisonniers qu'on lui fait.

Nous joignons à ces bulletins officiels, une lettre du chef de brigade Duvivier à un de ses amis, datée de Laningen, du 30 thermidor. On y verra de quel degré d'héroïsme et de courage les armées françaises sont capables.

“ Les papiers publics vous auront appris la victoire que l'armée du Rhin vient de remporter, le 24, sur le prince Charles, qu'elle a forcé à abandonner la gauche du Danube; mais ce que vous pouvez ignorer, c'est l'intrépidité et la valeur à jamais mémorable avec laquelle se sont battues les troupes de la quatrième division. Cette division, composée des 17<sup>e</sup>. et 100<sup>e</sup>. demi-brigades, fortes d'environ 2000 hommes chacune, et de 100 chevaux du 20<sup>e</sup>. de chasseurs, détachemens déduits, a été attaquée, le 24, par un régiment d'hussards, un de dragons, un de cuirassiers, 5000 hommes d'infanterie et environ 20 pieces de canon ou obusiers : le but du général ennemi, le prince Charles lui-même présent, était d'envelopper ce petit corps, un peu séparé de l'armée, et de l'envelopper totalement, sachant qu'il était impossible qu'il pût résister à des forces aussi majeures, dans les plaines immenses qu'il avait à traverser pour se replier sur le centre de l'armée. L'ennemi, fort de sa cavalerie, a constamment entouré notre corps qu'il accablait de sa grosse artillerie ; il a essayé vingt charges sur chaque bataillon et les chasseurs, afin de parvenir à mettre le désordre dans une colonne, ce qui aurait influé sur le tout ; mais l'extrême bravoure et le sang-froid des chefs de corps, dirigés par les généraux Vandamme et Duhem, qui se multipliaient partout, ont sans

cessé anéanti les projets de l'ennemi qui , lui-même , le soir , dans un pourparler , vanta hautement l'admirable conduite de nos Républicains , et les combla d'éloges. Dans une seule charge , un bataillon lui tua 150 cuirassiers ; enfin , je ne puis vous détailler tous les traits de bravoure de cette journée ; je me suis trouvé à mille affaires , aucune ne m'a paru mieux caractériser la valeur républicaine que ce combat , qui a duré depuis 6 heures du matin jusqu'à 8 du soir. Signé , DUVIVIER.

**ARMÉE D'ITALIE.** à *fractidor*. Le général Berthier , chef de l'état-major , écrit de Brescia : « Tout va bien ; l'ennemi est sur Trente. Il a évacué Riva , après avoir brûlé sa marine sur le lac de Garda. Le quartier-général de Wurmser est à deux lieues au-delà de Trente. Nous nous occupons de mettre les divisions en état de marcher et de commencer une nouvelle campagne , qui doit porter à l'empereur le dernier coup. J'espere , dans deux jours avoir , échangé tous nos frères d'armes au pouvoir de l'ennemi ; montant à 163 officiers , 169 sergents , 360 caporaux , 1608 soldats. J'avoue que c'est une jouissance bien grande pour moi , de voir sortir des mains des ennemis nos braves Républicains , et de les savoir sous les drapeaux de la liberté , combattant avec une nouvelle ardeur. Signé , ALEX. BERTHIER.

*Milan* , du 9. Buonaparte écrit : « La division du général Sahuguet bloque Mantoue. Le 7 , à trois heures du matin , nous avons à-la-fois attaqué le pont de Governolo et Bergoforte , pour faire rentrer la garnison dans ses murs. Après une vive canonnade , le général Sahuguet , en personne , s'est emparé du pont de Governolo , dans le tems que le général Dallemagne s'emparait de Borgoforte. L'ennemi a perdu 500 hommes tués , blessés ou prisonniers. La 12<sup>e</sup>. demi-brigade et le citoyen Lakos se sont distingués. Nos demi-galères sont sorties de Peschiera , où elles ont pris dix grosses barques et deux pieces de canon appartenantes aux ennemis. Tout est ici dans une position satisfaisante. L'on m'assure que le général Wurmser est rappelé , et remplacé par le général Dewins.

Signé , BUONAPARTE.

**LENOIR-LAROCHE** , *Rédacteur*.

# MERCURE FRANÇAIS.

DÉCADI 30 FRUCTIDOR, l'an quatrième de la République.  
( Vendredi 16 septembre 1796, vieux style. )

## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

*Tableau physique et topographique de la Tauride, tiré d'un journal du voyage fait en 1794 ; par P. S. Pallas. Pétersbourg.*

Cet écrit est un petit extrait de la relation du voyage fait en Crimée par M. Pallas. L'ouvrage va paraître bientôt tout entier, et l'on en prépare déjà les gravures. Les observations du célèbre auteur sur ce pays, qu'aucun naturaliste avant lui n'avait parcouru, sont extrêmement intéressantes. Les montagnes qui s'étendent vers le midi s'élèvent à douze cents pieds de hauteur; elles sont en partie couvertes de neiges et de glaces éternelles. Elles ont devant elles une mer profonde, et s'abaissent doucement vers le nord, dans un plan qui n'a que peu d'élevation au-dessus du niveau de la mer. On n'y trouve point de vestiges de montagnes primitives; et sur la face qui descend rapidement vers la mer, on observe seulement ces couches inclinées communes à tous les autres lieux. Leur inclinaison est ici de quarante-cinq degrés.

Il y a quelque différence entre ces montagnes;

Tome XXIV.

I

et l'auteur en déduit des conjectures sur leur âge respectif. Dans celles qu'il appelle du premier ordre, on rencontre une grande quantité de chaux si ferme qu'elle sert pour les constructions, et dans laquelle sont mêlés quelques coraux et du schiste argilleux, imprégné de sel d'Epsom. Les masses de ce sel sont si grandes et si dures qu'elles ressemblent à du *trapp* (1); mais quant au véritable granit, ou feldspath, ou *gneis* (2), il n'y en a point du tout.

Dans les environs de Précop et de Sivasch, on trouve des marais salans qui, du moins pour la plupart, tirent leur origine de la mer.

L'isle de Taman est basse; elle n'a que peu de collines. Leur superficie est formée de *marga* (3) mêlé de sable et de coquillages. On y voit aussi quelques sélénites rouges. Personne ne peut s'attendre à rencontrer là un volcan : cependant il y en parut un en 1794. Il commença par une vive explosion, accompagnée d'un bruit semblable au tonnerre, et qui fut suivi d'une flamme qui dura environ trente minutes, jettant des bouffées de la fumée la plus épaisse. Cette île, aussi bien que la péninsule de Kersch, a beaucoup de sources bouillantes ; elles abondent aussi l'une et l'autre en pétrole. Vraisemblablement il y a dans le sein de la terre des couches profondes

(1) Le *trapp* des Suédois paraît être ce que les minéralogistes français appellent *la roche de corne*. Les propriétés de cette terre se rapprochent des argiles : elle est parsemée de mica qui y forme des points brillans.

(2) Le *gneis* est formé de quartz, de mica et d'argille.

(3) Ou *margodes* : c'est une espèce de marne pierreuse.

de charbon fossile embrâsées depuis plusieurs siecles; et de tems en tems l'eau de la mer pénètre jusqu'à ce foyet. Le pays de Nogai, quoiqu'il soit bas, présente différens granits : en conséquence , M. Pallas serait porté à croire que la montagne primitive s'est affaissée , et que les montagnes actuelles n'en sont que les restes.

Parmi les plantes de la Crimée, la vigne doit tenir le premier rang. Dans quelques cantons elle donne un excellënt vin , qui ressemble à celui de Champagne. Les grands arbres sont rares , quoique dans les environs du village de Suren on voie des chênes dont les troncs acquierrent jusqu'à trente pieds de circonférence. Différentes especes de lin croissent spontanément dans le pays; elles mériteraient d'être essayées avec méthode. On y trouve aussi certains autres végétaux qui payeraient abondamment les avances de la premiere culture : tels sont les oliviers, les grenadiers et les figuiers. La vigne sauvage grimpe sur les arbres, redescend vers la terre , s'élève encore de nouveau , et forme ainsi les plus belles treilles sans aucun secours de l'art. Dans plusieurs vallées on pourrait indubitablement cultiver avec succès les oliviers, les figuiers, la vigne, les citroniers et le sésame. La Russie peut donc tirer de son propre sein beaucoup de denrées et d'objets de commerce qu'elle est obligée aujourd'hui d'aller chercher en Grece et en Perse. Un catalogue joint à l'extrait du voyage de M. Pallas, présente tous les noms des plantes de la Crimée , qui ne croissent pas dans les autres parties de l'empire russe : il y en a plusieurs inconnues jusqu'à présent, et qui forment des genres nouveaux.

On ne trouve dans la Crimée que peu d'animaux sauvages. Les lievres y sont très-communs ; les renards n'y sont pas rares ; mais les loups le sont extrêmement : il n'y a point d'ours.

Les côtes de la mer fournissent abondamment du poisson ; les rivieres n'en produisent que très-peu. On y est tourmenté par un petit insecte volant presque invisible , qui cause par sa piquure des taches sanguinolentes. Mais les tâons et les coussins , si incommodes dans les autres pays , n'existent point en Crimée.

Les zoophytes sont rares dans la mer Noire ; mais les vers y causent beaucoup de dégât aux bâtimens.

Parmi les animaux domestiques de la Crimée , il faut compter les chameaux à double bosse , qui pourraient rendre de grands services à la guerre. Les bœufs sont petits ; il y a peu de buffles. On gouverne les bêtes à laine à-peu-près comme en Espagne : on les fait paître l'été sur les montagnes , l'hiver dans les plaines.

Tels sont en peu de mots les objets contenus dans cet extrait , les plus dignes de l'intérêt des naturalistes , et sans doute aussi de l'attention des autres lecteurs. Dans un pays si favorablement traité par la nature , combien n'y aurait-il pas à attendre d'un peuple laborieux qui jouitait d'un bon gouvernement , et qui serait entouré de bons voisins.

M. SENNEBIER , bibliothécaire de la république de Geneve , et l'un des premiers naturalistes de l'Europe , vient d'écrire à Vincent Dandolo de Venise , qu'en Angleterre on est parvenu à décomposer le

carbone, l'une des trente-trois substances simples de la nature. Cette décomposition a donné pour produits, de l'azote et de l'hydrogène. Ainsi donc, les principes chimiques simples se réduisent maintenant à trente-deux. (*Extrait du Journal littéraire de Naples, du 15 mai 1796.*)

*La Religion vengée, poème en dix chants. A Parme, dans le palais royal; 1795. Grand in-4°.*

Les titres de poème excellent, d'admirable production, d'ouvrage immortel sont prodigues à cet enfant posthume du cardinal de Bernis, par le cardinal Gerdil qui s'est chargé de le produire dans le monde. L'éditeur y a joint des notes pleines de science et de modestie, au jugement d'un journaliste italien; et la religion catholique, déjà si forte par elle-même, se trouve singulièrement consolidée par les vers et la prose de ces deux membres du sacré collège.

On n'ignore pas en Italie de quelle obscurité le cardinal de Bernis est sorti tout-à-coup, pour s'élever aux plus hautes dignités de l'église et de l'état: on sait aussi quelles routes l'ont conduit à cette grande fortune. Un petit abbé venu de la province et ne portant à Paris pour tout moyen d'avancement, qu'une noblesse fort équivoque, au dire des amateurs, et quelque talent pour les vers, pouvait bien se tirer alors d'affaire; mais il était difficile que cela le menât loin. L'abbé de Bernis avait en outre des joues fraîches et rondes; il était tout couleur de roses, et la nature l'avait éminemment doué de cet

esprit d'intrigue et de cette souplesse de caractere qui se font jour à travers toutes les mêlées : ceci valait beaucoup mieux. Cependant il ne débuta pas d'une maniere bien brillante. Beaucoup de gens se souviennent encore , disent-ils , de l'avoir vu ce qu'on appelle *entretenu par des filles*. En peu de tems , il prit un vol plus haut , quoique toujours dans le même genre. On le présenta à madame de Pompadour : elle le trouva charmant; et dès le premier jour, elle s'amusait à frapper sur ses grosses joues , en disant : *C'est une véritable corbeille de fleurs.* Les femmes-de-chambre de Versailles l'appellaient *la bouquetiere*.

Quand l'abbé de Bernis vint à Paris , cette célebre confédération des philosophes encyclopédistes n'était pas encore formée ; mais elle se préparait dans le silence. Fontenelle réunissait chez lui une société de penseurs : Lamotte , Terrasson , Falconet et quelques autres apôtres de la raison travaillaient de concert à son avancement ; et sans s'être précisément donné le mot , ils marchaient vers le même but. Déjà Voltaire commençait à prendre cette influence qui s'est toujours accrue depuis.

L'esprit philosophique était le seul dont s'honorassent les gens de lettres. Bernis fut donc alors le philosophe ; et comme il arrive toujours aux hommes qui n'ont point de sentimens à eux , il allait en liberté d'opinions beaucoup plus loin que tout le monde. Ses anciennes connaissances n'ont pas oublié ses pantalonnades sur ce que les prêtres les plus indécens respectaient encore , du moins par leur silence.

Mais en approchant de madame de Pompadour ,

il changea tout-à-coup de ton; on eût dit qu'il venait de faire quelque retraite à St. Lazare, ou aux missions étrangères. Il conçut le plan et l'espérance d'une grande carrière ecclésiastique; et ce fut dans l'antichambre de la maîtresse du roi, qu'il commença à mettre ce manteau religieux dont il ne s'est plus dépouillé.

On se souvient aussi qu'en partageant les bonnes grâces de la favorite, il devint son conseil et son directeur. Il écrivait ses lettres à Louis XV, il dictait ses petits vers du matin; il faisait ses chansons. Plusieurs de ces pièces sont restées comme un monument de la bassesse de madame de Pompadour, et sur-tout de celle de l'abbé de Bernis. Il y a des flatteries qu'une femme ne peut jamais décentement dire à un homme: mais l'abjection est double de la part de l'homme qui les dicte; elle est triple lorsqu'il devrait naturellement ne voir qu'un rival, dans celui qu'il fait louer ainsi par l'objet prostitué d'un si lâche arrangement.

Ce n'est pas seulement à la pudeur d'une opinion franche et d'une conscience libre que Bernis avait renoncé en paraissant à la cour. Le titre d'homme de lettres qui l'avait tiré de la misère, lui devint à charge; et quoique ses vers fussent encore l'un des moyens dont il se servait le plus habilement pour sa fortune, il commença dès-lors à trouver fort mauvais qu'on le confondît avec les autres poëtes. Ce travers s'est accru singulièrement avec les dignités. Dans les dernières années de la vie du cardinal, on ne pouvait pas lui faire de peine plus sensible que de lui parler de ses ouvrages. Mais ce qui sans doute

l'aurait encore plus mortifié , c'eût été de lui rappeler cette empreinte d'une philosophie assez haineuse , qu'on trouve dans l'*Épître aux Dieux Pénaux* et dans quelques autres de ses premières productions...

Mais le cardinal de Bernis n'a pas toujours été jeune : il n'a pas toujours pu s'amuser aux dépens des autres. Dans sa vieillesse on lui a rendu ce qu'il avait fait dans sa jeunesse.

Pendant tout son séjour à Rome , il a été le jouet d'une princesse courtisane , qui se moquait de lui bien plus ouvertement que madame de Pompadour de Louis XV. Cette princesse était madame de Santa-Croce , si connue par son avidité , par le scandale de ses galanteries , et par son impudence imperturbable. Il y avait souvent des brouilleries entre elle et la pauvre éminence. Le cardinal a plus d'une fois , dit-on , trouvé ses secrétaires , ses maîtres-d'hôtel et même ses cochers , dans un lit qui lui coûtait assez cher , à ton avis , pour avoir le droit que personne n'y prît sa place. C'étaient des tempêtes plus ou moins violentes , suivant le grade du remplaçant ; le degré de colère de l'offensé était toujours en raison inverse de l'importance de son rival ; et la difficulté du raccommodement se réglait d'après la même étiquette. Or , la vieille comédienne se servait pour cela du moyen le plus banal : elle devenait sur-le-champ une malade , ou mourante ; de sorte qu'elle pouvait d'ordinaire en être quitte moyennant une saignée , ou une purgation pour le secrétaire ; mais pour le cocher , il fallait en verser quelquefois au viatique et à l'extrême-onction.

Tel fut ce père de l'église qu'on nous représente.

aujourd'hui , comme appellé par le ciel à réprimer les progrès menaçans de l'impéceté ; tel fut cet apôtre de la foi , qui doit dans notre siècle pervers donner une stabilité nouvelle à son empire , et ranimer ses conquêtes.

Quant au talent poétique de l'auteur , il est jugé depuis long-tems. Dans ses premiers ouvrages , qui ne manquent pas d'une certaine abondance , d'une certaine souplesse de mouvement , d'une certaine facilité de vers , l'on trouve à peine un ou deux morceaux d'une véritable poésie. C'est toujours Flore , Zéphir , les fleurs , les ruisseaux , Vénus , les Graces , les Amours ; en un mot , tout ce vieil attirail mythologique , supportable tout au plus dans les bouquets à Iris. Le vrai talent laisse là ces misérables trivialités ; il cherche ses impressions dans la nature même telle que les idées de son siècle doivent la lui présenter ; et il ne va pas la défigurer par l'abus continu d'idées qui n'existent plus , et qui ne peuvent guere être rappelées avec effet , que dans quelques allusions passagères .

Cette redondance de frioles ornemental faisait dire à Voltaire que les ouvrages de Bernis étaient un printemps sans automne ; et le mot est d'autant plus convenable et plus piquant , que le meilleur de tous sans contredit , est le petit poème des saisons (1). Dans la Religion vengée , le cardinal nous fera sûrement

(1) Un homme de lettres qu'on n'a jamais soupçonné d'être fort plaisant , ni de se permettre beaucoup de hardiesques contre les gens en dignité , a dit encore assez bien de Bernis , que c'était un *priestre d'éventails*.

grâce de la mythologie ; mais il est difficile que ses vers les plus pieux ne se ressentent un peu de la manière générale de ses vers profanes.

L'avertissement et les notes du poème nous apprennent qu'il a été commencé dans la jeunesse de l'auteur, sur l'invitation du cardinal de Polignac. Les quatre premiers chants furent faits en Auvergne, dans les deux années 1739 et 1740 (1). Il les écrivit avec la plus grande précipitation. Mais *trop heureux !* (c'est lui-même qui parle dans un discours sur la poésie, où il explique en particulier l'objet de l'ouvrage) *trop heureux ! si en consacrant les loisirs de sa jeunesse à la défense de la vérité, il a réussi à embellir d'images intéressantes, les systèmes abstraits de physique et de métaphysique qui entraient nécessairement dans son plan.*

(1) C'est-à-dire, dans le tems où l'abbé de Bernis, converti dans un boudoir, comme nous venons de le dire, faisait ses vers les plus gaillards. C'est alors, et pour se reposer des vers austères de *la Religion vengée*, qu'il écrivait ceux-ci :

Héro soupire, Héro pamée,  
Leve au ciel des yeux languissans;  
Un cri de sa bouche enflammée  
Prouve qu'elle n'a que quinze ans.  
• • • • •

L'embarras de paraître nue  
Fait l'attrait de la nudité.

• • • • •  
S'il plonge, il baise une Napée;  
S'il se renverse, il est balsé.

*etc., etc.*

Le premier chant traite de l'orgueil et de la chute des anges et de l'homme; le second, de l'idolâtrie; le troisième, de l'athéisme; le quatrième, du matérialisme d'Epicure; le cinquième, du spinozisme; le sixième, du déïsme; le septième, du pirrénisme; le huitième, de l'hérésie; le neuvième, de la corruption de l'esprit et des mœurs; et le dixième enfin, après avoir abattu toutes les erreurs précédentes, établit sur leurs ruines, le triomphe de la religion.

Voilà ce que le cardinal Gerdil appelle un cadre majestueux; voilà ce que le journaliste italien appelle un plan également vaste et bien ordonné, où tout conspire et conduit à cette unité rigoureuse d'action qui fait le caractère de l'Épopée.

Les mauvais plaisans prétendent que le cardinal de Bernis a chanté la religion à la cour du pape, comme il chantait Louis XV à celle de madame de Pompadour. Un fournisseur généreux, dont on partage les prodigalités, mérite bien en effet quelques marques d'attention.

Nous mettons cet article sous le titre de Littérature étrangère, parce que le poème de la Religion vengée a été publié en Italie, et que la France devenue libre, n'était plus digne d'être la patrie de l'auteur.

---

## LÉGISLATION.

*De l'état politique et économique de la France, sous sa constitution de l'an III<sup>e</sup>. ; ouvrage traduit de l'allemand. Brochure in-12 de 114 pages. Prix, 15 sous en numéraire. A Strasbourg, chez Levrault, imprimeur-libraires; et à Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny.*

**L**a révolution française a été appréciée avec moins d'impartialité et de justice, par la plupart des Français, que par les étrangers eux-mêmes. Les premiers étaient acteurs sur ce grand théâtre, et ils n'ont vu trop souvent que les inconvénients du rôle que leur avaient distribué les circonstances. Rappor tant tout ou à leurs passions, ou à leurs préjugés, ou à leur intérêt, ils ont jugé de l'ensemble par quelques détails, et généralisant leur position particulière, ils ont conclu que rien n'était à sa place, parce que la révolution ne les avait pas laissés à la leur, et que tout était mal dans l'Etat, parce que quelque chose était mal pour eux.

Cette logique ne pouvait être celle des étrangers instruits. Placés hors de la scène des événemens politiques, ils les ont observés d'un œil plus juste ; dépouillés de toute espece de prévention et d'intérêt, et devenus, à l'égard de la France, comme une sorte de postérité ; ils ont considéré la constitution qu'elle vient de se donner, dans ses prin-

cipes et dans ses rapports avec le bonheur d'un grand peuple, les progrès de la liberté et l'amélioration du sort de l'espèce humaine.

Déjà Benjamin Constant, dans l'ouvrage dont nous avons parlé dans plusieurs numéros de ce journal, s'était attaché à caractériser les différents partis qui, jusqu'alors s'étaient opposés au succès de la révolution, ou qui avaient voulu la diriger dans leur sens ; déjà il avait présenté, avec autant de sagacité que de force, les motifs qui devaient rallier tous ses citoyens à la constitution et au gouvernement actuel de la France. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, a considéré son sujet sous un point de vue plus général, et non moins intéressant : sans s'occuper d'aucune espèce de factions, accessoires, qui, malheureusement, ont été très-trop long-tems pour la révolution, elle-même ; c'est le fond de la constitution qu'il examine ; c'est l'état politique et économique de la France sous son nouveau gouvernement, qu'il envisage dans tous ses rapports, et ses observations lui offrent pour résultat des moyens de gloire, de prospérité et de bonheur pour la République Française, et de grands motifs d'espérance pour le perfectionnement des sociétés civiles et politiques, objet qu'il ne perd jamais de vue dans cet ouvrage.

Pour mieux juger de la nouvelle constitution des Français, l'auteur commence par tracer une esquisse des progrès que la liberté avait pu faire jusqu'ici chez les différents peuples ; il suit ces progrès chez les Orientaux, les anciens Juifs, les Grecs, les Romains, les Barbares du moyen âge, et les républiques mo-

dernes. Il trouve partout ou l'esclavage politique et religieux, ou l'avantage particulier de certaines corporations, aucune forme de gouvernement qui soit émanée de la volonté et de la délibération du peuple, et qui ait eu le bonheur général pour objet, et offert une liberté égale pour tous.

La France seule lui paraît réunir la masse de liberté la plus étendue et la plus pure, connue jusqu'à ce jour; c'est l'ensemble de 26 millions de citoyens affranchis de toute espèce de servitude, réunis sous un gouvernement uniforme, et n'ayant aucun territoire sous sa dépendance, au moins en Europe. Son souverain n'est ni dans son gouvernement entier, ni dans quelqu'une de ses parties, mais dans ce qui donne l'existence à la totalité du gouvernement, savoir le *Peuple en général*. En conséquence, le gouvernement, dans toutes ses branches, est immédiatement ou médiatement représentatif.

Après ce premier coup-d'œil sur l'ensemble de la constitution, l'auteur entre dans l'examen de toutes ses parties. La législature fixe d'abord son attention. Il remarque dans les deux conseils, dont elle est composée, non pas deux intérêts opposés, mais deux pensées distinctes, l'une d'invention, l'autre d'examen. Pour que ce *veto* y ait tout à la fois d'un côté le poids, de l'autre l'influence conciliatoire qu'il doit avoir, il repose sur la base d'un grand corps, non seulement composé de caractères graves, mais encore dépouillé de cette activité qui pourrait le rendre contentieux, si outre le pouvoir d'annuler des résolutions, il avait aussi celui d'en proposer.

Comparant ensuite la législature française aux lé-

gislatures britannique et américaines , quoique celle-ci lui paraisse en tout point préférable à la seconde , il ne balance pas d'accorder la supériorité à la première. Il parle plus d'une fois , dans le cours de son ouvrage , de la constitution anglaise. Nous invitons les enthousiastes de cette constitution , qui ont pris à tâche de l'admirer sur parole , et qui ont conçu pour elle un attachement qui est devenu une sorte de fanatisme politique , nous les invitons à poser avec attention le jugement qu'il en porte. Ce n'est pas dans le roman théorique de Delolme qu'il est allé puiser ses données , c'est dans l'examen de son organisation pratique , c'est dans le système d'un balancement chimérique de pouvoirs , qui en dernière analyse se résout en un seul , l'influence permanente et corruptrice du roi. Sous ce rapport , nous recommandons d'autant plus la lecture de cet ouvrage , que personne n'ignore la part qu'ont eue , dans notre révolution , et que voudraient encore avoir les partisans du système anglais , c'est-à-dire , de la monarchie constitutionnelle.

La prééminence que l'auteur donne à la législature française , ne tient pas seulement aux fonctions des deux conseils , mais encore à l'usage des élections redoublées , c'est-à-dire , aux différens ordres d'électeurs soumis à certaines conditions , au mode de scrutin , au renouvellement graduel par tiers , et aux bornes de la durée du pouvoir de ceux qui sont élus. Toutes ces formes concourent à empêcher les cabales , à prévenir les tumultes , et à assurer un système de représentation aussi parfait qu'il est possible de le désirer.

Il fait remarquer l'excellence des conventions nationales, qui sont des législatures suprêmes, indépendantes des législatures secondaires, et qui, étant nommées par le Peuple pour établir ou corriger la forme du gouvernement, lui donnent toujours une constitution de son gré, d'autant mieux qu'elle est soumise à son acceptation; avantage que n'ont point les autres constitutions européennes, et sur-tout le parlement britannique, qui n'a aucun moyen légitime de changer le gouvernement, si ce n'est celui d'une révolution.

Passant à la seconde grande division du gouvernement, le Directoire exécutif, il y distingue trois pouvoirs, l'un qu'il appelle *déscretionnaire*, et qui consiste à régler certains objets qui ne sont pas dans l'ordre des *lois fixes*, à nommer des agents, à proposer la guerre, à faire des traités, sous la sanction du Corps législatif; l'autre d'*exécution*, et le troisième de *surintendance générale*.

Il résulte, dit-il, plusieurs avantages pour la constitution française, de ce que le Directoire est composé de cinq membres, au lieu d'être concentré dans un seul, comme dans le gouvernement britannique, et dans quelques-uns des gouvernemens américains, particulièrement dans leur gouvernement fédératif. — Si les pouvoirs du Directoire étaient confiés à un seul homme, une telle puissance pourrait exciter dans celui qui en serait revêtu, l'ambition de devenir un monarque. — De même, si le Directoire était d'un seul, une erreur dans le choix comise une fois sur cinq, serait une erreur totale, tandis que l'erreur sur un seul des membres d'un Directoire

toire composé de cinq, peut être corrigée par l'action de ses quatre collègues. L'erreur sur deux peut de même l'être par les trois autres, et celle sur trois ne met la chose qu'au point où elle serait par le mauvais choix d'un Directoire d'un seul. »

On voit par conséquent que la chance la plus favorable , est pour le nombre adopté par la constitution.

Au-delà de cinq, il y aurait en embarras et lenteur dans les délibérations ; au-dessous, le risque de l'ascendant d'un sur deux.

Développant tous les avantages qui doivent résulter d'un Directoire ainsi composé, l'auteur fait voir, 1<sup>o</sup>. qu'une variété de personnes , fournissant une variété de talents , il en résulte que le Directoire peut mettre à profit le mérite particulier de chacun de ses membres , aussi facilement qu'il est porté à rejeter ce qu'il y aurait de vicieux de la part de quelqu'un d'entr'eux ;

2<sup>o</sup>. Que le renouvellement graduel , faisant sortir un membre chaque année , doit produire de la stabilité dans les systèmes du gouvernement , sans qu'il en résulte aucun risque d'un certain degré de permanence ;

3<sup>o</sup>. Que le secret de l'Etat peut être mieux gardé par un Directoire composé , que par le Directoire d'un seul , obligé trop souvent de se livrer à des communications confidentielles , et quelquefois à une sorte de conseil de cabinet , moins intéressé au bien de la chose , que ne le sont les gouvernans eux-mêmes ;

4<sup>o</sup>. Que si toute l'influence du crédit et la dispo-

Tome XXIV.

K

sition des places appartenaient à un seul, elles produiraient les maux trop connus qu'entraîne le régime des favoris;

5°. Qu'on a pris soin d'isoler les uns des autres les membres du Directoire, en statuant qu'ils ne peuvent être parens;

Enfin, qu'aucun d'eux ne peut, ni par lui-même, ni par ses proches, commander aucune partie de la force armée, pouvoir qui, dans d'autres constitutions, est abandonné au chef du pouvoir exécutif en personne.

Après avoir considéré les deux principaux ressorts du gouvernement français, savoir, la législature et le Directoire exécutif, l'auteur porte sur tous les autres la même sagacité et la même profondeur de jugement. Le pouvoir judiciaire, la force armée, l'instruction publique, la liberté des cultes, les fêtes nationales deviennent l'objet de son examen, et lui fournissent d'excellentes observations.

Les partisans du système monarchique ont souvent répété qu'un gouvernement républicain est bon pour de petits Etats, mais non pour ceux d'une grande étendue. L'auteur répond à cette objection avec une force de raisonnement qui ne doit plus permettre de la reproduire, du moins avec quelque bonne foi. Il distingue les différentes espèces de démocratie connues; qui ont pu servir d'exemple aux prosélytes de la royauté, et indiquant les véritables causes de la chute de ces républiques, il montre la différence essentielle qu'elles ont avec le système représentatif. Il pense que la monarchie ne remédie point à l'inconvénient du retard dans les opérations, provenant

de l'éloignement des différentes portions d'un vaste Empire, et il prouve qu'il y a, dans les républiques, différens moyens mécaniques pour accélérer l'expédition des affaires, moyens qui abrègent les distances, et qui épargnent le tems.

“ C'est , dit-il , une situation bien fâcheuse , dans les grandes monarchies , que celle de ses provinces gouvernées par une autorité qui y est peu connue , et dont le centre est éloigné ; desquelles il n'emanse , et dans lesquelles il ne réside aucune autorité confiée aux naturels du pays. — Au contraire , dans une république vaste et néanmoins bien organisée , tout est respecté , parce que tout est représenté dans le corps du gouvernement.

„ Les administrations judiciaires et civiles conviennent aux administrés , parce qu'elles sont locales ; elles sont vigilantes dans leurs fonctions , parce qu'elles sont fréquemment renouvelées par ceux auxquels elles se rapportent : la force militaire ne peut être inquiétante ; car c'est le Peuple lui-même agissant sous les ordres des magistrats civils , élus aussi par le Peuple. Les parties d'un tel gouvernement réunissent donc l'avantage des institutions locales et l'avantage de l'union intime avec un grand tout : elles sont gouvernées fidellement , parce que , dans plusieurs cas , elles se gouvernent elles-mêmes , et que , dans les autres cas , étant toutes réunies par représentation dans le gouvernement central , elles redressent *en commun* le tort essuyé par quelques-unes d'entr'elles. L'autorité publique n'est jamais faible dans une république , quand elle est bien administrée , parce qu'elle est renforcée par

L'affection et l'intérêt ; mais quand elle est abusive , il est heureux qu'elle s'affaiblisse . "

Il est aisé de voir que dans un gouvernement libre , tel qu'il existe en France , l'autorité publique n'a ni le même intérêt ni la même facilité à devenir abusive , que dans le gouvernement monarchique . Ici , tout se fait pour le monarque ; là , pour le Peuple et par le Peuple . L'autorité permanente et héréditaire , qui n'est soumise à aucune responsabilité , est toujours tentée de se séparer des gouvernés ; d'accroître sa puissance , et de lui donner les caractères d'une volonté particulière , indépendante , et trop souvent capricieuse et oppressive ; un Directoire électif , composé de membres qui s'observent et se contiennent mutuellement , renouvelé de manière qu'il y ait toujours dans son sein une inégalité relative dans la durée des pouvoirs , et par conséquent dans l'intérêt , surveillé d'ailleurs par les deux conseils de la législature , et par l'opinion publique , un tel Directoire , bien différent du pouvoir monarchique , ne peut jamais avoir une autorité ni assez durable , ni assez réunie pour menacer la liberté publique . Sans intérêt pour faire le mal , le désir de la gloire , qui , dans un état libre , n'est que le désir de l'estime , le presse de signaler son administration par des actes éclatans de civisme et de bien public .

Aucun empire n'est plus vaste que la Chine ; elle a cinq fois l'étendue de la France , et huit fois sa population ; cela n'empêche pas qu'elle ne soit bien administrée ; c'est que depuis plus de mille ans , elle l'est par une hiérarchie politique , divisée en

une série d'agences ascendantes, et d'instructions descendantes. L'empereur excepté, tout homme en Chine est élevé pour sa place; dans la République Française, tout homme est élu pour sa place. Dans la plupart des monarchies d'Europe, tout homme est né pour les places, ou il est élu par ceux qui sont nés pour elles, ou par des favoris de ces derniers qui sont communément guidés dans leur choix par des motifs d'intérêt. Ainsi, selon l'auteur, l'analogie entre la Chine et la France actuelle est frappante. Dira-t-on que la Chine seule est sage, et que la France est folle? L'étendue d'un Etat n'est donc point un obstacle à son administration quand celle-ci est bien organisée. Il résulte même de cette étendue des avantages positifs, soit sous le rapport de puissance, de richesse, d'industrie, de prospérité, soit pour se garantir des invasions hostiles et des troubles intérieurs. Il est évident que, dans les grandes républiques, les factieux et les ennemis de la liberté ont moins de prise et de moyens pour l'ébranler, qu'ils ne l'auraient dans un petit Etat où l'esprit de faction se communique plus rapidement, et agit avec plus de force, parce qu'il est plus concentré.

Une nouvelle objection se présente; il faut, dit-on, de la vertu dans une république, et ce n'est pas ce qu'on trouve en France. « Ceux qui tiennent ce langage, répond l'auteur, ferment donc les yeux sur les armées françaises, composées indistinctement de l'immense population de la République. Qu'auraient fait de plus les Spartiates et les Romains? N'ont-elles pas eu à lutter contre les plus cruels de tous les ennemis, la faim, la nudité et le froid?

ont-elles cessé de braver la mort sur le champ de bataille , lors même qu'elles n'avaient ni solde , ni l'appât du butin , et quoiqu'elles fussent en butte à toutes sortes d'artifices et de séductions ? »

A ces preuves de vertus éclatantes dont l'Europe entière est le témoin , l'auteur ajoute des considérations puisées dans la nature même de la constitution française. Son véritable objet est le bonheur des *gouvernés* , et un des meilleurs moyens d'atteindre ce but , c'est d'assurer la vertu des *gouvernans*. Il fait voir , par un développement judicieux , que la constitution n'a négligé aucun des moyens capables de produire ce bon effet , et que le principal mérite de ce gouvernement consiste en ce qu'il court peu de risque par le manque de vertus extraordinaires chez ceux qui sont *gouvernés*. Il ne faut pas un grand effort pour aimer sa tranquilité , sa propriété et les avantages attachés à la qualité de membres d'une grande société bien réglée , qui ne trouble la vie privée que le moins possible , et qui ne fait nulle acceptation des personnes. Un gouvernement républicain où regne l'égalité , laisse autant de latitude et de spontanéité pour faire le bien , qu'il y en a dans les monarchies et les *gouvernemens* mixtes.

La République Française a de plus un avantage que n'ont point les monarchies , et qui ne se rencontrait pas , même dans les républiques anciennes , c'est qu'elle est organisée d'après des principes qui tendent sans cesse à s'améliorer. Les républiques anciennes étaient l'ouvrage d'hommes qui aimaient les tours de force politiques , ou d'intrigans plutôt que de législateurs sages et bienfaisans ; c'étaient

des écoles où l'on s'attachait à combattre la nature, sans presqu'aucun avantage pour la société. Elles ne remplissaient les vues de leurs fondateurs, qu'autant que durait une certaine impulsion. Les *vices de la République* avaient besoin d'être contrebalancés par les *vertus des individus*; et quand ces vertus s'altérerent, ce fut fait de la république.

Ici, au contraire, ce sont les *vertus de la république*, c'est sa bonne organisation politique qui triompheront des *vices des individus*. La république pourrait commencer mal; qu'elle finirait bien, parce que tous les moyens de perfection sont dans sa constitution. Son plus grand mérite est que, par une bonne éducation, par des lois libérales, et par de généreuses habitudes, elle pourvoit à l'*extinction de plusieurs grands vices de l'esprit et du cœur*, tels que la servilité, la superstition, l'inhumanité et tant de fausses notions sur le mérite, qui donnent une direction dangereuse aux applaudissements du public.

C'est ainsi que l'auteur oppose des réflexions saines et justes, à ceux qui parlent sans cesse du défaut de vertu, sans attacher à ce mot sa véritable acceptation politique. Ils oublient les exemples qu'a déjà donné le Peuple Français en masse, et ils ne veulent pas voir ce qu'il est capable de faire sous un régime favorable au développement de toutes les vertus nécessaires à la conservation de son gouvernement.

Après avoir considéré la constitution française dans ses différentes parties, et répondu aux objections tirées du défaut de vertu, et de la trop grande étendue du territoire, l'auteur examine si l'esprit de la constitution s'accorde avec le caractère de la nation, et

ce que l'on doit espérer des qualités de ceux qui la gouvernent.

Ce que les ennemis de la révolution lui reprochent avec le plus de prévention et d'amertume, c'est cet ébranlement général dans toutes les parties du corps politique; c'est cette suite d'actions et de réactions marquées chacune par des excès déplorables. L'auteur porte sur ce tableau le coup-d'œil ferme d'un homme habitué à juger des grandes révolutions et de leurs effets. Loin d'en être étonné, il en assigne les causes naturelles. « Toute nation, dit il, qui a conservé l'histoire exacte de ses dissensions, y trouvera de pareilles scènes. Elles ont eu lieu même dans la révolution de l'Amérique; elles ont existé partout où un clergé bigot a gouverné sans obstacle; partout où il s'est élevé de grandes contestations pour le trône; partout, en un mot, où il y a eu une guerre d'opinions ou d'intérêts personnels. »

Démêlant avec sagacité ce qu'il faut attribuer à la nature des circonstances, de ce qui compose véritablement le caractère du Peuple Français, il le lave du reproche de cruauté, d'inconstance, d'indocilité, de corruption; et il découvre ce qu'il sera inévitablement, n'étant plus asservi ni corrompu par les rois, les prêtres et les factieux, qui n'ont plus aucun empire sur lui. Dans l'impossibilité de tout analyser dans un ouvrage si plein de choses, nous allons citer quelques passages dans lesquels il fait le rapprochement de l'esprit et du caractère de la nation française avec l'esprit de sa constitution.

« Les Français ne sont pas seulement braves, mais ils sont guerriers; et la constitution veut que tout

citoyen soit soldat. Ils sont en même-tems jaloux d'acquérir de la réputation ; et l'émulation est un des grands ressorts constitutionnels. Ils sont enthousiastes ; et la constitution fait un appel à l'enthousiasme de toutes les classes de citoyens. Ils sont irribables ; et cette disposition est une des garanties de la liberté. Ils ont néanmoins l'ambition de paraître un Peuple de frères ; et la fraternité est recommandée avec sollicitude. Les tyrans chérissent aussi *leur* liberté propre ; mais la difficulté consistait à apprendre aux hommes à être heureux de la liberté *des autres.* »

„ „ Les Français se livrent par goût aux affaires publiques ; et tout citoyen est autorisé et même invité à y prendre part. Ils aiment les sciences ; et rien n'est négligé pour l'éducation et les progrès des connaissances humaines. Ils sont passionnés pour l'éloquence ; et cet art a un vaste champ dans un gouvernement populaire. Ils sont susceptibles de ces émotions qui se communiquent rapidement dans des assemblées publiques ; et il y a des fêtes instituées pour les exciter et les rendre utiles. Ils sont grands amateurs de la musique ; et la propriété d'ajouter de l'ornement et du piquant aux idées , rend cet art précieux au républicanisme , seul système où l'ame puisse être expansive et élevée , au milieu des détails des affaires publiques. »

„ „ Les Français sont malheureusement divisés en deux classes, celle des intolérants, et celle des hommes tolérants ; mais il est aussi agréable à l'une qu'il est nécessaire à l'autre, que la constitution établisse une liberté parfaite dans les opinions religieuses. En vertu de cette même liberté, la constitution étend

l'instruction à la morale pour ceux qui ne veulent pas un système de morale religieuse ; et elle offre des moyens de s'instruire simplement dans les connaissances profanes, à ceux qui, professant une religion véritablement bienveillante, en tirent cependant des prétextes pour oublier cette bienveillance. „

“ Les Français sont économes et sobres, diligens, entreprenans et inventifs ; et ils recherchent jusqu'à un certain point les inventions des étrangers ; la constitution protège non-seulement ces habitudes, mais aussi les avantages que l'on peut en retirer. Les Français sont adonnés au commerce ; et la constitution déclare le commerce libre pour tous, et pour toute espèce de marchandises, et elle a tout disposé pour qu'il prenne le plus grand essor. „

“ Les Français sont agricoles ; et l'un des plus beaux pays du monde appelle leur intelligence, leurs capitaux et leur travail. Ils sont marins ; et la constitution admet des colonies *affranchies de l'esclavage*. Les Français, enfin, se trouvent dans le centre de la partie du globe qui tient au système européen ; et la constitution respire une fraternité universelle, et pourvoit aux moyens de rassembler et de propager les connaissances humaines. D'après toutes ces raisons, et d'autres qu'il est aisément de suppléer, nous pouvons ajouter : *La France ne craint l'agrandissement d'aucune puissance qui professe les mêmes principes qu'elle* ; ce qui est un grand motif de sécurité, et ce n'est pas le seul qu'offre la constitution, en faveur d'une paix universelle. „

Quoique l'auteur de cet ouvrage soit étranger, on voit qu'il a très-bien observé et parfaitement

saisi les principaux traits du caractere des Français , et la correspondance qu'ils ont avec l'esprit de leur constitution actuelle. Il fait le même rapprochement à l'égard de la législature et du Directoire exécutif.

On se rappelle les malheureuses dissensions qui ont marqué le passage de la Convention à la Législature : on sera bien aise de connaître sur ce point l'opinion d'un homme qui, dégagé de toute passion , a voué sa plume à la plus scrupuleuse impartialité.

“ Malgré , dit-il , les clamours qui se sont élevées contre la conservation d'une partie de la Convention , pour former les deux tiers de la Législature , ces matériaux dont on craignait l'incohérence , se sont tellement amalgamés dans le corps entier ; que cette crainte s'est évanouie . Si l'esprit de la constitution est dans tous les tems contraire à un renouvellement total de la Législature , (et on aurait dû observer que la Convention avait aussi pu agir comme Législature ) ; elle devait certainement y être très-opposée dans un tems où ce renouvellement total aurait renversé la constitution elle-même . Aussi le Peuple a-t-il fait justice de l'objection faite à cet égard . ”

„ En prenant la législature telle qu'elle est composée , ajoute l'auteur , qu'y remarque-t-on ; si ce n'est du républicanisme , de la vigueur , et plus de diligence que dans les précédentes , joints à l'esprit de conciliation et à une amélioration sensible quant à la tenue , la dignité et la douceur ? La meilleure preuve qu'on puisse ajouter qu'elle est dans l'esprit de la constitution , c'est qu'elle ne demande que d'être conduite par elle . D'ailleurs , en supposant

qu'elle se trompât dans sa marche, et ne corrigeât pas ses erreurs , elle sera dans peu renouvelée par tiers. "

C'est en mars dernier que l'auteur portait ce jugement sur la législature. Aurait-il raison d'en changer , s'il écrivait aujourd'hui ? C'est une question qu'il ne faut donner à résoudre , ni aux passions haineuses , ni à l'inquiétude des soupçons et de la défiance. Dans l'état d'irritabilité et de mécontentement où les circonstances mettent encore les esprits , est-il étonnant que , froissés entre la crainte du terrorisme et du royalisme , ils n'aient pas encore acquis ce calme et cette mesure de sagesse , qui est le garant des bonnes lois ? Mais cette crainte même est l'indice le plus sûr de l'amour de la liberté et de l'attachement à la constitution.

Quoique la Législature ne soit point entièrement débarrassée des souvenirs et des restes de la révolution , il faut dire néanmoins qu'elle est plus défante que divisée , et que , dans tous ses actes , elle n'a manifesté aucune intention de s'écartier directement de la constitution. La surveillance du conseil des Anciens ne paraît laisser aucune inquiétude à cet égard.

Quant aux espérances fondées sur le renouvellement prochain par tiers , il ne faut pas se dissimuler qu'elles sont communes à tous les partis. Chacun d'eux tâchera d'avoir la meilleure part dans les élections ; mais , par la tendance naturelle des esprits vers l'ordre , et l'adoucissement des passiers , il y a lieu de croire qu'à cette époque la masse des citoyens sera assez éclairée sur les intérêts de la

chose publique , pour ne point compromettre la liberté ni la constitution , par des choix imprudens et malavisés. Ainsi , depuis que l'auteur a terminé son ouvrage , il ne s'est rien passé dans la Législature qui puisse affaiblir l'opinion qu'il en a portée.

Ce qu'il dit du Directoire exécutif et de ses opérations n'est pas moins remarquable. " L'histoire ne fournit pas d'exemple d'une administration qui ait été plus active , plus assidue , plus courageuse et plus énergique ; et plusieurs de ses mesures annoncent de l'habileté. Aussi la confiance s'accroît ; et ceux qui ne provoquent pas l'animadversion de la loi , se sont enfin convaincus qu'ils n'ont rien à craindre de la part du Directoire. L'économie et l'établissement d'une règle exacte demandent du temps , et l'éloignement des distractions ; avantages dont le Directoire n'a pas encore joui. Le Directoire renferme dans son sein et emploie quelques-uns des premiers talens militaires qui existent en Europe , et qui ont eu l'occasion de s'exercer dans le champ le plus vaste. Il a déjà rempli l'une des intentions de la constitution dans son organisation , en faisant sentir la nécessité de quelques lois , et cela avec tant de succès , qu'on peut dire que la Législature française a trois pensées au lieu de deux . "

Mais le Directoire est-il attaché à la constitution ? L'auteur n'éleve aucun doute à cet égard ; il fait voir qu'il doit l'être , et par le sentiment de son propre intérêt , et par la grandeur de sa magistrature qui l'éleve bien au-dessus de tout pouvoir arraché ou usurpé furtivement , et par la perspective de gloire et d'estime

qui attend ses membres après leur administration. Il termine par cette belle réflexion : " Dans le tems même des plus épaisses ténèbres , les hommes ont toujours préféré , parmi les personnages remarquables , ceux qui avaient contribué au bonheur de la société. Aujourd'hui cette estime commence à être exclusive. On ne l'accordera plus long-tems aux hommes publics , pour l'éclat des maux qu'ils font à leurs semblables , mais seulement pour l'énergie et la vertu qu'ils emploient à leur faire du bien. "

Après avoir discuté les moyens de législation politique dont la France jouit , l'auteur traite de ses ressources en économie politique. Quoique cette partie de son ouvrage soit la moins étendue , elle présente une théorie saine et précise des principes et un développement de réflexions importantes sur la population de la France ; les ressorts de l'activité , du travail et des talents soutenus par la frugalité et l'économie ; sur les différentes sortes de richesses qu'elle tient des dons de la nature , ou qu'elle peut retirer du perfectionnement de son système d'économie rurale , de ses capitaux , de son industrie , de son commerce et de tous les moyens de circulation. En montrant les différentes ressources que la France possède , sans dissimuler ce qu'il lui reste à faire pour leur accroissement , l'auteur arrête sa pensée et celle de tout lecteur non prévenu , sur le degré de prospérité auquel chacun de ses objets doit atteindre sous l'heureuse influence de la liberté.

Dans le nombre des moyens qu'il indique , il insiste particulièrement sur les bons effets qui résulteraient de l'établissement de *banques particulières* , ressource

féconde qu'une politique pusillanime, ou que d'autres causes dont il serait affligeant de soupçonner les motifs, ont malheureusement écartée jusqu'ici. Quand l'auteur écrivait, la France était encombrée de papiers dont on pouvait craindre ou la multiplication ou la concurrence avec un papier de banque. Aujourd'hui que la masse des assignats a disparu, et que toutes les transactions se font en numéraire, dont on éprouve la rareté, cette ressource appelle plus que jamais l'attention des législateurs et du gouvernement.

Il ne suffit pas qu'un gouvernement soit sagement organisé, il faut encore qu'il soit aidé par *le concours du public*. C'est de ce concours que dépend son activité, ses succès, le rétablissement de l'ordre, et la tranquillité finale du genre humain. Pénétré de cette vérité, l'auteur s'adresse aux mécontents, et dans un discours plein de force, de raison et de cette éloquence des choses, si supérieure au vain échafaudage des mots ; il réunit tous les motifs qui doivent les déterminer à se soumettre à la constitution. C'est en quelque sorte la récapitulation de son ouvrage.

Nous regrettons que l'étendue de cette analyse ne nous permette pas d'insérer en entier ce morceau ; on verrait que l'auteur y parle à toutes les passions, à tous les intérêts, le langage le plus propre à les calmer, à éteindre leurs espérances sur le retour du régime ancien, et à les ramener au système actuel, le seul qui puisse cicatriser toutes les plaies, et terminer la révolution. On y remarque entr'autres deux grandes vérités ; l'une, que depuis nombre de siècles les sciences physiques et naturelles tendent sans cesse

à se perfectionner, que tout dans l'esprit humain est révolutionnaire, et que les sciences politiques doivent suivre l'impulsion de ce mouvement irrésistible; l'autre, qu'il ne manque à la nouvelle constitution des Français, que d'avoir été trouvée dans Platon, pour être qualifiée de *divine*; car elle embrasse tout ce que les sages ont jusqu'ici commandé ou recherché en fait d'institutions positives.

A la suite de l'ouvrage en trouve, sous la forme d'*appendix*: 1<sup>e</sup>. de nouvelles considérations sur la constitution d'Angleterre, qui achèvent de prouver combien, sous tous les rapports, celle de la France lui est supérieure; 2<sup>e</sup>. des extraits de différentes parties de la constitution française, qui servent comme de pièces justificatives à l'ouvrage.

Nous avons tâché de le faire connaître avec quelques développemens; quand on le lira, on se convaincra que nous n'en avons tracé qu'une esquisse imparfaite; telle est la difficulté attachée aux écrits substantiels; on croit les analyser, et on ne fait que les tronquer. Ceux qui ne seront pas à portée de se le procurer, en concevront du moins, d'après ce que nous en avons rapporté, une idée avantageuse; et s'ils y trouvent quelque motif de plus d'aimer leur gouvernement, nous n'aurons pas perdu le fruit de cette analyse.

L'ouvrage existe en allemand, en anglais, en français; c'est une preuve qu'il a été jugé de quelqu'importance, et sur-tout de quelqu'utilité. L'on s'appercera aisément que le traducteur est lui-même étranger. Loin que cette circonstance fasse rien perdre au mérite de la traduction, elle lui donne une physionomie

nomie particulière et un caractère d'originalité qui, même sous le simple rapport du style, n'est pas sans avantage pour l'influence qu'exerce réciproquement le génie des langues.

Sous le rapport des choses, il doit être compté parmi le petit nombre d'écrits qu'ont inspiré le sentiment vif et profond de la liberté, l'amour des hommes et le désir de voir s'améliorer les gouvernemens par qui s'améliore le sort des gouvernés. Peu d'ouvrages gagnent à une seconde lecture ; il n'en est pas de même de celui-ci ; c'est du moins l'effet qu'il a produit sur nous. A mesure que nous l'avons relu, nous y avons découvert des observations et des vues qui décelent un esprit vaste, nourri des principes les plus purs de la morale, de la philosophie et de la politique.

Comment se fait-il qu'ayant paru depuis quelque tems, personne ne se soit empressé de le faire connaître ? Nos écrivains politiques n'attacheraient-ils de prix qu'à leurs propres conceptions ? S'en trouverait-il qui n'aient de zèle que pour propager des maximes nuisibles, ou des censures amères du gouvernement ? Tandis que tant de gens se tourmentent en France et chez l'étranger, pour faire preuve de bassesse, de servitude et de haine contre la révolution française, il est honorable, il est consolant de voir de véritables philanthropes consacrer leurs méditations et leur plume au triomphe de la liberté et au bonheur de genre humain.

## L I T T É R A T U R E.

*Les Pensées de Pope, avec un abrégé de sa vie, extraits de l'édition anglaise de M.... Warburthon. Par M\*\*\*. In-12 de 262 pages. A Paris, chez Delaplace, libraire et commissionnaire, rue de Sorbonne, n°. 376, près celle des Mathurins; à Rheims, chez Delaplace, imprimeur-libraire, rue Denis. L'an IV de la Rép. Fr. ( 1795 ).*

**P**OPE est sans contredit le plus correct, le plus délicat et le plus harmonieux de tous les poètes anglais. Voltaire en a fait un bel éloge en disant que les sujets de ses ouvrages, pour la plupart, sont généraux et du ressort de toutes les nations. Aussi ont-ils été traduits dans toutes les langues, et généralement admirés.

Les *Pensées de Pope* que nous annonçons aujourd'hui ne sont point un ouvrage nouveau. La combe de Prézel les publia pour la première fois en 1766. L'édition de Warburton, d'où il tira l'abrégé de la vie de l'Homère anglais, avait paru en 1751. M. Rufféad a publié depuis, en anglais, une *Vie de Pope* bien augmentée, sur-tout d'après les papiers du même Warbuston. Cette dernière *Vie* a été très-utile aux éditeurs de la collection complète des *Œuvres de Pope* en 1779; à Paris, chez la veuve Duchesne, huit volumes in-8°. Le libraire Laplace eût pu s'en servir aussi pour la réimpression des *Pensées de Pope*. L'ouvrage n'en eût été que mieux accueilli de ceux

qui ne peuvent acheter la collection des Œuvres du poète anglais.

Nous retracerons dans cet extrait les principales circonstances de la vie de Pope , sans nous appesantir sur des détails qui sont connus de tout le monde.

Lorsqu'un homme célèbre a vécu dans un pays où éclaterent d'importantes révolutions , et où regnèrent des factions acharnées l'une contre l'autre , on est curieux de savoir la part que l'homme de génie a prise à ces événemens , et le sort qu'ils lui ont fait éprouver. Milton , qui connaissait les crimes d'un roi parjure , fut zélé partisan du républicanisme. La justice de sa cause en elle-même , le désintéressement avec lequel il l'embrassa , le courage qu'il mit à la défendre jusqu'au moment où il ne lui fut plus permis de parler ou d'écrire pour la liberté ; enfin , l'attachement qu'il conserva pour ses opinions , même après le rétablissement de la royauté , tout cela lui a mérité l'estime de l'impartiale postérité , malgré les déclamations que se permettent contre lui , depuis plus d'un siecle , des écrivains français et anglais. Pope , au contraire , dont les talens se développèrent dans le tems où la royauté était rétablie , et où plusieurs factions cherchaient successivement à s'emparer de l'autorité et à captiver l'opinion publique , Pope dans de telles circonstances dut dominer ces différentes factions par l'ascendant d'un génie supérieur. C'est le système qu'il adopta , et qui lui réussit au gré de ses desirs. Il avait des amis par-tout , disent les nouveaux éditeurs de Pope , et se tint constamment dans les bornes d'une scrupuleuse neutralité;

de sorte que les Wigs le traitaient de Tory caché ; et les Tories, de Wig dissimulé. Sa conduite fut impartiale, dans le tems même qu'il était intimement lié avec les chefs des Tories; car ce fut alors qu'il fournit à Addison le prologue de la tragédie de Caton, où il se montre comme le plus zélé républicain.

On sait que rien n'a plus contribué à la réputation de Pope et à sa fortune que la traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Toute l'Angleterre souscrivit pour ces deux ouvrages, et l'auteur y gagna près de cent mille écus.

L'ouvrage qui lui a attiré le plus d'éloges et de critiques est l'*Essai sur l'Homme*. Ce que nous en connaissons n'est qu'une partie du plan que Pope avait dessiné d'exécuter. " L'ouvrage entier devait former quatre livres. Le premier aurait été composé des quatre épîtres que nous avons. Le second en aurait contenu un pareil nombre, savoir; sur l'étendue et les bornes de la raison ; sur les sciences, les arts et les connaissances utiles, et sur celles qui étant inutiles, ne doivent pas nous occuper ; sur la manière d'employer les divers talens des hommes ; sur l'esprit enfin ; et ce second livre devait être terminé par une satire contre le mauvais usage de toutes ces choses. On trouve une partie du sujet de cette satire dans le quatrième livre de la *Dunciade*, et quelques morceaux dans les trois autres.

" L'économie civile, ou la science de la politique, dans laquelle les diverses formes d'une république devaient être examinées et développées avec les différentes especes de cultes religieux, autant qu'ils

peuvent avoir d'influence sur la société , aurait fait la matière du troisième livre . Le quatrième devait renfermer la morale particulière , ou des individus , considérée dans toutes les circonstances , états , professions et âges de la vie humaine .

„ Tout ce système avait été mûrement digéré et communiqué à milord Bolingbroke , au docteur Switt et à d'autres amis de Pope , qui s'était proposé d'en faire le seul travail de la maturité de l'âge ; mais cet ouvrage fut interrompu , éloigné , et enfin abandonné en quelque façon , par diverses circonstances opposées à la liberté d'esprit qu'il exigeait , telles que les désagréemens de la santé , les découragemens , le malheur des tems , et peut être même des raisons de prudence „ .

Il est bien inutile aujourd'hui de rappeler les accusations de spinosisme intentées contre l'auteur de l'*Essai sur l'homme*. Il n'est guere plus nécessaire de dire que Ramsay et d'autres défendirent le *christianisme* de Pope , comme si dans un état libre , tout homme de bon sens , et sur-tout un homme de génie , étaient tenus d'arburer l'étandard d'une secte quelconque ; comme s'il ne leur suffisait pas de respecter les principes de la religion naturelle. Or , qui jamais poussa plus loin ce respect que celui qui composa la *Prière universelle* , et qui fit son testament au nom de Dieu ?

Peu de personnes ont poussé plus loin que Pope la piété filiale. « Quand il parle de son père et de sa mère , c'est avec un respect , une tendresse capable d'émuvoir le cœur le plus indifférent. L'un et l'autre , dit-il , naquirent d'un sang illustre , en partie versé .

pour la cause de l'honneur , quand l'honneur était encore applaudi dans Albion. Mon pere , élevé sans faste , n'avait hérité de nul débat ; il n'avait point épousé la discorde sous l'habit d'une fille noble. Étranger aux fureurs civiles et religieuses , l'homme de bien vécut sans jamais nuire à personne. Il ne vit point les cours des rois ; il ne voulut jamais essuyer de procès. Il n'osa ni faire un serment ni hazarder un mensonge inutile ; il négligea ce qu'on appelle science , ignora l'art subtil des écoles , et ne parla que le langage du cœur. La probité lui fut naturelle ; son expérience le rendit sage ; la tempérance et l'exercice le maintinrent en santé ; sa vie fut longue et sans maladie ; sa mort fut un instant qu'il passa sans gémir. Il mourut en 1717 , âgé de 75 ans.

L'évêque Attérbury écrivit à Pope , pour lui faire son compliment sur cette mort. " Je vous suis très-obligé , lui répondit notre poète , de la part que vous prenez au malheur qui vient de m'arriver. Il faut que je vous ouvre mon cœur sans réserve : il est vrai que je perds un pere , et que rien ne peut m'en dédommager : mais ce n'était pas le seul lien qui me tint attaché à la vie ; il me reste une mère , une mère que j'aime millle fois plus que moi-même. Un théologien rigide appellera peut-être cela un engagement charnel ; mais je suis bien sûr que ç'en est un vertueux. C'est un devoir que de conserver la vie et de faire la consolation d'un bon parent. Cette vérité tient le premier rang entre mes spéculations ; et je n'en ai point de plus certaine . "

Pope dit dans un autre endroit : " Puissé-je prolonger avec un doux artifice les jours d'une mère ,

faire sourire sa langueur, lui faire goûter quelque plaisir dans son lit de mort, chercher adroitement sa pensée, expliquer ce que son œil demande, en priver encore quelque tems le ciel qui la réclame. „ Il perdit sa mère en 1733, âgée de 93 ans. « Sa mort, graces au ciel, a été douce comme sa vie avait été innocente. Elle ne lui a pas coûté un soupir. Elle porte encore sur son visage une expression de tranquillité, de plaisir même. C'est l'image d'une sainte qui ne vit plus; on n'en saurait voir une plus belle peinture. »

Les vertus de Pope ne furent pas sans mélange. Il était vain, railleur, envieux, et capable des plus grandes violences pour repousser la critique. Il composa sa *Dunciade* contre une foule d'ennemis obscurs qu'il eût mieux fait de mépriser. On fut moins étonné de le voir repousser les traits que le célèbre Addisson avait lancés contre lui. L'abbé de Lille a ainsi traduit le portrait qu'il en fit dans une épître au docteur Arbuthnot.

..... représentez-vous un écrivain vanté,  
Plein de grâce et d'esprit, sachant penser et vivre,  
Aimable en ses discours, sublime dans un livre,  
Partisan du bon goût, amoureux de l'honneur,  
Fait pour un nom célèbre, et né pour le bonheur;  
Mais qui, comme les rois que l'Orient révere,  
Pense ne point régner qu'en étouffant son frere;  
Concurrent dédaigneux, et cependant jaloux;  
Qui devant tout aux arts, les persécute en vous;  
Blâmant d'un air poli, louant d'un ton perfide;  
Cherchant à vous blesser, mais d'une main timide;  
Flatté par mille sots, et redoutant leurs traits;

Tellement obligeant qu'il n'oblige jamais ;  
 Dont la haine caresse , et le souris menace ;  
 Bel esprit à la cour , et ministre au Parnasse ;  
 Faisant d'une critique une affaire d'état ;  
 Ainsi que son héros , dans son petit sénat  
 Réglant le peuple auteur , tandis qu'en son extase  
 Tout le cercle ébahie se pâme à chaque phrase.  
 Parle ! qui ne rirait de ce portrait sans nom ?  
 Mais qui ne pleurerait , si c'était Addisson ?  
 Et qui n'aurait pitié du contraste bizarre  
 D'une ame si commune , et d'un talent si rare ?

Maintenant , dans la vue de renouveler l'admirati-  
 on de nos lecteurs pour le génie de Pope , nous  
 allons citer quelques morceaux de ses Pensées . C'est  
 ainsi qu'il nous apprend à connaître le caractère des  
 hommes .

“ Veut-on juger de quelqu'un par son naturel ?  
 Mais le naturel peut être effacé par l'habitude , ou  
 déguisé par l'intérêt . Quelquefois aussi une politique  
 artificieuse en prend la place . Espere-t-on mieux  
 connaître l'homme par ses actions ? leur diversité fera  
 souvent prendre le change : par ses passions ? la dis-  
 simulation les cache : par ses opinions ? il sera im-  
 possible de les suivre dans leurs courses .

“ Applique-toi plutôt à chercher la passion do-  
 minante de l'homme que tu veux connaître . Par elle  
 seule le volage est fixé , le fourbe est connu , le  
 menteur devient sincère , le fou est d'accord avec  
 lui-même ; princes , femmes , prêtres , tous enfin sont  
 reconnaissables . Le bout du fil une fois trouvé , le  
 peoton se dévide aisément . La vue démèle les con-  
 tradictions apparentes , et Warthon n'est plus une

énigme ; Warthon la honte et le prodige de notre siècle , dont la passion dominante est un amour excessif pour les louanges. Ce seigneur , né avec toutes les qualités qui attirent l'estime des sages , mourrait s'il n'était applaudi des femmes et des soirs. Le sénat attentif à chaque parole que profere Warthon , l'écoute avec admiration ; mais sa vanité n'est point satisfaite : il faut que dans la société on applaudisse à ses bons mots. Pourrait-il avec des qualités si diverses ne pas viser à l'extraordinaire. Il brillera au sénat comme Cicéron ; il sera les amusemens d'un cercle comme Rochester (1). On le verra ensuite pénitent adorer son Dieu avec le même esprit qui l'échauffait dans la débauche ; content si tous ceux qui l'environnent , soit moines , soit courisanes , lui accordent leur admiration. Doué de tous les talens de la nature et de l'art , il ne lui manque qu'un cœur honnête. Se pliant à tous les caractères , il en réunit tous les vices. Pour éviter le mépris , il s'est rendu le plus méprisable des hommes , et courant sans cesse après l'estime universelle , il n'a réussi qu'à s'en fermer le chemin. Sa bonté constante n'a pu lui acquérir un ami ; son éloquence plus qu'humaine n'a pu persuader personne. Insensé avec tout l'esprit du monde , trop bouillant pour la réflexion , trop subtil pour l'action , tyran d'une épouse chère à son cœur , rebelle au roi même qu'il aime , il meurt

(1) Jean Wilmot , comte de Rochester , était un seigneur de beaucoup d'esprit. Il s'est fait admirer par ses poésies , où l'on trouve une imagination ardente , mais souvent trop licencieuse.

triste rebut de toutes les églises, de tous les états ; il meurt sans avoir pu même obtenir par ses crimes le titre de grand. Demandes-tu encore pourquoi Warton a foulé aux pieds toutes les lois ? C'était de peur que des coquins ne le traitassent de sot.

La nature une fois connue, les prodiges disparaissent : la marche des comètes est régulière, et Warton est aisé à comprendre. Le plus clairvoyant néanmoins se trompera s'il confond la passion dominante avec celles qui lui sont subordonnées. Lorsque Catilina par ses rapines accumulait des trésors, et que César débauchait une des plus illustres dames de Rome, l'avarice dans l'un, la lubricité dans l'autre, n'étaient pas leur fin ; elles n'étaient que des moyens : l'ambition était leur mobile. Ce même César, contemporain de Scipion, eût, ainsi que lui, cherché à rendre son nom illustre par un acte de chasteté signalé. Lorsque la frugalité était en honneur dans Rome, Lucullus aurait fait cuire des navets dans la ferme de Sabine. En vain un observateur examine le travail d'un architecte, s'il prend l'échafaud pour l'édifice.

» Le tems, dont la main triomphe de tout, n'a point de prise sur notre passion dominante ; nous la portons jusqu'au tombeau. Ce courtisan doucereux, qui depuis 40 ans s'est honoré du titre de très-humble serviteur du genre humain, dit encore lorsqu'il peut à-peine remuer les levres : « Si dans le lieu où je » vais, je pouvais, monsieur, vous être utile à » quelque chose. »

» Je donne et légue, dit le vieux Euclio en soupirant, mes fiefs à Édouard. Et votre argent, monsieur ?

**Mon argent ! Quoi, tout ? .. Ah ! puisqu'il le faut ( et il pleure ). Je le donne à Paul. *Et votre château, monsieur ?* Arrêtez, mon château ! pour cela, non... Je ne peux m'en dessaisir... Et il meurt. » (*Épitre morale sur la connaissance et le caractère des hommes.*)**

Avec quelle grandeur il nous peint l'origine des sociétés politiques !

“ Lorsque les hommes , dociles aux vœux de la nature qui les appellait à vivre en société , eurent commencé à bâtir des villes , un petit État se forma ; un autre , par les mêmes moyens , s'éleva auprès du premier : l'amour ou la crainte les unit. Un de ces États produisait-il des fruits en plus grande abondance ; les eaux coulaient - elles plus pures dans l'autre , la force pouvait ravir ces avantages ; mais un commerce réglé pouvait également les procurer : au lieu d'être ennemis , on devint amis. Dans ces tems fortunés où l'amour était le seul bien , et la pure nature l'unique loi , les hommes ne respiraient que l'union et la paix ; ainsi les États prirent naissance. Le nom de roi fut inconnu , jusqu'à ce qu'un intérêt commun placât le pouvoir souverain entre les mains d'un seul. Alors la vertu qui répandait le bonheur par des arts utiles , ou écartait les maux par le courage et les armes ; cette même vertu que révéraient dans un pere ses enfans dociles , rendit le priece le pere du peuple. Chaque patriarche couronné par les mains de la nature était le roi , le prêtre , le pere de son empire naissant. Ses sujets se reposaient sur lui comme sur une seconde providence. Ses regards étaient leurs lois ; sa langue , leur oracle. Il leur apprit à forcer la terre étonnée à leur procurer les

alimens qu'ils préféraient , à maîtriser le feu , à subjuguer les flots , à tirer du fond des abysses les monstres marins , et à faire tomber à leurs pieds Paigle qui plane dans les airs. Enfin , décrépit , malade , mourant , celui qui était révéré comme Dieu , fut pleuré par les siens comme un faible mortel. Alors remontant de pere en pere , ils parvinrent jusqu'au premier Pere , au grand auteur de la nature , et ils adorèrent Dieu. Cependant la raison leur apprit à distinguer l'ouvrier de l'ouvrage , et à reconnaître qu'il ne peut y en avoir qu'un.

» Avant que l'esprit perverti se fût révolté contre cette vérité lumineuse , l'homme , ainsi que l'Éternel , trouvait que tout était bien. Il marchait à la vertu sur les traces du plaisir. Il voyait toujours Dieu sous l'image d'un pere. Il ne savait qu'adopter et aimer. Tout son hommage , toute sa foi consistait dans ce saint devoir. Le souverain Être était seulement à ses yeux le souverain bien. La vraie foi , la vraie politique étaient toujours unies : l'une consistait dans l'amour de Dieu ; l'autre , dans l'amour des hommes.

» Quel barbare mortel enseigna le premier , à des peuples captifs , et à des royaumes désolés , cette maxime monstrueuse , que plusieurs n'ont été faits que pour un ? Exception cruelle à toutes les lois de la nature , inventée par l'orgueil pour changer l'ordre du monde et braver le Créateur ! La force fit premierement les conquêtes , et des conquêtes naquirent les lois. La tyrannie appella ensuite à son secours la superstition , qui , après avoir appris aux hommes à craindre le tyran , l'érigea lâchement en Dieu , et métamorphosa ses sujets en esclaves. Lors-

qu'au milieu des tonnerres et des éclairs , les montagnes menaçaient de s'écrouler , et que la terre tremblante poussait des gémissements , la superstition courba le dos du faible , elle força l'homme puissant à se prosterner , l'orgueilleux à plier , et tous à reconnaître une puissance invisible , fort supérieure à eux . Du ciel embrâsé elle fit descendre des Dieux , et sortir des spectres infernaux de la terre qui s'entraoutrait . Elle fixa la félicité dans le ciel , et les châtiments dans les enfers . Les démons furent créés par la crainte ; et les Dieux , par la faible espérance : Dieux imaginaires , dont les attributs étaient la rage , la vengeance , l'infâmie ; tels que pouvaient les concevoir des ames lâches . Alors on prit pour guide , non la charité , mais le faux zèle ; on ne regarda plus comme sacrée la voûte céleste , il fallut des temples ; des autels de marbre furent élevés et arrosés de sang . Pour la première fois , le prêtre dévora la chair des animaux , et bientôt le sang humain inonda ses exécrables idoles . Il profana les foudres du ciel pour faire trembler le monde , et se revêtissant de la puissance des Dieux même , il s'en servit pour écraser ses propres ennemis .

„ C'est ainsi que l'amour-propre d'un seul , habile à se servir du juste ou de l'injuste , se fraya un chemin à la puissance , à la grandeur , aux richesses , à la volupté . Mais l'amour-propre de tous lui opposa une barrière , et lui donna le frein des lois . Si ce qu'un homme desire , les autres le désirent aussi , que peut la volonté d'un seul contre celle de plusieurs ? endormi , ou vigilant , comment conservera-t-il ce qu'un autre plus vigilant peut dérober , ce

qu'un autre plus fort peut ravir ? Il doit même pour sa propre sûreté soumettre sa liberté à la loi : tous défendent ce que chacun veut envahir. C'est ainsi que les rois , les rois eux-mêmes , forcés à la vertu pour leur propre intérêt, devinrent justes et bien-faisans. L'amour-propre abandonna ses premiers mouvemens , et trouva le bien particulier dans le bien de tous. Alors quelques génies supérieurs , quelques ames généreuses , disciples des Dieux ou amis des hommes , poëtes ou citoyens , s'éléverent pour rétablir la foi et la morale autrefois inspirées par la nature. Ils ne firent que rallumer son flambeau , et ne créèrent point une lumiere nouvelle. S'ils ne peignirent point l'image de Dieu , ils l'ébaucherent du moins. Ils enseignerent aux peuples et aux rois les bornes et l'usage de leur pouvoir : ils leur apprirent à ne point relâcher , et à ne point tendre avec effort cette corde délicate ; à unir si étroitement le grand et le petit , que ce qui touche l'un fût sensible à l'autre ; et à si bien mettre d'accord tous les intérêts divers , qu'il en résultât la douce harmonie d'un gouvernement heureux. Tel est l'accord harmonieux de l'univers ; le grand et le petit , le fort et le faible , y ramènent toutes choses aux desseins du Créateur. Anges , hommes ou brutes , rois , maîtres ou esclaves , tous se réunissent au même centre , tous servent de concert à la fin générale. ».

#### *Essai sur l'Homme.*

Nous finirons par observer que le choix de ces pensées nous a paru très-bien fait. On y rencontre fréquemment des morceaux assez étendus que l'on peut regarder comme des élans de génie. Ils font

connaître la manière dont Pope travaillait. Il commençait un poème, et il attendait pour continuer un moment d'enthousiasme, sans trop s'inquiéter si ce qu'il écrivait avait une liaison avec ce qui précédait. Le dernier article qui a vingt pages est tiré de l'*Année Littéraire* 1756. Ce sont des pensées diverses traduites par Freron.

---

## MÉLANGES.

### ANECDOTES SUR DIDEROT (1).

DENIS DIDEROT, né à Langres, et mort à Paris dans une vieillesse peu avancée, sera certainement compté parmi les athées ; mais il ne doit pas l'être parmi les méchants. Il parlait de son père comme Horace du sien : il aimait son frère, qui était pourtant chanoine, et même très-pieux. Il était bon père, et se piquait d'être époux complaisant. Il se révoltait cependant quelquefois contre sa femme, et même assez plaisamment. Un jour qu'elle insistait un peu trop, pour l'amener à ses volontés, il s'élança de son siège et va se frapper la tête si violemment contre la muraille, qu'il tomba presque sans connaissance. Revenu de son étourdis-

(1) Ces Anecdotes sont tirées des *Opuscules philosophiques et littéraires*. Elles se trouvent à Paris, chez P. Fr. Aubin, rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Gaillon, n°. 12 ; et chez Chevet, cour de Rohan, entre celle du Commerce et la rue du Jardinet. Nous reviendrons incessamment sur cet ouvrage.

sement, il regarde la pauvre madame Diderot qui était indignée mais consternée , et lui dit d'un ton de prophète : *Femme , j'aime mieux mourir que d'être subjugué.* Madame Diderot, comme on peut croire , se mit à obéir pendant quelques jours , et n'en fut que plus maîtresse. C'est lui qui m'a conté ce trait.

En voici un d'un autre genre.; il concerne l'amitié. On se souvient de celle qu'il avait contractée avec J. J. Rousseau : elle n'a jamais été entièrement éteinte par leurs dissentions violentes. Ces deux hommes se tenaient par le fond du cœur , et n'étaient brouillés que par la tête. Mais enfin , leur séparation fut sans retour. Je lui demandais un jour ce qui l'avait occasionnée. Il tira des tablettes de sa poche , et , me montrant une page écrite en encre rouge , il me récita l'histoire connue du transport amoureux de J. Jacques pour madame d'Houdetot. J. Jacques , dans ce récit , ressemblait beaucoup à Tartuffe : mais , pourquoi Denis Diderot se fâchait-il comme s'il eût été Orgon ? Je lui témoignai quelqu'étonnement qu'il eût eu besoin d'écrire sur ses tablettes qu'il était brouillé avec son intime ami , et de l'écrire en lettres rouges. Il serra ses tablettes , et , sans s'amuser à réprimer la franchise de mon gros bon sens , il se mit à me parler de son ancien ami avec un mélange si eloquent de plaintes , d'affection et d'éloges , que je regrettai intérieurement que celui-ci ne les entendît pas ; ils seraient entrés tous deux en enthousiasme , se seraient embrassés. Mais on sent , en lisant les lettres de Rousseau , que la réconciliation n'eût pas été durable.

Une

Une des grandes différences qu'il y eut entre ces deux hommes, outre celle du talent ( bien plus vrai, bien plus réglé, bien plus éloigné de toute manière chez Rousseau ), fut que l'un cultiva en lui le sentiment religieux, naturel à toute ame sensible; l'autre, non moins sensible, se laissa débaucher à la manie de l'athéisme. Mais ce qui est remarquable, ce qui prouve que toute opinion se plie au caractere, et, suivant une comparaison un peu familiere, prend, comme un chapeau, la forme de la tête qui le porte, c'est que Rousseau, adorateur soumis de la Providence et son panégyriste sublime, était le plus inquiet des hommes; et que Diderot, plus égaré cent fois que Hobbes, Mandeville et Spinoza lui-même, était, avec ses désolantes doctrines que Rousseau lui reproche, un très-bon homme, confiant et familier, incapable de rappeler le souvenir d'une injure oubliée, et bien plus d'en soupçonner, d'en créer une qui n'existant pas, de croire le genre humain conjuré contre lui.... Il ne craignait pas même les rois, que Rousseau fuyait avec une sorte de pusillanimité et d'horreur. On l'a vu prendre les bras à Catherine II et lui frapper sur le genou: plus sage s'il avait su, comme Fontenelle, conserver la distance entre les souverains et lui, et les repousser par le respect.

Il y a de certaines réputations qui ne doivent pas hasarder un voyage: celui de Russie ne réussit pas à Diderot. Quelques théories vagues sur l'organisation sociale et sur la perfectibilité humaine, ne le mettaient pas au niveau de ce génie de la souveraine, fortifié par l'expérience du gouvernement. Les savans s'aperçurent qu'un bel esprit et un enthousiaste

disert dans celui qu'ils avaient cru de loin un homme *substantiel*, exact et fort, tel que plusieurs de ces académiciens de Pétersbourg, présidés par le grand Euler. Mais sur-tout sa maladie habituelle de disserter contre Dieu lui confirma le ridicule dont Favier l'avait déjà averti par une épigramme très-connue, et que nous donnons ici parce que nous ne l'avons vue imprimée nulle part.

Le fier Dorval , tout rempli d'égoïsme ,  
Va disputant et du mal et du bien :  
On croirait voir, à son triste maintien ,  
Un capucin qui prêche l'athéisme.  
Crois-moi , Dorval , c'est un sot fanatisme  
Que la fureur d'être martyr de rien.  
J'aimerais mieux lire mon catéchisme ,  
Que m'ennuyer pour n'être pas chrétien.

Il se flattait d'avoir rendu Voltaire athée ; et je me souviens de lui avoir entendu dire : *C'est moi qui l'ai conquis*. Il se trompait beaucoup ; et je ris de tout mon cœur quelques mois après , lorsque Voltaire se moqua si gaîement du système de la nature , que les amis de Diderot appelaient par excellence , le *Livre*.

Avez-vous lu le livre ? — Il m'a fort ennuyé.

Ce vers fut un grand scandale à la communauté de MM. les athées qui dinaient avec Diderot chez l'auteur du livre. Mais Diderot ne se dégoûta pas d'argumenter sur cette matière favorite. Il a rédigé , sous le nom de *Crudeli* , la conversation qu'on va lire , et qu'il eut véritablement , ou à-peu-près , avec madame la maréchale de Broglie. Le hasard fit que j'en fus instruit par l'un et l'autre , dans la journée même

où elle avait eu lieu. Diderot ne tarissait point sur l'éloge de cette dame, sur sa modestie, sur sa beauté, sur le calme céleste de ce visage, un peu sévere, il est vrai. J'ai cru d'abord, dit-il, voir une vierge de Carle Maratte ; mais j'ai reconnu qu'elle est de Raphaël lui-même, et de son plus beau style. Il avait, pendant une heure et demie, exhorté cette vierge à l'impiété, et se flattait de l'avoir laissée un peu contente de lui. Je l'assurai, en riant, du contraire. « Elle est, lui dis-je, fort scandalisée, et de plus un peu eau humée ; elle avait les pieds dans l'eau quand vous avez commencé à lui faire si épouvantablement votre cour ; et ce soir elle s'est plaint du mal de gorge. Au surplus, ne vous trouvez-vous pas vous-même bien cruel de vouloir enlever à une femme respectable ces sentimens de religion qui la rendent heureuse, et, pareille, tout ce qui l'entoure. » On se douta que le philosophe voulut me répondre ; j'insistai : il se mit à débiter des adages, puis tout-à-coup il se leva en grommelant quelques injures, et disparut. Huit jours après, je le retrouvai dans la même maison. Il avait oublié ma contradiction et sa colere. Il disserta sur la littérature et les arts, et ne me parla plus jamais d'athéisme ; il m'avait reconnu incurable.

Je me rappelle en ce moment M. de Crillon (l'archevêque), chez qui on trouva, après sa mort, des discours préparés pour toutes sortes d'occasions. Il en avait un intitulé : *Ce que j'aurais dit au fils du grand-turc, si la tempête l'avait jeté sur nos côtes.* J'écrirais bien aussi ce que j'aurais dit à Diderot, s'il m'avait

fait l'honneur de disputer avec moi ; mais j'aime mieux raconter ce que dit un jour l'abbé Galliani, chez le baron d'Holbach.

Après un dîner fort assaisonné d'athéisme, Diderot proposa de nommer un *avocat de Dieu*, et on choisit l'abbé Galliani. Il s'assit, et débuta ainsi :

“ Un jour, à Naples, un homme de la Basilicate prit devant nous six dés dans un cornet, et paria d'amener rafle de six. Il l'amena du premier coup : je dis, cette chance était possible. Il l'amena sur-le-champ une seconde fois : je dis la même chose. Il remit les dés dans le cornet trois, quatre, cinq fois, et toujours rafle de six. *Sangue di Bacco ! m'écriai-je, les dés sont pipés* ; et ils l'étaient. ”

“ Philosophes, quand je considère l'ordre tous les jours renaissant de la nature, ses lois immuables, ses révolutions toujours constantes dans une variété infinie ; cette chance unique et conservatrice d'un univers tel que nous le voyons, qui revient sans cesse, malgré cent autres millions de chances de perturbation et de destruction possibles, je m'écrie : Certes, la nature est pipée ! ”

C'était un saltimbanque quelquefois sublime, et toujours plaisant, que cet abbé Galliani, un controversiste très-assorti à Diderot.

## V A R I É T É.

*Extrait de deux lettres sur Saint-Domingue.*

**L**'INSTITUT NATIONAL a reçu du cit. Giroud, l'un de ses associés, envoyé par le gouvernement à Saint-Domingue en qualité de naturaliste, deux lettres relatives à l'état de cette colonie. Toutes deux sont datées du Cap français; l'une du 27 prairial, et l'autre du 10 messidor dernier.

Dans la première, il dit : « . . . . Aussi-tôt après mon débarquement, j'ai commencé à m'occuper de la reconnaissance et de la description minéralogique de cette contrée... Je vous envoie une boîte contenant des échantillons de diverses mines que j'ai recueillis; c'est le produit d'une course de plusieurs jours sur les frontières de la partie ei-deyant espagnole de l'isle. J'ai fait à la hâte sur ces mines une courte notice qui forme l'étiquette des échantillons. La brieveté du tems qui me reste pour saisir l'occasion de vous écrire, ne me permet pas de rédiger mes observations en un mémoire étendu et régulier. Je vous dirai seulement que la lithologie et la minéralogie de cette belle isle offrent une ample et riche moisson aux minéralogistes chargés de la reconnaître et de la décrire.

¶ J'ai remis avant mon départ de Paris au citoyen Lelièvre, l'un de nos collègues, copie d'un mémoire sur la minéralogie de la partie espagnole de Saint-Domingue, que j'avais traduit de l'espagnol. Je prie le citoyen Lelièvre de vous lire ce mémoire, qui annonce de très-grandes richesses pour la colonie qu'elle vient d'obtenir de l'Espagne. D'après les renseignemens que j'ai pris et les observations que j'ai commencé à faire, je crois pouvoir vous assurer que le mémoire cité ci-

dessus , bien loin de contenir de l'exagération , est encore bien au-dessous de la réalité ; il me paraît certain que la République pourra tirer de très-grandes richesses des mines de la colonie de Saint-Domingue. Plusieurs de ces mines ont déjà été entamées par les Espagnols ; et ont fourni de riches produits , tant au gouvernement qu'aux particuliers qui avaient entrepris les exploitations ; mais le roi d'Espagne défendit , il y a environ 35 ans , l'exploitation extérieure de ces mines par des raisons de politique dont je crois que la principale était la crainte d'exciter la cupidité des Français qui , déjà possesseurs d'une partie de l'isle , auraient pu être tentés d'enahir le reste pour s'emparer des mines. Cette prohibition n'a pas empêché plusieurs particuliers de se livrer clandestinement au travail facile du lavage des terres aurifères et des sables de plusieurs rivières et ruisseaux qui charrient de l'or.

„ Dans la première course que je viens de faire dans la partie espagnole , j'ai recueilli un sable ferrugineux aurifère , mêlé d'un peu de platine , dont je vous envoie un échantillon. J'espere que le second envoi que je vous ferai sera plus riche.

„ Le citoyen Roume , commissaire de la République , et l'un de vos associés , qui réside actuellement à Santo-Domingo , dans la partie ci-devant espagnole de la colonie , m'invite à l'aller joindre , et me promet une abondante récolte dans la région qu'il habite . „ . . . . .

Il dit dans la seconde : „ . . . . . J'ai fait un voyage dans les quartiers du Limbé , de Plaisance et de la rivière Laporte. Je m'empresse de vous communiquer un précis des observations que j'ai faites dans ces contrées du nord de l'isle de Saint-Domingue .

„ Au Limbé , sur l'habitation Delin , gérée pour le compte

de la République , j'ai remarqué une très - belle allée d'arbres à pain , dont quelques-uns sont déjà en plein rapport . Sur ma demande , la commission a fait venir au Cap quelques jeunes pieds et des graines de cet arbre précieux . Les graines de l'arbre à pain sont réputées ici , et m'ont paru aussi bonnes au goût et aussi nutritives que les châtaignes de France . J'espere que cet arbre précieux que je vous fais adresser en nature et en graines vous parviendra , et que , transplanté par vos soins dans les contrées les plus méridionales de la République , il pourra s'y acclimater , et donner des fruits qui grossiront la liste des substances destinées à nourrir les hommes de notre chère patrie . J'aurai soin de profiter de toutes les occasions qui se présenteront pour vous en faire de nouveaux envois .

„ Dans les montagnes des quartiers de Plaisance et de la rivière Laporte , j'ai fait des observations minéralogiques et lithologiques .

Les granitz , dits primitifs , les kneiss ou granits feuilletés , les traps , les roches de corne , les porphyres et le jaspe de diverses couleurs forment la masse et la base de ces montagnes ; leurs sommets et leurs flancs sont recouverts en plusieurs endroits de couches de roche calcaire déposées par les eaux de la mer . J'ai trouvé dans les rochers porphyritiques de cette contrée :

1º. Le beau porphyre rouge connu en Italie sous le nom de *porphyre antique* , de *porphyre africain* , que les Romains tiraient de la haute Egypte ;

2º. Le porphyre à fond noir et à taches blanches ;

3º. Plusieurs autres variétés de porphyre nuancées de diverses couleurs ;

4º. Des blocs énormes de brèches porphyritiques formés par des fragmens agglutinés et liés par un ciment argilloso-quartzzeux ; ce ciment est presque aussi dur que le porphyre lui-même ;

5<sup>e</sup>. L'ophite ou serpentin à fond noir et à taches blanches : la base de cette roche est un trap noir parsemé de cristaux de feld-spath en prismes tétraèdres qui forment les taches blanches de cet ophite ;

6<sup>e</sup>. Des roches de jaspe rouge, brun et vert : ces roches forment des masses assez considérables ;

7<sup>e</sup>. Des mines de fer en grain ;

8<sup>e</sup>. Des mines de fer en hématite disposées en filons dans le kneiss ;

9<sup>e</sup>. Des mines de manganèse noir, disposées en filons dans le kneiss.

„ Le tems me manque pour vous former une collection de toutes ces roches et mines , vu mon départ pour une mission que les commissaires viennent de me donner à remplir dans les montagnes de Maribaron , de Valiere , etc. Je compte rapporter aussi de cette contrée une ample collection dont je vous enverrai des échantillons.

„ Vous recevrez par le même vaisseau qui vous portera la présente une lettre de la *Société libre des sciences et des arts* qui vient de se former ici par les soins de votre collègue Raymond , l'un des commissaires , et par les miens. Vous verrez par la liste nominale des membres de cette société qu'elle est composée de citoyens de trois couleurs qui nuancent la peau humaine dans cette contrée. La couleur noire et la jaune possèdent ici un très-grand nombre d'hommes instruits et dignes de figurer dans la république des sciences et des lettres. „

### A N N O N C E.

*Vie de Jean Howard*, célèbre philanthrope anglais , ou *Caractères et Services publics* de ce bienfaiteur des prisonniers , traduite de l'anglais d'Aikin par A. M. H. B. Brochure in-12. Prix , 1 liv. pour Paris ; et 1 liv. 10 sous , franc de port , pour les départemens. A Paris , chez le directeur de la *Décadre Philanthropique* , rue Thérèse , butte des Moulins.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

*De Hambourg , le 30 août 1796.*

On sait qu'une des premières conditions, que l'impératrice de Russie a attachée au retour de ses bonnes grâces envers la cour de Stockholm , est la renonciation , de la part du roi de Suede au mariage arrêté pour lui avec la fille du duc de Mecklembourg-Schwerin. C'est à une de ses petites filles qu'elle prétend qu'il soit uni. Cependant elle n'a point voulu que la jeune princesse qui, pendant quelque tems a joui , en espérance , d'un sort qui devait la flatter , en fût privée , sans qu'il lui restât aucun motif de consolation. Il a été résolu de la considérer comme veuve , et de lui accorder en conséquence le traitement établi pour les reines douairières de Suede. Qui paiera cette pension ? Nous l'ignorons. Mais il semble que la justice exigerait qu'elle fût assignée sur le trésor de l'impératrice ; qui cause le dommage doit le réparer.

Les lettres de Constantinople annoncent que le ministre de la République Française , M. de Verninac , a demandé que tous les émigrés de sa nation , que la Porte avait admis à son service fussent réformés. Cette demande , fortement appuyée par le seïs effendi , a eu un plein succès. Encouragé par cette marque de déférence , M. Verninac a demandé que les mêmes hommes fussent expulsés du territoire ottoman ; le grand-seigneur s'y est refusé. Il a craint que ces militaires n'allassent porter chez quelque puissance voisine leurs connaissances , leurs talens et leur ressentiment. Mais on dit que la première rigueur exercée contre eux a suffi pour pro-

duire cet effet, et qu'un très-grand nombre, privés des ressources qui les faisaient vivre, doivent passer à Malte, où se préparent des armements contre le commerce des Turcs.

*De Francfort-sur-le-Main , le 5 septembre.*

Le roi de Prusse paraît avoir fortement à cœur de prouver qu'il ne suit point, dans ce moment, un système arbitraire d'agrandissement, à la faveur des circonstances extraordinaires où se trouvent l'empire germanique , et la principale puissance garantie de sa constitution. Dans des mémoires répandus avec profusion , il établit ses droits sur chacune des parties du cercle de Franconie , dont il réclame la propriété , droits qu'il a hérités de ses ancêtres , et qui n'ont pu être , dit-il , ni aliénés , ni affaiblis par les margraves ses prédécesseurs , sans le consentement de la branche royale et électoral de Brandebourg. Il n'est pas probable qu'il y ait quelques publicistes en Allemagne qui osent entrer en lice avec lui pour combattre ses prétentions. Il a pour lui la meilleure de toutes les raisons. Au reste , les petits états semblent courir au-devant de sa domination , qui éloigne d'eux le fléau de la guerre. Des députés des villes impériales de Windsheim et de Weissembourg en Franche, sont venus lui communiquer un arrêté des magistrats et des corps de bourgeoisie , par lequel ils lui demandent de les réunir à son empire. L'ambition a aussi sa coquetterie , et peut trouver son intérêt à ne marquer nul empressement pour ce qu'elle désire le plus d'obtenir. Frédéric-Guillaume n'a point encore fait connaître sa réponse ; mais on ne doute pas qu'elle ne soit conforme au vœu qui lui a été exprimé.

Mais ces petites réunions de quelques très-faibles parties de l'empire germanique à la monarchie prussienne seront suivies de beaucoup plus importantes sans doute, sur-tout si ce que l'on dit de ce qui se prépare en faveur de la maison d'Autriche , s'est-

cute. Il s'agit de l'incorporation de la Baviere à ses possessions héréditaires.

Il y a long-tems que cet antique patrimoine de la maison palatine est pour elle un objet de convoitise. On sait tout ce qu'elle tenta pour l'obtenir à la mort du dernier électeur. On sait aussi quelle vigoureuse résistance Frédéric opposa à son ambition ; on sait que Marie-Thérèse et Joseph II trouvèrent même dans le cabinet de Versailles, dirigé alors par le comte de Vergennes, des obstacles, que leur alliance politique et leur alliance domestique avec la France les avaient empêchés de prévoir, ou leur avaient fait croire faciles à vaincre. La Baviere était le lien de toutes les possessions de la maison d'Autriche, tant en Allemagne qu'en Italie, et en formait un ensemble qui devait lui donner dans le système politique de l'Europe la prépondance la plus redoutable. Ce système n'est déjà plus, et ne peut plus être le même. L'intégrité des possessions autrichiennes n'est plus, et ne peut plus être intacte. Les dangers que l'on appercevait en 1778 ont donc disparu en partie, et peuvent être totalement anéantis. Mais, même dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire l'Autriche privée de la Belgique, de la Lombardie, et de ce qu'elle possédait dans la Suabe, la Prusse pourrait s'inquiéter encore de la voir maîtresse de la Baviere, si elle n'obtenait elle-même quelqu'agrandissement considérable. D'un autre côté, la France voudrait sans doute qui il y eût un intermédiaire imposant, qui la séparât d'une rivale, qu'elle a trop irritée, pour croire qu'elle ne conservera pas pendant long-tems des ressentimens, et qu'elle ne sera pas disposée à profiter de la première occasion favorable pour les faire éclater.

Il résulte de ces observations que la cession de la Baviere à la maison d'Autriche, n'est pas une opération destituée de vraisemblance, mais que l'on ne peut croire qu'elle soit déjà consommée, comme quelques personnes le prétendent. Elle est nécessairement liée à tous les arrangements qui termineront la guerre actuelle.

Quelle sera l'époque de cet heureux événement ? Il semble qu'en le prépare dans le cabinet de Berlin. Il n'est pas douteux du moins qu'il ne soit devenu le foyer des négociations les plus importantes. L'envoyé d'Angleterre, M. Hammond, a eu avec le roi de Prusse plusieurs conférences fort longues ; et il en a de journalières avec les principaux ministres de ce monarque. D'après le système, qui a été suivi jusqu'à présent par le cabinet britannique, on pourrait soupçonner que M. Hammond est venu plutôt pour attiser l'incendie qui dévore la plus grande partie de l'Europe, que pour l'éteindre. Mais on assure que M. Pitt a changé de système, et que son agent est muni d'instructions pacifiques.

Les incertitudes sur les dispositions du cabinet de Vienne se multiplient. L'empereur a fait un appel à ceux de ses sujets qui étaient exempts du service militaire, et les engage, sous l'appas de diverses récompenses, à venir à son secours. Cette mesure extraordinaire que l'on dit devoir procurer des renforts considérables, n'annonce pas l'intention de déposer les armes. On craint d'ailleurs que quelques succès obtenus en dernier lieu par l'archiduc Charles ne relèvent son orgueil, ne raniment ses espérances, et ne prolonge les calamités de la guerre. Cependant le souvenir de ce qui s'est passé en Italie, est bien récent encore, et devrait lui inspirer quelque défiance. Le sort de Wurmser en Italie, ne pourrait-il pas devenir celui de l'archiduc Charles en Allemagne ?

### ITALIE. De Gênes, le 24 août.

Nous avons déjà fait connaître quelques-uns des mouvements qu'avaient occasionnés dans plusieurs parties de l'Italie la nouvelle de la levée du siège de Mantoue et des avantages remportés par les Autrichiens. L'état de Venise n'en a point été exempt ; le sénat, craignant qu'on ne pût soupçonner que le gouvernement et l'aristocratie y avaient eu quelque part, a publié un édit, par lequel il recommande de nouveau à ses sujets d'observer la plus exacte neutralité.

Cette démarche très-sage pourraient bien ne pas suffire pour détruire tous les soupçons ; et l'armement de 20,000 hommes qu'il vient de décreter, quoique Venise et les Lagunes soient dans un état de défense respectable, est propre à éloigner la confiance qu'il cherche à rappeler par son édit.

Il paraît que la populace fanatique de Rome s'était livrée à quelques provocations, à quelques injures contre les Français ; les relations qu'on en a fait circuler n'étant point confirmées par des rapports plus authentiques, nous ne croyons pas devoir les transcrire. Mais les succès toujours croissans des Français en Italie sont des garans bien certains des égards que le gouvernement pontifical aura pour leurs agents. Aussi, assure-t-on qu'il s'est empressé de prendre les mesures les plus vigoureuses relativement à leur sûreté. La promotion qui vient d'être faite du cardinal Ignace Busca, à la place de secrétaire d'état, que le cardinal Zelada a quittée, sous prétexte que sa santé ne lui permettait plus de la remplir, annonce d'ailleurs que le Saint-Pere est décidé à faire ce qui est agréable à l'Espagne, car le cardinal Busca est particulièrement attaché à cette puissance, dont on sait que le ministre à Rome montre dans toutes les occasions le plus grand zèle pour les Français.

La cérémonie du couronnement de la sainte vierge, comme souveraine de la république de Gênes, eut lieu le 13. La fête a été très-dévote, mais nullement magnifique. On a remarqué que l'illumination des palais a été très-mesquine, comme si les nobles n'étaient pas charmés d'avoir la sainte vierge pour reine ; tandis que les quartiers habités par le peuple étaient illuminés à grands frais.

Depuis quelques jours il est arrivé ici plusieurs officiers corse et entr'autres le général Gentile. On croit qu'ils se disposent à aller en Corse se mettre à la tête de leurs compatriotes. Il n'est pas douteux que ceux-ci ne reprennent les armes dès qu'ils verront des chefs auxquels ils étaient attachés. On connaît sans doute à Paris la *lettre des Corsos républicains réfugiés en France à leurs compatriotes en Corse*. Cette adresse énergique a été rédigée par Barthélemy Arena, qui avant de donner des conseils à ses compatriotes, leur a offert de grands exemples de courage et de patriottisme. Cette lettre circule en Corse et y prépare les esprits.

Le décret rendu par le sérénissime gouvernement, au sujet de l'expulsion des émigrés, est plus sévere qu'on ne l'avait cru d'abord ; il n'excepte que ceux qui jouissent des pri-

vileges du port franc. Ce sont pour la plupart des négocians de Marseille, qui ont quitté leur patrie au commencement des troubles, et qui n'y ont eu aucune part.

Le 21, le ministre Faypoult partit d'ici avec deux secrétaires pour aller à Turin d'où il doit se rendre au quartier-général. Le motif de son voyage est secret. Quelques personnes prétendent qu'il s'agit d'engager le roi de Sardaigne à se déclarer contre l'empereur.

*De 25. Un Corse, parti samedi du cap Corse, a apporté les nouvelles suivantes :*

Les insurgents ont de nouveau pris les armes, ainsi qu'on l'avait prévu. Ils se sont emparés des Pieves d'Orezzo et de Niolo. Le brave Jan Pagnino, leur chef, se disposait à faire marcher la force armée vers Ajaccio. Le vice-roi a signifié qu'il allait convoquer le parlement; mais les Corses lui ont répondu qu'ils désiraient que la convocation se fit à Corte et non à Bastia. Dans cette dernière place le parlement ne serait pas indépendant, et le vice-roi pourrait même faire arrêter les membres qu'on soupçonne d'être attachés au parti français.

Il est déjà arrivé nombre d'émigrés corses, et on y en attend beaucoup d'autres avec des armes, des munitions et de l'argent. On ne doute pas qu'ils ne parviennent bientôt à soulever tout l'intérieur de l'île.

Les Anglais emportent de Bastia des pièces d'artillerie et d'autres effets de guerre. On en a conclu qu'ils faisaient des dispositions pour évacuer la Corse; mais il est probable qu'ils transportent ces canons à Porto-Ferrajo pour s'y fortifier et s'y maintenir malgré les Français.

*De Milan, le 20 août.* Notre municipalité vient de publier un règlement pour la formation d'une garde nationale milanaise, composée de huit bataillons, et commandée à tour de rôle par huit capitaines déjà nommés. Le commandant prendra les ordres de la municipalité et du commandant militaire de la place. Tous les habitans et domiciliés de la commune de Milan, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à celui de 55, feront le service chacun à leur tour. Sront exemptés les domestiques, les mendians et les impotens. Les ecclésiastiques seront exempts du service moyennant une contribution pécuniaire. Tous les jours de fête la garde nationale s'exercera as

mament des armes , au son d'une musique militaire et des chants patriotiques.

On attendait ici le général Buonaparte , qui devait aller sous Mantoue , dont le siège va recommencer ; mais on vient d'apprendre que les armées françaises ayant eu de nouveaux succès et continuant à poursuivre l'ennemi , il a jugé sa présence plus nécessaire ailleurs.

Depuis les derniers succès des Français , on parle avec grande confiance du prompt établissement de la république lombarde ou italique. On lui donne pour limites du côté de l'Allemagne , le Tyrol italien , dont les habitans n'ont jamais vécu en bonne intelligence avec ceux du Tyrol allemand.

#### **ANGLETERRE. De Londres , le 6 septembre.**

Des dépêches du lord Bute , notre ambassadeur à Madrid , sont arrivées ici le 24. Il s'est tenu sur-le-champ un conseil , où se sont trouvés tous les ministres. Notre position vis-à-vis de l'Espagne devient de jour en jour plus critique.

Il regne à Saint-Domingue une mortalité dont on n'a point d'exemple. L'*Arethuse*, récemment arrivée des Indes occidentales , nous a apporté une liste effrayante des officiers de marque qui ont péri victimes de ce fléau ; et , ce qu'il y a de plus affligant , c'est que tout porte à croire que les officiers subalternes , les simples soldats et les particuliers ont été moissonnés dans la même proportion.

Le général Powel , qui arrive de Gibraltar , assure que la garnison y est en bon état et bien pourvue de munitions et de subsistances. Il ajoute qu'à son départ on n'apercevait aucun mouvement ni aucune augmentation de forces dans le camp de Saint-Roch ; que cependant on s'y attendait à une rupture prochaine avec l'Espagne.

Il paraît que le roi et sa famille se proposaient de prolonger leur séjour à Weymouth jusqu'au 19 de ce mois. On commence à croire que le parlement se rassemblera dans les premiers jours d'octobre pour l'expédition des affaires ; ce qui annonce qu'il y a sur le tapis quelque opération importante et urgente , qui peut exiger le concours du parlement. Comme la nouvelle chambre des communes est composée d'une majorité des anciens membres , et que parmi les nouveaux le plus grand nombre y est entré par l'influence du ministère , il n'est pas douteux que M. Pitt n'y conserve toute sa prépondérance.

On avait offert l'ambassade de Portugal au lord Cathcart , qui l'a refusée.

Ou parle généralement ici d'un projet d'évacuer la Corse. Il faut qu'on ne voie plus la possibilité de s'y maintenir , pour se déterminer ainsi à priver sa majesté d'une quatrième couronne , qui a déjà coûté si cher à son peuple.

On apprend de Saint-Domingue , par des lettres de l'Amérique septentrionale , que le 9 juin les Français ont commencé à prendre possession de la partie de cette île qui leur a été cédée par les Espagnols , et sont entrés dans le fort Dauphin.

On mande aussi de Philadelphie que le major Lewis a été envoyé , par le président du congrès , au lord Dorchester , gouverneur général du Canada , pour réclamer quelques forts que les Anglais retiennent à l'ouest et dans les limites des États-Unis. On a reconnu la légitimité de la réclamation , et le lord Dorchester a donné ordre d'évacuer les forts et de les remettre aux troupes américaines. On voit que notre gouvernement est déterminé à effacer les préventions que le peuple d'Amérique conserve en général contre les Anglais , en lui donnant satisfaction sur plusieurs objets de plaintes qui entretiennent cette animosité.

On vient de recevoir la fâcheuse nouvelle que la flotte marchande venant d'Archangel , et composée de dix bâtimens , a été prise , à son retour en Angleterre , à la hauteur des îles Shetland , par une escadre hollandaise. On croit qu'il n'y a que le navire le *Phébus* qui ait échappé à l'ennemi.

Une proclamation du roi , datée du 3 de ce mois , annonce que le parlement , dont l'ouverture avait été indiquée pour le 15 de ce mois est de nouveau prorogé au 27 suivant. Le peu de distance qu'il y a de la précédente prorogation à la dernière , fait présumer que la session ne sera pas retardée davantage.

M. Hammond est de retour ici depuis trois jours.

Nous apprenons par les derniers papiers que nous recevons de Paris , en date du 3<sup>e</sup> août , que le Directoire a annoncé aux deux conseils un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne ; ce qui , traduit en bon anglais , signifie déclaration de guerre de l'Espagne à la Grande-Bretagne. Il est assez singulier que nous apprenions par des gazettes étrangères un événement d'une telle importance pour cette nation.

RÉPUBLIQUE

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

## CORPS LÉGISLATIF.

*Séances des deux conseils, du 15 au 25 fructidor.*

Le conseil des Cinq-cents arrête en principe que les biens des hôpitaux qui auront été aliénés, seront remplacés par des biens d'émigrés, au moyen de quoi les rentes qu'ils font cesseront d'être à la charge de la nation.

Vaublanc est monté à la tribune, et a prêté le serment de haine à la royauté, et le président ayant annoncé que la commission chargée d'examiner le traité conclu avec l'Espagne, demandait la parole, le conseil s'est formé en comité général.

Le Directoire, dans un message, avait demandé au conseil s'il ne conviendrait pas d'établir auprès de chacune des écoles centrales du canton de Paris, un professeur de langues vivantes. Organe de la commission chargée de l'examen de ce message, Mercier propose de passer à l'ordre du jour. Voici ses motifs :

Par le nouveau plan des écoles, on n'a fait que rebâtir les collèges. On a confondu éducation, enseignement, instruction. *Le professorat*, si l'on n'y prend garde va remplacer parmi nous le sacerdoce, et recréer une foule d'hommes à verbiage, à prétentions, à chicane, à misères, largement soudoyés, et parfaitement inutiles.

Il a de quoi dilater la rate de vingt démocrates, en voyant ce régiment de professeurs d'entendement humain, de législation, d'histoire, de morale, d'économie politique. *Des professeurs d'histoires ! Eh ! pauvre disciple, prends un livre, lis ; ton professeur inventera-t-il l'histoire ? un incendie a-t-il ravagé toutes nos bibliothèques ? Les véritables éducateurs sont les livres. Des professeurs d'économie politique,* de Tome XXIV.

N

*législation, d'entendement humain ! Ces matières ne s'enseignent point, l'homme né pour ces connaissances s'y élance de lui-même, et la direction en ce genre abâtarde plus l'esprit humain qu'elle ne s'élève.*

Or, après tant de professeurs, on vous demande encore des professeurs de langues étrangères ? Je croyais qu'il n'y avait qu'une langue en Europe, celle des Républicains Français ; même avant la révolution notre langue était celle de l'Europe, tous nos livres étaient traduits ; voyageurs, nous n'étions étrangers nulle part ; on nous répondait dans notre propre langue, de l'embouchure du Tage à celle de la Newa.

L'instruction ne pourra jamais bien aller qu'à l'aide de plusieurs sociétés semblables à celles de l'Oratoire et des frères ignorantins, et si vous voulez qu'il y ait réellement en France de l'enseignement, chassez tous les professeurs publics, et ouvrez les pensionnats. Mettez en honneur la *pédagogie*, car il n'y a qu'elle qui soit vraiment utile. Le professorat vous trompera toujours, tandis que la réunion d'honnêtes pédagogues qui ne seront point les académiciens, vous formera de bons élèves. Donnez, donnez la *clé à tous*, et regardez en pitié ceux qui vous parlent sans cesse du jeu de la *serrure*, et qui ne savent point forger la *clé*.

Je le répète, avec le sentiment de la plus intime conviction, et pour l'honneur et le bonheur de mon pays, un professeur payé par le gouvernement, sera presque toujours un professeur plus ou moins négligent, plus ou moins détaché de ses devoirs ; et s'il veut briller, il devient plus mauvais encore. Qu'il ait du zèle, qu'il n'en ait point, son salaire ne sera-t-il pas toujours le même ? Qu'il réussisse, qu'il ne réussisse pas, cela devient à-peu-près égal, il a fait sa classe, il a parlé tant d'heures ! .... Si ses disciples ne savent rien, ou peu de chose au bout de l'année, c'est leur faute et non la sienne.

Lamarque parle dans le sens contraire. Fabre demande l'ajournement indéfini, et le conseil le prononce.

Le conseil des Anciens a approuvé dans la séance du 16, la résolution qui porte que la loi du 21 floréal qui exclut de Paris et de 10 lieues à la ronde les ex-conventionnels, les amnistiés et destitués, est applicable à la commune de Vendôme, pendant la session de la haute cour de justice.

Cretet soumet, le 17, un rapport sur la résolution relative à l'aliénation des domaines nationaux dans la Belgique, et propose de l'approver, parce qu'elle fournira un secours salutaire au gouvernement, et fera cesser les plaintes des fournisseurs de la République, en appliquant à ces domaines les ordonnances qui leur ont été délivrées. Dupont oppose pour le rejet. Il ne voit que dans les enchères un mode avantageux de vendre les biens nationaux. Elle est néanmoins sanctionnée.

Le conseil des Cinq-cents a discuté, le 18, pendant plusieurs heures, le projet sur l'affaire Veymerange. Elle est renvoyée à la comptabilité générale.

Gilbert Desmotieres, au nom de la commission des finances, propose, lorsque déjà la séance était avancée, un projet de résolution tendant à accorder aux soumissionnaires de biens nationaux un nouveau délai de dix jours pour payer le dernier quart, passé lequel terme ces biens ne seront plus vendus qu'à l'enchère.

L'ordre du jour, s'écrient un grand nombre de voix.  
— Faut-il faire baisser le mandat, dit Camus ?

Fermond assure que la loi est nécessaire, parce que ces soumissionnaires devaient compter sur la résolution qui autorisait les départemens à leur faire délivrer des mandats par les receveurs des districts.

Quoi ! s'écrie Lecointre, parce qu'on propose un changement à une loi, on pourra se croire dispensé de l'observer !

Le projet peut être bon, dit Cambacérès ; mais la commission est-elle assurée qu'il ne nuira en rien au service public par la baisse qu'il peut occasionner ?

Grassous trouve la demande indiscrete ; il assure que le projet a été concerté avec le ministre des finances. D'ailleurs, dit-il, il y a une autre demande

à faire. Avez-vous assez de mandats pour rembourser les soumissionnaires déchus ?

Camus proposa l'ajournement à demain. (On murmure.) Pourquoi venir à la fin de la séance, s'écrie-t-il, proposer un projet de cette importance ? Adoptez-le si vous voulez. Qu'en arrivera-t-il ? qu'il faudra le rapporter ou le changer demain ; et voilà comme vous faites toujours.

L'ajournement à demain est prononcé.

Après que Dumolard a eu dénoncé, le 19, une nouvelle trame des amis de Babœuf à Lyon, Gilbert a reproduit son projet sur le paiement du dernier quart des domaines nationaux, et il a annoncé que la commission s'étant abouchée avec plusieurs membres des Anciens, c'est de concert avec eux qu'il le représente. Après une légère discussion le projet est adopté. L'un des articles porte que désormais les biens nationaux ne seront vendus que sur enchère.

Les Anciens ont approuvé les résolutions relatives au paiement de l'arriéré des fermages et à la révision des jugemens des conseils militaires.

Ils ont également sanctionné celle qui autorise le tribunal de cassation à indiquer aux déportés des colonies françaises par les Anglais, l'un des tribunaux criminels de la République, devant lequel ils pourront purger leur coutumace dans le délai et les formes prescrites par les lois.

Le Directoire rend compte, le 21, des mesures qu'il a prises pour assurer l'exécution des lois relatives au nouveau mode de vente des biens nationaux et au recouvrement du prix de ces biens. Il annonce ensuite au conseil l'insuffisance des moyens pris pour la police de la commune de Vendôme. Une foule de personnes qui se disent parents ou amis des accusés réclament la faculté de leur parler. La municipalité craint les suites de ces sollicitations. Le peu de sûreté des prisons ajoute encore à ces inquiétudes.

Le Directoire pense que les circonstances où se trouve cette commune exigent l'application de la loi du 4 vendémiaire an 3, relative à la commune de

Paris, et qu'en conséquence nul citoyen non domicilié dans cette commune ne puisse y rester, ni s'y rendre sans la permission écrite du Directoire, tant que durera la session de la haute-cour. Une commission est nommée pour faire un rapport. Le conseil des Cinq-cents se forme de nouveau en comité général.

Celui des Anciens a approuvé, le même jour, plusieurs résolutions importantes : 1<sup>e</sup>. celle qui accorde quinze jours aux soumissionnaires de biens nationaux pour le paiement total ou partiel du dernier quart. 2<sup>e</sup>. celle concernant le paiement des loyers des maisons. 3<sup>e</sup>. La résolution qui admet le recours en cassation, pour incomptérence contre les jugemens militaires. 4<sup>e</sup>. Enfin, celle portant deux mois de vacance en faveur des tribunaux.

Dumont demande, le 22, dans la séance du conseil des Cinq-cents, par motion d'ordre, l'application, aux amnistisés, de la loi du 3 brumaire. Il pense que les hommes acquittés sans jugement ne doivent remplir aucune fonction publique, s'ils n'aiment mieux se faire juger dans les formes ordinaires. Une vive discussion s'élève à ce sujet : les passions se montrent. Un membre croit sans doute appaiser l'orage en demandant le rapport de la loi du 3 brumaire, et le tumulte redouble.

Louvet dit que tout se réduit à la question de savoir si les vendémiaristes, les émigrés et leurs parens auront le droit de travailler à loisir à la contre-révolution dans l'intérieur, d'influencer l'opinion publique et de faire la guerre d'opinion, en attendant les élections prochaines, où l'on fera la guerre des actions, tandis que les défenseurs de la patrieacheveront au-dehors la guerre de la révolution. Il veut qu'une loi ne puisse être rapportée qu'après trois lectures, et il conclut à l'ajournement.

Henri Larivière traite de roman les allégations du préopinant, qui s'engage à apporter demain les pièces au conseil. Il rappelle que les cahiers des états-généraux ont tous demandé l'abolition de ce préjugé atroce qui punit les enfans des délits de leurs peres. Il ne croit pas qu'on doive désemparer sans rayer

de la législation cette loi inconstitutionnelle et barbare du 3 brumaire. Il ne s'arrête pas à ces déclamations qui paraissent tirées des journaux de la tyrannie décembvirale , et des rapports de ces factieux qui ont ensanglanté le sol français. Il s'étonne de ce qu'on parle toujours de royalisme, d'émigrés, pour détourner l'attention du Corps législatif et du gouvernement de dessus les complices de Babœuf.

Un membre : Je croyois les amis des rois terrassés. L'orage des passions me prouve le contraire. Les débats se prolongent; enfin, le conseil renvoie les deux propositions à une commission.

Camus présente, le 23, en forme de résolution, le résultat du conseil général de la veille. Il s'agit d'envoyer un message au Directoire pour lui demander l'état effectif des corps de l'armée de l'Ouest, et de tout ce qui tient à la partie militaire et administrative , et subséquemment l'état des autres armées de la République. Arrêté.

Le conseil s'occupe ensuite de la nomination au scrutin de la commission résolue hier, pour examiner les observations des ennemis de la loi du 3 brumaire. Les membres sont Daunou , Treilhard , Riom , Bailleul et Bergoing.

Boissy-d'Anglas , dans la séance du 24 : Les crimes commis cette nuit au camp de Grenelle ne sont plus un mystère pour vous. Il me paraît fort étonnant que le Directoire ne vous en ait pas encore rendu compte. Je demande qu'il lui soit fait un message pour l'inviter à vous faire part de ces événemens, et des mesures qu'il a prises. Adopté.

Aubry faisant sentir la nécessité de maintenir l'ordre et la discipline dans les armées , présente un projet de code militaire , d'après lequel il serait établi dans chaque division, un conseil de guerre permanent , composé de sept membres. Il est arrêté.

Le président annonce ensuite un message du Directoire , dont voici l'analyse :

“ Un corps de brigands armés , au nombre de six à sept cents , sous la conduite de chefs en uniforme et officiers généraux avec panaches , se sont présentés

cette nuit, devant le camp de Grenelle. Après avoir tenté de grossir leur horde par les cris de *vive la constitution de 1793 : à bas les deux conseils et les cinq tyrans !* ils ont commencé l'attaque. Mais ils n'ont trouvé que des républicains qui les ont repoussés, leur ont tué une vingtaine d'hommes et fait 132 prisonniers, la plupart blessés. Le Directoire croit que ces individus sont dans le cas d'être jugés par un conseil militaire, conformément aux lois des 30 prairial an 3, et premier vendémiaire an 4. Cependant il s'éleve quelques doutes relativement à la loi du 20 messidor, qui déclare que nul délit n'est militaire, s'il n'est commis par un individu qui fait partie de l'armée, et il vous invite à les résoudre. Nous ne vous parlerons pas de l'inconvénient qu'il y aurait à faire juger 132 individus par les tribunaux ordinaires, avec la plus grande activité on prolongerait encore cette affaire pendant plusieurs mois, et ces longuers ne pourraient que favoriser de nouveaux complots. La nature du délit paraît militaire, puisque les individus armés, ont été pris en combattant ou en fuyant après leur défaite. Il faut une prompte justice, si l'on veut assurer la tranquillité publique ».

Ce message est renvoyé à l'examen d'une commission de membres, qui sont Richard, Doulcet, Mailhe, Dumolard et Camus. Ils présenteront un rapport, séance tenante.

On annonce le second message du Directoire:

« Tous les rapports qui nous parviennent, dit-il, nous prouvent que les ennemis les plus acharnés de la République affluent à Paris, qu'ils s'opiniâtrent à la destruction de la constitution de 1793, et à la subversion totale de la France. Le Directoire croit devoir vous déclarer qu'il regarde comme indispensable que, conformément à l'article 35<sup>e</sup> de la constitution, vous l'investissiez, par une loi, de l'autorité nécessaire pour faire des visites domiciliaires, à l'effet de découvrir tous ceux qui sont à Paris, en contravention aux lois. C'est le seul moyen qui le puisse mettre à même de disperser cet essaim nombreux de vautours qui fondent sur la République.

comme sur leur proie. Sept à huit cents brigands se sont montrés cette nuit; ce nombre est petit, en comparaison de ceux que Paris recèle. Cent trente-deux ont été pris; le reste nous échapperait sans la mesure que nous vous proposons. Maîtres de révoquer cette loi à volonté, vous n'avez pas à en craindre les abus ..

P. S. " Nous apprenons que les ex-conventionnels Huguet et Javoques ont été arrêtés : l'un d'eux avait dans sa poche l'écharpe de son ancien costume, des poignards, des pistolets et des munitions .."

Le conseil ordonne l'impression de ce message, ainsi que du précédent.

Bailleul et d'autres membres convertissent en motion l'autorisation demandée par le Directoire.

Duplantier ne croit pas qu'on doive adopter d'enthousiasme une mesure qui sera inutile, dès qu'elle est publiée d'avance.

Le conseil autorise le Directoire à faire faire des visites domiciliaires, conformément à l'article déjà cité de la constitution.

Il s'élève une discussion sur la question de savoir si ces visites domiciliaires pourront être faites la nuit. Thibaudeau ne le pense pas, et s'appuie de la constitution. Daunou et Chenier sont d'un avis contraire. Le conseil déclare qu'elles ne seront faites que le jour ; et sur le rapport de Camus, il arrête que la loi du 22 messidor ne contient aucune dérogation au code des délits et des peines, et qu'en conséquence les nouveaux conspirateurs seront jugés militairement.

Le conseil des Anciens a approuvé, le même jour, ces deux résolutions.

Sur la motion de Talot, le conseil des Cinq-cents déclare, le 25, que les braves militaires du camp de Grenelle, la garde du Directoire, les grenadiers du Corps législatif et l'état-major de l'armée de l'intérieur qui se sont si bien comportés hier, ne cessent de bien mériter de la patrie.

Garan Coulon présente son projet sur les biens communaux, qui est à l'ordre du jour depuis 18 mois. Ajourné au lendemain.

Aubry, au nom de la commission des finances, fait arrêter, 1<sup>o</sup>. que dix jours après la publication de la présente loi, toutes les contributions et partentes seront payées en numéraire ou en mandats au cours; 2<sup>o</sup>. que l'article V de la loi du 8 messidor, qui autorise le Directoire à faire payer les contributions en grains et fourages, est rapporté:

**PARIS. Nonidi 29 fructidor, l'an 4<sup>e</sup>. de la République.**

Encore une nouvelle tentative pour renverser le gouvernement, et replonger la France dans les horreurs de l'anarchie. Elle n'a pas mieux réussi que les précédentes, mais elle a eu un caractère assez sérieux pour faire craindre un autre résultat.

L'évasion extraordinaire de Drouet, dont on n'a pu encore découvrir les moyens, annonçait depuis long-tems combien ce parti se croyait puissant. La farce ridicule des *petards* n'était qu'un essai destiné à sonder les dispositions de la masse du peuple, et à donner le change sur des complots mieux préparés et plus réels. Dans l'après-dîner du 23, il s'est fait des rassemblemens considérables à Vaugirard, les cabarets étaient remplis d'hommes armés de pistolets, de sabres, de poignards, parmi lesquels se trouvaient quelques militaires destitués. Le ministre de la police, instruit de ces rassemblemens, avait concerté avec le général en chef toutes les mesures pour éclairer leurs démarches et saisir les coupables au moment de l'exécution. Le commandant temporaire de Paris s'était porté à Vaugirard avec un détachement de douze dragons; il envoya son aide-de-camp pour avertir le poste de police à Vaugirard; mais cet aide-de-camp fut attaqué par un rassemblement d'hommes qui tirerent sur lui; il n'eut que le tems de se rendre au camp de Grenelle, où les conjurés le suivirent. Voici le récit fait par le général Foissac-Latour de ce qui s'est passé au camp :

“ J'avais reçu de vous, écrit-il au général en chef, vers dix heures, hier soir, l'avertissement que les malveillans se proposaient de tenter un coup dans la nuit, et je venais de donner les ordres que vous m'aviez prescrits pour la sûreté de Paris, ainsi que ceux qui étaient nécessaires à la sûreté du camp, où j'avais envoyé le général Brune, lorsque j'entends tout-à-coup battre la générale de la droite à la gauche du camp.

„N'ayant point commandé de donner cette alarme, je ne doute pas qu'un événement majeur n'en fut cause : je me transportai, sur-le-champ, moi-même au camp, où l'adjoint-général Solignac me précéda de quelques instans.

„Bientôt des cris et des coups de fusil m'annoncerent un combat ; c'était le 21<sup>e</sup>. régiment de dragons, ci-devant la légion de police, qui était attaqué et surpris par environ 400 hommes, vêtus en bourgeois. Ils avaient d'abord essayé de corrompre l'honneur et la fidélité de ces braves Républicains, en leur demandant à fraterniser avec eux : mais ayant été mal accueillis, ils se portèrent, au nombre de 600 environ, vers la tente du citoyen Malo, chef d'escadron, commandant ce régiment; et personnellement acharnés contre lui, ils manifestèrent le projet de l'égorgé. Malo en fut averti, et n'eut que le tems de s'échapper en chemise, après avoir ceint son sabre. Au même instant, neuf des siens, dans le même équipage que lui, sautent sur leurs chevaux, et leur chef en tête, avec les deux maréchaux-des-logis Faye et Lefebvre, ils chargent la bande des anarchistes, en tuent, en blessent un grand nombre, en prennent cinquante-deux et dissipent le reste. L'un deux avait ajusté de son pistolet, à bout portant, le citoyen Malo, tandis que d'autres avaient saisi son cheval ; mais l'amorce seule partit, et ce brave officier triompha de ses assassins.

„Cette action fut le signal de la générale ; les cris aux armes parcoururent le front de bandiere, et en un instant tous nos braves frères d'armes furent en bataille. Les 62 prisonniers faits par les dragons, furent bientôt conduits à la tente de l'état-major, avec 17 autres pris par les patrouilles de tous les corps. Jamais troupe ne servit avec tant d'activité, ni plus de dévouement que celle qui compose le camp de Grenelle. Les égorgeurs avaient crié vive la République ! cri cher à tous les Français, et que nos soldats répéterent ; mais celui de vive la constitution de 93 ! à bas les conseils ! à bas les nouveaux tyrans ! s'étant fait entendre en même-tems, l'indignation fut générale sur toute la ligne, et les vrais Républicains juraient haine et mort à ceux qui en profanaient ainsi le nom, pour déguiser leurs sanguinaires projets : néanmoins ces scélérats ont été respectés dès qu'ils ont été sans défense, et quoique plusieurs proféraient les injures les plus atroces, et qu'ils poussassent l'audace au point de ne plus déguiser que leur objet était d'assassiner les officiers de l'état-major du camp, et de s'emparer du commandement.

„Dans ce nombre, j'ai remarqué un nommé Lay cadet, de Montauban, résidant à Toulouse, autrefois soldat au ré-

giment de Foix , d'où il avait été chassé , et qui , pendant le régime de la terreur , était monté au grade d'adjudant-général à l'armée des Alpes , mais qui fut suspendu ensuite. L'audace de cet homme m'ayant poussé à bout , je le fis garrotter , ainsi que quatre astres qui paraissaient animés des mêmes fureurs , et était revêtu d'uniforme d'adjudant-général , et portait des épaulettes en faox or ; que , le soir même , on lui avait un acheté au palais Egalité. Il avait démonté un dragon , et fut pris sur son cheval par les citoyens Henry et Pariseau , capitaines à la 7<sup>e</sup> demi-brigade. Les recherches étant continuées , on amena bientôt de nouvelles bandes de ces assassins , dont le nombre est à-peu-près de 120. Tous ont été conduits dans les prisons de l'Ecole militaire. Des hommes que la police cherchait depuis long-temps , se trouvèrent dans cette précieuse capture ; entre autres , un nommé Fion , ancien général de brigade , ancien protégé de Dumoulier , et que j'avais connu à la guerre pour sa lâche manière de servir ; de plus , un certain Simon , président d'un club anarchiste de Versailles , et autrefois dragon dans ce même régiment , qui a si bien signalé sa fidélité dans cette circonstance.

„ Le lieu du rassemblement était à l'auberge du Soleil-d'or , à Vaugirard : l'on y a trouvé grand nombre de bouteilles vides , et l'aubergiste assure que les buveurs étaient au nombre de 5 ou 600. L'on a saisi beaucoup d'armes , telles que pistolets , sabres , cannes à poignard , couteaux à double tranchant , etc.

„ Plusieurs dragons ont été grièvement blessés de coups de couteaux ; mais les brigands ont rougi la terre d'un sang dont l'abondance annonce des morts et beaucoup de blessés , qui sans doute , ont été enlevés , indépendamment de ceux qui se trouvent en notre puissance. C'est dans les jardins de Vaugirard que ces champions de la constitution de 93 s'étaient portés pour se faire un parapet de leurs murs „.

Tel est le rapport fait par le commandant du camp. Depuis ce moment , de nouvelles recherches des fuyards ont produit de nombreuses arrestations. Dans le nombre se trouvent deux ex-conventionnels , Huquet et Javoques ; l'un d'eux était muni de son écharpe de représentant , et tous deux étaient armés de sabres et de pistolets. On fait monter le nombre des arrêtés à plus de 270. On assure que trois volontaires et deux dragons sont les seules victimes qui soient péris de la main de ces scélérats ; mais le nombre de ces derniers qui sont restés sur la place est plus considérable qu'on ne l'avait dit d'abord. On n'avait parlé que d'une trentaine ; on croit qu'il y en a eu plus de cent.

**Les arrêtés ont été condamnés de l'Ecole militaire à la Conciergerie , et de-là au Temple , où les commissions militaires qui doivent les juger sont assemblées. On compte parmi eux beaucoup d'ouvriers , de cordonniers , serruriers , porteurs-d'eau , etc. Des membres d'anciens comités révolutionnaires , tous malheureux , égarés sans doute par des chefs perfides , qui dans cette occasion , comme dans toutes les autres , se tiennent cachés , et font mouvoir leurs instruments. Il faut espérer qu'on découvrira enfin leur repaire.**

Hier , les visites domiciliaires ont commencé. — Les colporteurs craignent l'arrestation de Fréron et de Méhée.

### **EXTRAIT DES NOUVELLES OFFICIELLES.**

**ARMÉE DE SAMBRE ET MEUSE. Jourdan , commandant en chef l'armée de Sambre et Meuse ; au quartier-général , le 7 fructidor.**

Citoyens directeurs , j'ai l'honneur de vous prévenir que le prince Charles est venu avec un corps de 25,000 hommes se réunir au général Wartensleben , et a attaqué , le 5 , le général Bernadotte qui était à Teining , en avant de Neumarck , pour couvrir mes communications , tandis que , suivant vos ordres , je suivais l'armée du général Wartensleben , sans avoir pu le forcer à recevoir bataille. Le général Bernadotte donna , dans cette circonstance , de nouvelles preuves de talent et de courage , et les troupes sous ses ordres combattirent avec la plus grande intrépidité ; mais il fallut céder au nombre , et ce général fut obligé de se retirer entre Lauff et Nuremberg , pour éviter d'être enveloppé. Le prince Charles jeta de suite , sur mes derrières , la majeure partie du corps qui avait forcé le général Bernadotte à reculer , et j'ai , à mon tour , couru les plus grands risques d'être enveloppé dans un pays où les communications sont extrêmement rares. Ma position et les forces de l'ennemi ne me permettant pas de combattre sans compromettre évidemment le salut de l'armée , j'ai fait , la nuit dernière , ma retraite sur Amberg : arrivé à cette position , j'y ai bientôt été attaqué par le général Wartensleben , de front ; et en flanc , par l'archiduc : j'ai été obligé de rétrograder jusqu'à Sulzbach , après avoir fait la résistance qu'exigent l'honneur et les devoirs d'un militaire. Je ne peux pas encore vous donner des détails sur cette affaire. Je ne crois pas avoir perdu d'artillerie. Je vais partir cette nuit et me retirer sur Velden , ensuite sur Geaffenberg et puis sur Forchheim , où je me propose de réunir l'armée.

J'espere que le général Moreau profitera de cette circons-tance , et que les succès qu'il obtiendra rappelleront bientôt sur le Danube les forces qui se sont portées sur moi.

Salut et respect.

*Signé , JOURDAN.*

*Extrait d'une lettre du général Jourdan , datée du quartier-général , à Schweinfurt , le 14 fructidor.*

Dans la nuit du 7 au 8 , citoyens directeurs , j'ai fait ma retraite sur deux colonnes , pour me retirer en arrière de Velden , parce que le général Bernadotte ayant été forcé d'évacuer Nuremberg et d'abandonner Lauff , l'ennemi occupait la position de Lauff avec des forces assez conséquentes pour m'ôter la possibilité de forcer ce passage , qui était la seule grande route qui m'offrait quelques facilités pour faire voyager l'artillerie et les équipages. J'ai donc été forcé de traverser des pays et de voyager sur des chemins qui ont sans doute paru impraticables jusqu'à ce moment pour une armée... Il m'a été impossible de me rendre jusqu'à Velden , et j'ai été obligé de faire prendre position à l'armée , partie en avant de Velden , partie à Vilseck.

Le général Bernadotte ayant été obligé de se retirer sur Forcheim , et l'ennemi s'étant porté jusqu'en avant d'Erlang , mon flanc droit était découvert , et j'avais même l'ennemi derrière moi. Le parc et les équipages ayant filé pendant la nuit , le corps d'armée qui était campé en avant de Velden vint camper , le 9 , à Hilpotzstein et Betzenstein ; le général Kleber , qui commandait le corps qui était campé à Vilseck , ne put recevoir l'ordre de se retirer , parce qu'un gros corps de cavalerie , qui s'était placé entre lui et moi , coupait notre communication. Cependant ce général sentit la nécessité de faire sa retraite....

Le 11 , je fis seulement un mouvement sur ma droite , afin d'y porter les principales forces de l'armée , et je formai le dessein d'attaquer le corps ennemi qui était sur ma droite ; mais comme il fallait construire des ponts sur la Rednitz , et que cela ne nous fut pas possible , et comme je fus instruit qu'un gros corps ennemi était déjà à Burg-Eberach et avait poussé des patrouilles jusques dans Bamberg , où le général Ernouf fut fait prisonnier pendant un instant , je crus devoir continuer ma retraite. Je me portai donc , le 12 , sur Bamberg ; une partie de l'armée passa sur la rive gauche de la Rednitz ; l'autre resta sur la rive droite , et je fis construire des ponts sur le Mein. Ce même jour , l'ennemi poussa un très-gros corps de cavalerie de Burg-Eberach sur Etman , et coupa la seule route qui m'offrait une communication....

**Le 13,** l'armée s'est mise en mouvement, et par une marche forcée, partie est arrivée aujourd'hui à Schweinfurt, après avoir forcé le passage d'Etman, et partie à Laurigen; je resterai-là jusqu'à ce que ce que les circonstances me forcent à reculer ou me permettent d'avancer, n'ayant plus derrière moi de défilés aussi horribles que ceux que je viens de traverser, et ayant la facilité de me retirer sur la haute Lahn par Fulde, etc., etc.

**Seconde lettre du même général, datée du quartier-général, à Hamelburg, le 18 fructidor.**

L'ennemi a passé le Mein, le 16, et s'est porté sur Wurzbourg. La garnison qui y était, n'ayant sans doute pas pu tenir dans la ville, s'est retirée dans la citadelle. Je résolus d'attaquer le 17, tant pour chercher à délivrer la garnison de Wurzbourg, que pour tâcher de forcer l'ennemi à re-passser le Mein. L'ennemi avait pareillement formé le dessein de m'attaquer; il voulait me tourner par ma gauche, et je voulais le tourner par sa droite, afin de me porter sur Detzelbach et Kitzingen, qui étaient ses deux points de retraite; l'action s'engagea à huit heures du matin; l'ennemi qui avait une cavalerie nombreuse, paraissait avoir une supériorité sur ma gauche, et menaçait de l'envelopper. Je crus devoir courir le hasard d'une charge de cavalerie, qui devait nous procurer les plus grands avantages. La charge fut commandée par le général de division Bonnau; elle s'exécuta avec courage; quelques corps ennemis furent culbutés et souffrirent; mais de nouvelles troupes s'étant avancées, notre cavalerie fut étonnée, et se retira. Le général Bonnau et moi l'avons ralliée; mais il nous a été impossible de tenter une seconde charge, l'ennemi recevant à tout instant de nouvelles troupes. J'ai donc été obligé de me retirer. La retraite s'est faite assez heureusement.

Salut et respect.

Signé, JOURDAN.

**ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE. Extrait d'une lettre du général en chef Moreau, datée du quartier-général à Pfaffen-Hoffen, dans la haute Bavière, le 16 fructidor.**

Après le passage de la Leck, l'armée se porta, par plusieurs marches, la droite à Dokan, le centre à Pfaffen-Hoffen, et la gauche à Bombach; nous ne pouvions guères avancer de cette position sans de grandes précautions.

Le corps du général Latour était derrière l'Isar, vis-à-vis Munich; celui du général Mercantin était à Landshut. Nous devions nous attendre, à tout moment, à voir arriver les

renforts du prince Charles , et il avait plusieurs débouchés sur le Danube , entr'autres celui d'Ingolstadt , dont il gardait la tête du pont. Il était naturel de croire que l'ennemi nous laisserait avancer vers Ratisbonne , et inquiéterait alors nos flancs.

Le 15 , le général Desaix eut l'ordre d'attaquer la tête du pont d'Ingolstadt , et de forcer l'ennemi à couper le pont. Le général Saint-Cyr eut celui de pousser ses avant-postes sur Hamper , et de reconnaître Fresing ; le général Ferino dut s'approcher de Munich.

Au moment où toutes ces attaques étaient commençées , l'ennemi , qui avait marché toute la nuit , attaqua , à la pointe du jour , tous les avant-postes de l'aile gauche ; ils résisterent assez pour donner le temps aux troupes qui avaient marché vers Ingolstadt , de revenir ; on n'y laissa que le corps des flanqueurs , qui fut attaqué au même moment , mais qui parvint à repousser l'ennemi.

L'avant-garde se replia en bon ordre , jusqu'à Haugenbrug et la chapelle Saint-Garll ; les troupes du corps de bataille et la réserve étant placées , on arrêta l'effort de l'ennemi.

Sa cavalerie , malgré le ravage affreux que notre artillerie faisait dans ses rangs , chargea nos batteries d'artillerie légère , qui continuerent leur feu avec le plus grand sang-froid , quoique l'ennemi ne fût qu'à 25 pas.

Le premier régiment de carabiniers et le huitième de chasseurs chargerent cette cavalerie , de front et par son flanc , avec la plus grande bravoure ; une partie fut culbutée dans un marais , où on lui prit environ cent chevaux ; l'autre fut obligée de passer sous le feu d'un bataillon de la 62<sup>e</sup>. demi-brigade. Un bataillon de la 97<sup>e</sup>. attaqua alors avec beaucoup de courage les hauteurs de la chapelle Saint-Garll , y prit un obusier et un caisson , et en délogea l'ennemi , qui , repoussé sur tous les points , fut obligé de se retirer ; ce que la nuit lui permit de faire sans autre perte qu'environ 300 prisonniers , mais laissant son champ de bataille couvert d'hommes et de chevaux , ainsi que la route qu'il a prise ; sa perte est au moins de 1800 hommes , tant tués que blessés et prisonniers.

Ce corps était la réunion de ceux des généraux Latour et Mercantin ; dix bataillons et trois régiments de cavalerie de l'armée de Wartensleben , que le prince Charles avait envoyés pour arrêter nos progrès ; c'est à-peu-près l'équivalent de ce qu'il avait tiré de cette armée pour marcher contre celle de Sambre et Meuse. Nous nous attendons à voir arriver le reste sous peu de jours. L'armée de Sambre et Meuse pourra facilement reprendre l'offensive.

Le centre de l'armée n'a pu avoir aucune part à cette action. L'officier chargé de m'annoncer l'attaque s'est égaré, et est arrivé trop tard pour que les renforts arrivent assez à temps, et les vents contraires ont empêché d'entendre le bruit de la canonnade ; ces circonstances ont été bien heureuses pour l'ennemi : un corps de dix à douze mille hommes, qu'on eût porté facilement sur les derrières, l'eût entièrement dispersé.

Les troupes, quoiqu'inférieures à l'ennemi, ont fait des prodiges de valeur.

Les subsistances ne nous manqueront plus ; nous avons pris ici quarante mille sacs de grains, farine ou avoine, et les fours de l'ennemi qu'il n'a pu détruire.

*Extrait d'une autre lettre du même général, datée du même lieu, le 19 fructidor.*

Le 17 de ce mois, le général Saint-Cyr a fait attaqué Freising : il avait l'ordre de pousser assez vivement l'ennemi, pour l'empêcher de couper le pont de l'Iser. Cette attaque a parfaitement réussi.

L'ennemi descendait le pont avec un régiment d'infanterie, quatre escadrons de cavalerie et du canon. La 81<sup>e</sup>. demi-brigade, le 9<sup>e</sup>. régiment de hussards et le 2<sup>e</sup>. de cavalerie l'ont poussé avec une telle vigueur, que l'ennemi n'a pu que lever quelques madriers du pont, qui ont été sur-le-champ rétablis. Le flanc droit de l'armée a pris position aujourd'hui à Gessenfeld.

Vous rendre compte d'une attaque aussi vive, c'est vous faire l'éloge des troupes et des chefs qui l'ont faite.

**ARMÉE D'ITALIE.** Milan, 20 fructidor. Garrau, commissaire du gouvernement, envoie une dépêche du général Berthier, chef de l'état-major ; il en résulte que les divisions des généraux Massena, Vaubois et Angereau, ont attaqué les Autrichiens le 18, et les ont mis en déroute. L'ennemi fuit sur Trente ; il a perdu 5000 hommes, 15 pièces de canon et 7 drapeaux. L'avant-garde est aux portes de Trente. Il est minuit, dit le général Berthier ; à trois heures du matin, le général en chef marche de nouveau à l'ennemi.

**NOTA.** Attenué les jours complémentaires, nous avons ajouté une feuille de plus à ce numéro ; celui qui paraîtra le 10 vendémiaire aura également cinq feuilles.

LENOIR-LAROCHE, Rédacteur.

## AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

**N**ous nous voyons dans la nécessité de demander le prix de l'Abonnement en valeur fixe, parce que nous sommes obligés de payer ainsi les matières premières, la main-d'œuvre et les coéquipateurs de ce Journal.

En conséquence, à compter de ce jour, le prix de ce Journal sera en numéraire de 9 liv. pour trois mois, de 16 liv. pour six mois, et de 30 liv. pour l'année.

Par cet arrangement, nos Souscripteurs ne seront plus exposés à des variations continues, aussi pénibles pour eux que pour nous.

Nous invitons les Abonnés de Prairial, qui n'ont payé que 300 liv. en Assignats pour le trimestre, à nous envoyer un supplément de 300 liv. également en Assignats de 100 liv. et au-dessous.

Il faut affranchir le port des lettres et de l'argent. Celles qui renferment des valeurs doivent être chargées.

*Nota.* Les Lettres des Départemens, non affranchies, ne seront pas retirées de la Poste.

On souscrit à Paris, rue des Poitevins, N°. 18. Les Lettres d'avis et tout ce qui concerne l'Abonnement, doivent être adressées au cit. GUTH.

T A B L E  
Des matieres contenues dans le N°. 43

LÉGISLATION.

<b>R</b> EFLEXIONS sur Licurgue & le gouvernement de Sparte. . . . .	3
--	---

PHILOSOPHIE MORALE.	
---------------------	--

Philosophie de l'Univers. . . . .	14
-----------------------------------	----

ART DRAMATIQUE.

Questions adressées au Rédact. du Mercure. . . . .	20
--	----

MÉLANGES.

Suite des notes historiques sur plusieurs de nos Généraux, extraites des campagnes du général Pichegru , etc. . . . .	23
---	----

VARIÉTÉS.

Lettre au Rédacteur du Mercure. . . . .	31
---	----

POÉSIE.

Les Fleurs époux ; pièce allégorique. . . . .	33
---	----

ANNONCES. Livres français. . . . .	36
------------------------------------	----

NOUVELLES ETRANGÈRES,	
-----------------------	--

États-Unis d'Amérique. Philadelphie. . . . .	38
--	----

ALLEMAGNE. De Hambourg. . . . .	ibid.
---------------------------------	-------

Francfort-sur-le-Mein. . . . .	43
--------------------------------	----

De Vienne. . . . .	45
--------------------	----

ITALIE. De Gênes. 46 --- De Livourne. . . . .	47
---	----

De Rome. 47 -- De Naples. . . . .	48
-----------------------------------	----

RÉPUBLIQUE BATAVE. La Haye. . . . .	ibid.
-------------------------------------	-------

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Corps Légitif. . . . .	51
------------------------	----

Paris. - Nouvelles. . . . .	58
-----------------------------	----







